31910 | B
American trans f. 1.

C XIV 63

Avant-propos wanting
+ Table des matières
& S.G.I

supplied by Xerox from em

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b28763178

AVIS

AUX HABITANS DES COLONIES,

PARTICULIÈREMENT

A CEUX DE L'ISLE S. DOMINGUE,

Sur les principales causes des maladies qu'on y éprouve le plus communément, & sur les moyens de les prévenir.

PAR J. F. LAFOSSE,

Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Correspondant de la société Royale de Médecine.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.
VIRG.

A PARIS,

Chez ROYEZ, Libraire, Quai des Augustins, près le Pont-Neuf.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

et que les personnes de l'art qui seules pourraient, dans le moment actuel, parer aux inconvéniens dont je crois avoir à me plaindre, sont peu nombreuses dans les plaines et encore moins dans les montagnes ; ou que plutôt, ils n'ont pas le tems de s'occuper des détails qui ont rapport à l'objet que je vais traiter, ni la satisfaction de voir que leurs avis soient écoutés toutes les fois qu'ils en donnent de ce genre ; j'ai craint qu'il ne fût difficile de prévenir les tristes conséquences d'une pareille négligence. Ce n'est qu'après avoir réfléchi qu'il serait possible de parvenir à ce but, en mettant sous les yeux d'un chacun, la manière dont on doit s'y prendre pour obvier à une infinité d'accidens dont les uns sont dus à de simples négligences et les autres à ce qu'on ignore souvent les procédés convenables, que j'ai regardé comme très-important d'exposer aux gens instruits les suites de leur négligence et de suppléer à l'incapacité des autres.

Tel est le motif qui me portait à publier les résultats de quelques réfléxions, dont les circonstances où je me suis trouvé, m'ont assez souvent fourni l'occasion. Quelque simple néanmoins que me parût ce projet au premier instant où je fus tenté de l'exécuter ; lorsque j'ai senti que pour parler des causes de maladie qui me semblaient les plus actives, je serais obligé de m'étendre bien plus que je n'avais intention de le faire ; j'ai jugé dès-lors que l'exécution de mon dessein, n'était pas aussi simple que je l'avais crû d'abord : mais cette nouvelle réflexion, ni l'incertitude du succès, n'ont pû suffire pour éteindre en moi le désir, ou peut-être l'espoir que j'avais de me rendre útile. Si je n'ai pas entièrement rempli mon objet, j'aurai du moins la satisfaction d'en avoir fait connaître toute l'importance, et d'avoir suggéré à de plus habiles que moi, l'envie de concourir à le perfectionner, et de faire connaître combien il serait

essentiel, que dans une Colonie où les maladies ne sont que trop communes, où la plûpart des malades sont dépourvus de toute espèce de secours, ou plus malheureusement encore, vexés assez souvent par des traitemens contre-indiqués et dèslors nuisibles; combien dis-je il serait important que les habitans fûssent instruits de ce qui peut les concerner, et le fûssent assez pour sentir la nécessité de rester inactifs dans un grand nombre de cas où l'homme de l'art serait souvent plus circonspect que ne le sont ordinairement ceux qui l'ignorent. Ils ne doivent pas penser qu'il suffise de s'étayer de quelques exemples qui paraissent avoir, mais qui n'ont réellement aucune analogie, avec ce qu'ils ont sous les yeux; ni qu'ils puissent être en état d'agir parce qu'ils ont trouvé dans un livre quelque remède dont l'application qu'ils en font n'est que trop souvent funeste. J'ai eû si souvent occasion de me convaincre combien les demi-connaissances en médecine

sont préjudiciables dans la plûpart des cas, eû égard aux différentes indications que présentent chaque âge, chaque tempérament, chaque climat, *&c. &c.*, que tout homme qui n'est pas bien instruit ne saurait apprécier ; que j'aurais crû m'écarter de mon but si j'avais joint à la description des principales causes des maladies, celle du traitement qui peut leur convenir. Cet essai n'étant destiné qu'à des personnes auxquelles je ne suppose aucune ou du moins très-peu de connaissances dans l'art de guérir, et n'ayant d'autre intention que de le mettre à leur portée ; on verra que tout autre détail pouvait être déplacé, et que ceux pour lesquels j'écris, n'en seront que mieux persuadés, qu'il est plus de leur compétence de prévenir les maladies par des soins faciles, que de se mêler de les traiter par des moyens dont l'administration exige beaucoup de lumières.

Si l'on n'était convenu depuis longtems

que la partie de la médecine qui traite des moyens de prévenir les maladies, est une des plus importantes et peut-être celle qui mérite le plus d'attention de la part des Médecins, quoiqu'elle ait été trop négligée, comme s'en plaint *Baglivi*; je pourrais douter qu'un projet qui semble d'abord assez simple, pût paraître de quelque utilité; mais il suffit d'une telle autorité pour que j'ose me flater du contraire et que quelque peu nombreuses et peu complettes que soient les réflexions que j'ai été à même de faire à ce sujet, elles pourront être favorablement accueillies par ceux auxquels je les destine.

Les abus, nombre de préjugés, et le défaut d'ordre sur les habitations m'ayant paru, de toutes les causes qui peuvent occasionner ou aggraver les maladies, celles qui sont les plus fréquentes à Saint Domingue, et plus pernicieuses encore que les influences du climat qui n'est pas ordinairement aussi préjudiciable qu'on le pré-

tend généralement et auquel on ne manque pas de tout attribuer ; je réunirai sous le titre de considérations générales, ce qui doit être relatif à ces différentes causes, ayant soin de rapporter sous quatre sections principales, les réflexions qui paraissent avoir entre-elles le plus de rapport et qui me semblent mériter la plus grande attention. J'entrerai ensuite dans le détail de quelques-unes des maladies qui m'ont parû les plus communes, et après avoir fait mention des différentes causes qui peuvent y donner lieu, ainsi que des moyens de les prévenir, j'aurai l'attention de dire un mot des divers procédés qu'on met en usage, lorsqu'ils me paraîtront avoir des effets contraires à ceux qu'on doit chercher à obtenir : ce qui confirmera jusqu'à quel point les préjugés peuvent être nuisibles lorsqu'ils sont fondés sur de faux principes et que l'habitude les a accrédités.

Sans doute si les personnes instruites dans l'art de guérir, étaient partout aussi

nombreuses qu'elles le sont dans les grands quartiers de la Colonie, le travail dont je me suis occupé serait moins essentiel; mais outre qu'on sçait qu'elles ne sont pas également répandues partout, il est si nécessaire que les propriétaires ou leurs représentans puissent suppléer en partie aux vides que leur situation isolée nécessite à tout instant, vû l'instruction médicale qui leur manque, que je me flatte qu'ils me sçauront quelque gré de leur en avoir facilité le moyen. Du reste quelque simple que puisse paraître à des Médecins instruits le travail dont je me suis occupé, peut-être plaira-t-il à quelques chirurgiens nouvellement arrivés dans nos Colonies, et dût-il n'en résulter d'autre avantage pourceux-ci, que de leur éparger une partie de la peine qu'ils auraient à prendre avant de connaître par eux-mêmes les particularités dont je fais mention, je me féliciterai de l'avoir entrepris.

AVIS

AUX HABITANS DES COLONIES,

PARTICULIÈREMENT

A CEUX DE L'ISLE S. DOMINGUE,

Sur les principales causes des maladies qu'on y éprouve le plus communément, & sur les moyens de les prévenir.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Section Premiere.

On juge ordinairement de la température du climat d'un pays quelconque, par le dégré de latitude sous lequel il est situé; cette regle ne doit cependant pas être regardée comme constante, puisque nous voyons que, parmi ceux qui sont sous la Zone torride, il en est où le dégré de température est différent, quoique

celui de la latitude ſoit le même : & que dans quelqu'autres, les chaleurs sont moins ſupportables, ſurtout dans certains tems de l'année, quoique plus éloignés de la ligne équinoxiale, que dans quelques-uns de ceux qui en ſont plus rapprochés, & où elles ſont même tempérées. Cette différence dépend peut-être de ce que le ſoleil met moins d'intervalle à repaſſer ſur les pays qui ſont plus éloignés de la ligne, & de ce que l'action directe des rayons de cet aſtre y eſt plus longtems continuée, ce qui pourroit rendre raiſon pourquoi les chaleurs que l'on éprouve à S. Domingue ſont ſi fortes et ſi longtems continuées, quoique cette iſle ne soit ſituée qu'entre les 18 & 20e dégrés latitude boréale. Je crois néanmoins qu'il eſt encore plus vraiſemblable d'attribuer la variété de température des pays qui ſont ſitués entre les tropiques, au plus ou moins de régularité des briſes & des pluyes; à la moindre ou plus grande étendue des terres, & ſurtout à la direction & à l'expoſition différente des mornes (1) & du ſol dont la nature & l'expoſition variées peuvent les rendre plus ou moins propres à réfléchir ou à abſorber les rayons du ſoleil, ou à intercepter les courans d'air. C'eſt d'après ces différentes conſidérations,

(1) Ce mot ſignifie *montagnes* dans nos colonies.

qu'on peut expliquer pourquoi, dans la même iſle, l'on éprouve des chaleurs plus conſidérables dans certains quartiers que dans d'autres, quoique également élevés les uns & les autres au-deſſus du niveau de la mer. Au reſte, quelle qu'en ſoit la raiſon, il nous importe peu de l'approfondir, puiſque même dans ce dernier cas, celui qui a le plus de rapport à notre objet, la variété de température n'eſt pas aſſez conſidérable pour être fort préjudiciable. Il n'en ſera pas de même de la différente température qu'on éprouve à meſure que l'on s'éloigne du bord de la mer, & qu'on s'éleve au-deſſus du niveau de ſes eaux, il en réſulte des différences plus ou moins ſenſibles, ſelon que le paſſage qu'on fait de l'un à l'autre lieu eſt plus ou moins rapide.

Lorſque j'ai éprouvé pour la premiere fois, la différence qu'on apperçoit entre la température des quartiers qui ſont ſur les bords de la mer, & celle des quartiers ſitués dans l'intérieur des terres, & combien celle des mornes différoit encore de celle de ces deux premiers quartiers, j'en fus d'autant plus étonné, qu'à en juger par la ſenſation que j'en éprouvais, elle me parut très-conſidérable, & bien au-delà de ce qu'elle était réellement, comme j'ai eu occaſion de m'en convaincre par mes obſervations météorologiques, dont je vais rapporter les réſultats : ils

pourront donner quelque idée de la vraie température du climat du quartier de Miragoane que j'habitais, & qui eſt ſitué dans la partie de l'oueſt de l'iſle S. Domingue.

Ayant eu l'attention de vérifier à mon retour en France, le thermometre dont je me ſuis ſervi pour noter les dégrés de la température de l'atmoſphère; je puis dire ſans craindre de me tromper, que dans le quartier que je viens de nommer, le plus haut dégré de chaleur que j'ai obſervé dans le courant de pluſieurs années, n'a jamais été au-deſſus de 28 d. 1/2 & que celui des plus grands froids que j'y ai éprouvés n'a pas été au-deſſous de 14 ou 13 au-deſſus de zero, thermometre de Réaumur; quoique j'euſſe l'attention de remarquer, dans les inſtans de la journée où le froid eſt le plus vif & où les chaleurs ſont les plus fortes. J'ai vû également par ces réſultats, que la plus grande chaleur du jour commence vers les dix heures du matin, continue preſqu'au même dégré juſqu'à deux heures après midi : & qu'alors elle décline inſenſiblement depuis cet inſtant juſqu'au lendemain matin aux approches du lever du ſoleil: de maniere que deux heures après qu'il eſt couché, le thermometre eſt deſcendu de 3, 4 ou 5 dégrés du terme où il était monté, & ſe trouve pendant les mois de juin, juillet, août & quel-

quefois en ſeptembre à 25, 24, 23, 22 & 21 d., attendu qu'il n'arrive pas fréquemment que dans la forte chaleur du jour il s'éleve juſqu'au 28e.; la liqueur du thermometre continue enſuite à baiſſer à meſure que la nuit avance, ou plutôt que la matinée approche; de ſorte qu'il eſt, au moment où l'aurore paraît, à 2, 3 ou 4 dégrés plus bas de ce qu'il étoit le ſoir. Pendant les mois de décembre & de janvier & quelquefois celui de février, qui ſont ordinairement les plus froids, la liqueur du thermometre monte, dans le plus fort de la chaleur du jour, depuis 20 juſqu'à 24, elle décline enſuite & ſe trouve le ſoir, deux heures après le coucher du ſoleil, à 21, 20, 19 d., & le lendemain matin depuis 19 juſqu'à 15, rarement au 14e. dégré.

Ces remarques quoique les plus générales ne ſont pas toujours ſemblables; tantôt les chaleurs de la ſaiſon commencent ou finiſſent plutôt ou plus tard, durent plus ou moins; tandis que celles du jour ſont par fois variées ainſi que celles de la nuit, en raiſon de la direction des vents qui ſoufflent & des pluies qui peuvent tomber, de maniere qu'indépendamment de la variété de la température que j'ai déſignée ci-deſſus, on en éprouve qui ſont différentes, ſoit dans le moment des fortes chaleurs, par des orages du nord, ſoit dans les plus grands froids, par des

vents de ſud ou de ſud eſt, accompagnés d'une grande ſéchereſſe.

Ayant enſuite comparé les différences que j'ai obſervées dans le quartier de Nippes, ſitué le long de la mer & qui paraiſſait beaucoup plus chaud que celui de Miragoane; avec celles du quartier du fond des négres qui paraît beaucoup plus frais; ce n'a pas été ſans être fort étonné que j'ai vû qu'il n'y avait entre le premier & celui que j'habitais qu'un dégré de chaleur de plus, tandis que le ſecond ne préſentait qu'un dégré de moins: & qu'enfin ſur la montagne du Rocheloy, quoique très-élevée & où le froid me paraiſſait très-vif, il n'y avait que trois ou quatre dégrés de différence.

Il me paraît qu'on peut conclure de ces obſervations que l'on eſt beaucoup plus ſenſible dans les pays chauds que dans les pays froids, aux plus petites variations dans la température de l'atmoſphere, en raiſon de l'état de faibleſſe qu'on y éprouve ou de la débilité des forces toniques, & que chacun pouvant s'y regarder comme un thermometre ambulant, devrait avoir l'attention de proportionner la force & le poids de ſes vêtemens, ſuivant les différens inſtans de la journée, ou lorſqu'il ſe tranſporte en peu de tems du bas de la plaine, ſur de hautes montagnes, ſurtout ſi dans ces différentes circonſ-

tances il n'eſt pas dans le cas de prévenir par l'exercice, la ſuppreſſion de la tranſpiration qui peut en réſulter. Comme ces précautions ſont ordinairement négligées, il ſera facile d'expliquer d'où vient qu'il eſt ſi dangereux de reſter en repos & en plein air pendant la nuit, quoique la fraicheur ne ſoit pas bien conſidérable, ſurtout ſi le ſerein, que le corps abſorbe avec d'autant plus d'avidité qu'il eſt plus chaud & plus faible, eſt de mauvaiſe qualité, comme il l'eſt ordinairement, ſurtout dans les pays bas & marécageux. Il eſt également aiſé de voir que d'après cette grande aptitude à appercevoir les moindres variétés de la température de l'atmoſphere, on doit en éprouver nombre d'indiſpoſitions provenant de la ſuppreſſion de la tranſpiration, comme rhumatiſmes, catarrhes, coqueluches, douleurs &c. Auſſi ſont-elles fréquentes dans les mois de ſeptembre, octobre & novembre, où les fraicheurs de la nuit & du matin ſont d'autant plus ſenſibles, que les chaleurs du jour ſont encore aſſez fortes, & que les conſtitutions ſont toujours un peu plus faibles par les chaleurs de l'été qu'on vient d'éprouver. D'ailleurs dans ces mois il n'eſt pas rare de voir des variations conſidérables & preſque ſubites dans la température, par le peu de régularité des vents qui ſoufflent alternativement, de maniere

que j'ai ſouvent obſervé des différences de 3, 4 & même 8 dégrés ſur la journée précédente. L'on peut, d'après ces conſidérations, juger des révolutions que le corps peut éprouver, & ſi l'on fait attention que la tranſpiration eſt très-abondante dans les pays chauds, & de qualité hétérogène, & quelquefois vicieuſe, on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'il doit en réſulter nombre d'inconvéniens qu'on pourrait prévenir en ſe garantiſſant des impreſſions du froid, à l'aide de vêtemens différens de ceux qu'on porte dans le milieu du jour. Ce que dit Sydenham, ſur les dangers des ſuppreſſions de la tranſpiration, pourra faire ſentir ſi de telles précautions ſont à négliger. « La ſeule inattention de quitter trop » tôt, à l'entrée du printems, les vêtemens qu'on » a portés pendant l'hyver, ou de s'expoſer à un » air frais quand le corps eſt chaud, nuit autant » aux hommes que les trois fléaux réunis de » la guerre, de la peſte & de la famine.

Si dans le climat de l'Angleterre où Sydenham écrivait, il a regardé la ſuppreſſion de la tranſpiration comme auſſi conſéquente, que ne doit-on pas en éprouver dans un climat infiniment plus chaud, où elle eſt beaucoup plus abondante & beaucoup plus hétérogène? On ne doit donc rien négliger de ce qui peut garantir ou du moins mitiger les effets de la variation du tems, & l'on aurait le

plus grand tort dans les quartiers bas & marécageux, de ne pas mettre le corps à l'abri du froid & de l'humidité, puiſqu'on a éprouvé qu'en s'oppoſant, par ces moyens, à l'introduction des principes delétéres répandus dans l'air, & que le corps abſorbe très-facilement, le matin & le ſoir, on pouvait habiter ces lieux impunément (1).

L'on ſerait peut-être porté à douter de ce que j'ai avancé touchant la plus grande ſenſibilité de ceux qui ſont acclimatés aux pays chauds, en conſidérant la facilité avec laquelle ces mêmes perſonnes ſemblent y ſupporter l'impreſſion des rayons du ſoleil, qu'on croira d'abord devoir être exceſſive, & bien au-deſſus de celle qu'on en éprouve dans des climats beaucoup plus tempérés. Mais quand on ſçaura que mes obſervations à cet égard, confirmées par celles que les Anglais ont faites à la Grenade & à la Caroline du ſud, prouvent que le thermometre mis au ſoleil, ne manifeſte point une chaleur auſſi forte, dans ces pays méridionaux qu'en France, on ſera convaincu du contraire. C'eſt du moins ce que me prouvent les réſultats de mes obſervations

(1) *Vid.* le mémoire de M Raymond, ſur les épidémies, qui a remporté le prix propoſé par la ſociété royale de médecine, année 1781, pag. 36.

météorologiques. Mon thermometre mis au ſoleil à S. Domingue dans le fort de la chaleur & dans les tems les plus ſereins, n'a jamais monté au-deſſus de 35 dégrés, tandis que je le voyais à Montpellier, expoſé de la même maniere dans le courant des mois de juillet & août, à quatre & cinq dégrés au-deſſus de ce terme; particularité qui provient peut-être de la plus grande denſité de l'atmoſphère des pays chauds, ou qui peut en quelque ſorte confirmer l'opinion du célébre Wallerius, ſur la cauſe de la chaleur, & qu'on trouve dans ſon ouvrage ſur l'origine du monde. On ne doit donc pas être ſi étonné du peu d'impreſſion que fait le ſoleil ſur ceux qui ſont anciens au pays; auſſi, ne leur eſt-il ordinairement préjudiciable, qu'en ce qu'il augmente les pertes de la tranſpiration, qui ne ſont déjà que trop abondantes, & ne font qu'affaiblir leur conſtitution. Au reſte quand on a vû que les Européens nouvellement arrivés dans les Colonies, n'apperçoivent preſque aucune différence entre les ſaiſons & ne ſentent les variétés de la température que tout autant qu'elles ſont aſſez conſidérables, on ne peut plus douter de la plus grande ſenſibilité des Créoles, & ſur-tout des Européens déjà acclimatés ou faits au pays. C'eſt ce qu'il importe à tout médecin de ne point perdre de vue dans le traitement des maladies des

uns & des autres : & il ne doit pas non plus ignorer que ſi les variations de l'atmoſphère, quant à ſa température, ſont beaucoup moindres qu'en France, celles qui dépendent de ſon plus ou moins de denſité, le ſont encore moins, de manière que la colonne de mercure des barometres ne varie que fort peu.

Si comme je l'ai déjà dit, l'atmoſphère peut occaſionner quelques-unes des maladies qu'on éprouve à S. Domingue, en raiſon des impreſſions variées qu'on en reſſent dans les différens tems & dans différens lieux, par la différente température qu'elle préſente; ſes effets ſont encore plus conſéquents & influent davantage ſur la ſanté, quant à ſa nature, en raiſon de ſon extrême humidité, ſurtout dans la ſaiſon des pluies. On ſçait combien elles ſont fréquentes & abondantes dans nos colonies, dans un certain tems de l'année, & que c'eſt pendant les plus fortes chaleurs qu'elles ont lieu, du moins dans certaines iſles & notamment dans la partie de l'oueſt & du ſud de celle de S. Domingue. Il n'eſt donc pas douteux que dans ces derniers cas, l'excès de chaleur & d'humidité ſe trouvant réunis, il doit réſulter de cette double cauſe les plus cruels effets, puiſque ce ſont les principaux agens de la putréfaction. Peut-être pourrait-on par cette ſeule conſidération, rendre raiſon pour-

quoi les iſles du vent ſont en général moins meurtrieres & plus ſalubres que celles qui ſont ſous le vent & notamment que celle de Saint Domingue, puiſqu'on ſçait que la ſaiſon des pluies y a lieu dans des tems différens. Il ne ſerait certainement pas inutile de fixer ſon attention à cet égard, dans le cas où l'on aurait à opter entre deux colonies, ou deux quartiers qu'on aurait le projet d'établir, & qui préſenteraient les deux circonſtances dont je parle : il ſuffit de ſçavoir, pour ſe perſuader de cette vérité, que quoique les pluies ſoient très-fréquentes & très-abondantes dans ces pays, elles n'y ſont pas longtems continuées, & que le ſoleil qui luit ordinairement dans ces intervalles, n'en eſt que plus ardent. Qu'on faſſe enſuite attention aux émanations qui doivent provenir par la chaleur & l'humidité de cette couche de fumier ou plantes pourries qui ſe trouve à la ſurface des terres nouvellement découvertes, l'on verra que cette réflexion eſt aſſez fondée.

Il nous importe encore plus d'obſerver que, dans la ſaiſon dont je viens de parler, on ne ſçaurait trop prendre de précautions pour éviter les fâcheuſes influences de la chaleur & de l'humidité de l'atmoſphère, dont la putridité qui en eſt la ſuite, eſt annoncée par l'innombrable quantité d'inſectes répandus dans l'air, par la difficulté

qu'on éprouve à conſerver les viandes fraiches, & ſurtout par les nombreuſes maladies qui, preſque toutes, dépendent de la nature de la ſaiſon. C'eſt dans ces momens qu'il eſt très-eſſentiel de ſe garantir de la roſée du matin & du ſoir, & de prévenir toutes les cauſes qui pourraient occaſionner des ſuppreſſions de la tranſpiration puiſqu'elle eſt alors plus abondante : on doit également éviter toute eſpèce d'excès, & ſurtout vivre d'un régime humectant, rafraichiſſant, antiputride & tonique. Pour cet effet on uſera de préférence pendant ce tems, de végétaux frais, de viandes fraiches peu chargées de graiſſe : les graſſes ſont alors contraires ainſi que le lait, le beurre, le fromage & ſurtout le poiſſon ſalé ou toute autre eſpèce de ſalaiſons. On doit avoir en même tems l'attention de faire uſage de tems en tems de fruits & boiſſons acides & du vin trempé, ſurtout dans le repas. On ne ferait pas mal, ainſi que le pratiquent habituellement les Hollandais de Curaçao, d'aciduler les mets, ſurtout les viandes, en y ajoutant un peu de jus de citron.

En joignant aux précautions dont je viens de parler, celle d'uſer pendant la ſaiſon la plus contraire & la plus dangereuſe, de quelques préſervatifs propres à prévenir les influences de l'atmoſphère & la dégénération des humeurs qui

peut en être la ſuite, le nombre de malades ne ſerait pas auſſi conſidérable qu'il l'eſt ordinairement. Le meilleur de tous les préſervatifs eſt le quina, & convient d'autant plus dans cette circonſtance qu'il eſt antiputride, febrifuge & propre à ſoutenir le ton des organes digeſtifs, ſans lequel la dégénération des humeurs gaſtriques ou bilieuſes, cauſe de la majeure partie des maladies, ne manque pas d'avoir lieu.

La maniere d'uſer du quina, conſiſte à le prendre en ſubſtance à la doſe d'un demi gros par jour, ou de deux en deux jours, ou mieux encore d'en faire infuſer une ou deux onces dans une bouteille de vin rouge ou blanc, ayant ſoin d'ajouter à cette infuſion, égale quantité d'écorce d'orange ou de racine de ſerpentaire de Virginie. On coule le tout, après trois ou quatre jours d'infuſion, & on le ſerre enſuite en bouteille, on doit en boire un demi verre par jour, en une ou deux doſes, à jeun & une heure avant le diner. Si l'on répugnait à prendre ce préſervatif, ou qu'on ne fût pas habitué à l'uſage du vin, on pourrait diminuer la maſſe du liquide ainſi que les doſes à prendre, en augmentant la quantité de l'écorce d'oranges & du quina qu'on met à infuſer. On peut encore au beſoin ſe borner à faire cette infuſion dans l'eau froide ou chaude, au lieu de vin ou de toute autre

liqueur fermentée ou ſpiritueuſe ; il s'agirait de laiſſer infuſer plus longtems les drogues dans le premier cas ; & dans l'un & l'autre, de fermer le vaiſſeau pendant l'infuſion. On en ſentira la raiſon ſi l'on fait attention qu'une forte décoction faite à vaiſſeau découvert altère une grande partie des propriétés de cet excellent reméde & en diminue la vertu. 8 à 10 heures d'infuſion ou une légère décoction d'une ou deux, ſuffiſent. Il eſt enſuite queſtion de filtrer à travers le papier gris & d'uſer de cette teinture qui n'a rien de rebutant ni de déſagréable au goût en y laiſſant infuſer un peu d'écorce d'orange ou de canelle, ce mélange poſſede toutes les propriétés du quina en ſubſtance quoique à un dégré moindre.

Le punch eſt une boiſſon qui convient également dans le cas dont il eſt queſtion, pourvu qu'il ne ſoit pas trop fort, & que ceux qui ont la poitrine délicate ou qui ſont d'un petit tempérament, n'en uſent qu'avec modération : on peut la rendre & plus efficace & plus agréable en l'aromatiſant avec l'eau de canelle ou l'huile eſſentielle d'oranges. L'on n'a, dans ce dernier cas, qu'à frotter avec un morceau de ſucre, comme avec une rappe, à la ſurface de l'écorce d'une orange & faire diſſoudre enſuite dans la liqueur le morceau de ſucre ainſi imbibé d'huile eſſentielle.

Ces différens moyens, que je ne conſeille que comme préſervatifs & remédes de précaution dans la ſaiſon de l'année qui me paraît la plus critique, doivent être conſidérés comme indiſpenſables, lorſqu'on habite des lieux humides & marécageux, tels que ſont ceux de quelques quartiers de la colonie; en raiſon des fréquentes fiévres intermittentes ou remittentes qu'on y éprouve, des ſuppreſſions de tranſpiration, des obſtructions ou autres maladies auxquelles on y eſt expoſé. Peut-être conviendrait-il qu'on y fît uſage de tems en tems de quelque laxatif, ainſi que le faiſaient les anciens en pareil cas; ſurtout quand il y avait apparence d'humeurs gaſtriques ſurabondantes, ce qui ne manque gueres d'arriver, pour peu qu'on digere mal ou qu'on mange un peu trop. Baglivi nous obſerve dans ſa pratique de médecine rappellée à l'ancienne maniere d'obſerver, qu'il a ſouvent éprouvé l'efficacité de cette méthode.

L'uſage des bains qu'on employe très-familièrement à Saint Domingue, eſt ſans doute très-avantageux & le ſerait encore plus, ſi l'on avait l'attention de les prendre auſſi froids qu'il eſt poſſible de les ſupporter, ſans en être incommodé. C'eſt un des meilleurs moyens pour fortifier le corps & prévenir la dégénération bilieuſe & putride des humeurs qui, comme j'aurai occaſion

caſion de l'obſerver, eſt la plus ordinaire à S. Domingue, ſurtout chez les blancs qui habitent la plaine (1).

---

(1) Cette diſpoſition naturelle que j'admets aux humeurs de la plûpart de ceux qui habitent Saint Domingue, & qui me porte à conſeiller l'uſage des acides comme préſervatifs de cette dégénération; préſente néanmoins quelques exceptions ſur leſquelles il convient d'inſiſter, afin d'éviter toute eſpèce de ſoupçon que je ſuis en contradiction avec M. Bertin : d'après ce qu'il a dit touchant les différentes dégénérations que les humeurs éprouvent dans les pays chauds, & dont il a bien exactement déſigné les cauſes, dans un précis qu'il vient de donner ſur les maladies des climats chauds & humides de l'Amerique.

Il n'eſt certainement point douteux que le relâchement qui ſuccède à la tenſion que les ſolides ont éprouvé d'abord par la raréfaction des humeurs que les influences du climat déterminent, ne ſoit un effet ſecondaire de ce premier état; que de ce relâchement des ſolides il en réſulte moins d'énergie dans leur action; & que les ſucs qui doivent réparer ou qui étaient déjà formés ne demeurent plus crûds, plus aqueux & moins animaliſés, eu égard à la débilité des organes qui doivent opérer cette animaliſation; ce qui doit occaſionner des conſtitutions molles, ſenſibles, pituiteuſes, fort communes dans nos Colonies, ſurtout dans certains quartiers; conſéquemment les maladies qui pro-

Enfin pour terminer ce que j'avais à dire sur l'utilité des préservatifs, je dirai qu'il en est encore un

---

viennent d'une dissolution séreuse des humeurs, doivent en être la suite. On concevra facilement que cette espèce de dégénération doit être favorisée par l'usage d'alimens peu nourissans, ainsi que par le séjour dans des lieux humides, lorsqu'on menera une vie molle & peu active, surtout si l'on est naturellement d'un tempérament séreux ou pituiteux. Dans ces cas, les humeurs tendront plûtot à l'aigre qu'à l'alkalescence, puisqu'elles sont d'autant plus éloignées de la putréfaction qu'elles sont peu animalisées. Tels sont les réflexions de M. Bertin ; *Vid.* son ouvrage, pag. 14 & suiv.; elles sont très-bien fondées, & prouvent que dans des cas de cette nature, les acides & la nourriture végétale que j'ai conseillé, ne seraient point des préservatifs appropriés, & qu'on doit alors donner la préférence aux toniques & à la bonne nourriture. Il ne s'ensuivra pas néanmoins, que la constitution & la dégénération sereuse soit la plus commune dans toutes nos Colonies, comme semble le croire M. Bertin, d'après ce qu'il a observé dans celle qu'il habitait, où le climat & la maniere dont on s'y conduit présentent des considérations particulières : ni que je sois moins fondé à regarder les dégénérations bilieuses comme les plus ordinaires à Saint Domingue, surtout à conseiller de préférence les moyens propres à prévenir l'alkalescence des humeurs pendant la saison critique dont je parle, comme convenant généralement,

qui ſerait je penſe très-efficace dans bien des cas & dont on pourrait tirer ainſi qu'en Italie, les plus grands avantages ; ſi l'on pouvait détruire le préjugé qui ſemble le proſcrire, & ſi l'on pouvait ſe perſuader qu'il y a nombre de cas à Saint Domingue où il ne ſerait pas moins avantageux. J'ai eu occaſion d'en voir les plus heureux effets ſur une perſonne qui depuis longtems valétudinaire, s'y détermina après avoir tenté envain deux voyages en France, qui n'avoient que pallié ſon état pour quelque tems, malgré la quantité de remédes qui lui avaient été conſeillés & adminiſtrés. Je ſuis d'autant plus porté à regarder cet expédient comme eſſen-

---

D'ailleurs, M. Bertin convient lui-même qu'on eſt plus expoſé à l'alkaleſcence des humeurs, lorſqu'on ſe nourrit d'alimens ſucculens, qui fo rniſſent des ſucs déjà animaliſés, & que les chaleurs ſont fortes ou qu'on mêne une vie très-active. Ces circonſtances ſe rencontrant à Saint Domingue plus ſouvent que celles qui peuvent déterminer un effet différent, du moins quant aux blancs & quant à la ſaiſon dont je veux qu'on évite les mauvais effets ; on verra que la contradiction qu'il y a entre M. Bertin & moi n'eſt qu'apparente ; que nous ſommes également fondés l'un & l'autre quoique nous ayons conclu d'une maniere qui ſemble totalement oppoſée & d'après l'expérience.

tiel, que j'ai obſervé que les perſonnes qui ſont dans le cas d'éprouver quelque perte naturelle ou accidentelle, ſont rarement malades dans nos Colonies, même dans les quartiers les plus mal ſains. C'eſt aux médecins à décider quand ce préſervatif convient & aux chirurgiens à le pratiquer (1).

Je ſens qu'en inſiſtant autant que je le fais ſur l'utilité des moyens préſervatifs, on ſera peut-être porté à conclure, ainſi que beaucoup de perſonnes le prétendent, qu'il eſt comme impoſſible de ſe bien porter à S. Domingue.

Il n'eſt que trop vrai, que le nombre de ceux qui y jouiſſent d'une parfaite ſanté, n'eſt pas fort conſidérable, & que les influences de ce climat ſont réellement aſſez malfaiſantes, pour qu'il ſoit eſſentiel d'être continuellement ſur ſes gardes, ſurtout pendant certains tems de l'année. Cependant nous croyons pouvoir aſſurer auſſi que la majeure partie de ceux qui périſſent dans cette Colonie, ou qui y traînent une vie

---

(1) Voyez quels ſont les bons effets des cauteres, dans le mémoire de M. Durand, imprimé dans le volume de la ſociété royale de médecine pour l'année 1781, pag. 138, & ce qu'en dit M. Carere en parlant des moyens de ſe préſerver des maladies épidémiques & contagieuſes : même volume pag. 215.

languiſſante, ſont ordinairement victimes de leur inconduite & de leurs déréglements & beaucoup plus rarement, des influences du climat : que même, l'on pourrait jouir dans ces pays d'une auſſi bonne ſanté qu'ailleurs, ſi l'on s'y conduiſait ſagement & avec précaution dans l'uſage des ſix choſes non naturelles, dont l'examen ſucceſſif va nous fournir le ſujet de quelques réflexions eſſentielles à ceux qui habitent ces contrées. Elles prouveront je crois, qu'on peut y prévenir pluſieurs des maladies qu'on eſt dans le cas d'y éprouver.

Il eſt aſſez généralement connu combien l'air eſt néceſſaire à notre exiſtence, pour que chacun puiſſe juger de quelle importance il eſt, de ne reſpirer que le plus pur & le plus ſalubre & tel qu'il eſt quand il n'eſt point altéré par des vapeurs ou miaſmes hétérogènes & qui lui ſont étrangers, & qu'il eſt facilement renouvellé ou modérément agité par le ſouffle des vents. On doit donc quand on a la liberté du choix, préférer d'habiter les lieux qui ſont à découvert & qui ſont les plus éloignés de marécages ou eaux dormantes, dont le voiſinage eſt toujours dangereux, ſurtout dans les pays chauds. Je ſçais que l'on n'en eſt pas toujours à même, & qu'il eſt des poſitions où l'on eſt forcé de braver ou de s'expoſer à ces dangers

& où l'on ne peut en mitiger les influences, que par le régime & l'uſage des préſervatifs appropriés. Mais auſſi, dans combien d'autres cas n'ai-je pas vû qu'on avait non-ſeulement négligé de choiſir les lieux convenables, pour l'emplacement des logemens ou établiſſemens d'une habitation; mais même où l'on affectait pour ainſi dire volontairement de les rendre inſalubres? Il eſt ſans doute de la plus grande importance de ne les placer que dans les lieux les plus airés & les mieux égoûtés, & ſurtout d'avoir l'attention qu'ils ſoient ſitués au vent de ces lieux mal ſains & marécageux, lorſqu'on ne peut abſolument en éviter le voiſinage, ou qu'il eſt impoſſible d'en égoûter le terrein par des travaux convenables. Mais quelles que ſoient les raiſons qui portent quelques habitans à négliger une beſogne qui leur ſemble peu importante, ou à préférer de tels emplacemens, eu égard à leur proximité & convenance, ils verront s'ils veulent prendre la peine de tout apprécier, qu'ils ſont encore plus intéreſſés à ſe garantir & à garantir leurs ſujets des influences du mauvais air.

L'on ne peut aſſez blâmer auſſi la mauvaiſe habitude qu'on a ſur pluſieurs habitations d'y creuſer des mares en pluſieurs endroits, & ſurtout de les placer auſſi à portée qu'elles le ſont des maiſons qu'on habite, lorſqu'on n'a pas

d'autres reſſources pour ſe procurer l'eau dont on peut avoir beſoin, ſoit pour abreuver les animaux, ou en cas d'incendies ; on doit du moins les éloigner autant que faire ſe peut & même les entourer d'arbres, pour en éviter le trop prompt ou fréquent deſſéchement & la grande corruption que l'eau & la vaſe contractent, par l'action continuée du ſoleil, dans les parties les moins profondes & qui reſtent à découvert & vaſeuſes, à meſure que la quantité d'eau diminue ou s'évapore. Cette raiſon doit faire ſentir combien des baſſins bâtis en maſſonne ſeraient préférables, ou du moins qu'il conviendrait que les bords fuſſent limités par des murs dont l'élévation preſque perpendiculaire, rendrait l'abbaiſſement ou le deſſéchement d'une partie des eaux qu'ils contiendraient peu ou moins conſéquent ; au lieu que ſans cette précaution, la moindre baiſſe des eaux que les marres contiennent, découvre une ſurface boueuſe plus ou moins étendue & de laquelle il s'éléve des vapeurs d'autant plus infectes, que les eaux qui ſe rendent dans ces réſervoirs ſont des plus ſales & des plus impures, d'après le peu d'attention qu'on porte à n'y diriger que les plus nettes.

Je me ſuis ſouvent aſſuré que les lieux où l'on voit une grande quantité d'inſectes, ſont toujours les plus mal ſains, ſurtout s'ils y ſont

permanens, car on ſçait qu'il eſt des habitations où ils ne paroiſſent que dans certains inſtans du jour & que c'eſt dans ces momens où les vents viennent dans la direction des lieux marécageux qui ſont quelquefois à une aſſez grande diſtance; & il me ſemblerait ſuffiſant de faire obſerver la nombreuſe quantité qu'on en voit aux environs des marres, pour prouver l'inſalubrité de l'air qu'on y reſpire alentour ; mais je puis rapporter des exemples qui paraîtront peut-être encore plus concluants & prouveront l'importance de la précaution que je recommande quoiqu'elle ſemble minutieuſe.

Un de mes amis réſidait ſur une habitation que je viſitais journellement & y avait joui pendant quatre à cinq ans, d'une ſanté raviſſante & qui était analogue à l'heureuſe & brillante conſtitution dont il était doué ; lorſque par de nouvelles circonſtances il fut obliger de quitter de logement qu'il avait occupé juſqu'à cette époque & d'en habiter un nouveau qui ſe trouvait plus à portée des établiſſemens principaux de la manufacture, mais qui malheureuſement n'était éloigné que de 15 à 20 pas d'une marre, dans laquelle on raſſemblait l'eau fournie par une très-petite ſource, dont le cours était par-fois interrompu. Cet ami ne tarda pas à éprouver les influences d'un ſi mauvais voiſinage, & malgré ſa

bonne conſtitution, quoiqu'il fût à la fleur de l'âge & qu'il menât une vie également active, qui le mettait dans le cas de s'éloigner la moitié du tems de ſon logement, il en eſſuya peu de tems après pluſieurs accès de fievre intermittente. Quoique mes premiers ſoupçons ſur la cauſe de cette malacie me paruſſent aſſez fondés; comme les fiévres de la nature de celle-ci ſont très-familieres à Saint Domingue, j'admis qu'elle pouvait être l'effet de quelque cauſe plus générale; mais je fus convaincu du contraire par la ſuite, lorſque j'appercus nombre d'inſectes dans le logement de mon ami; & qu'il éprouvait une ou deux fois par an, tant qu'il continua à habiter le même ſéjour, des maladies de même nature, tandis qu'il n'en avait eu d'aucune eſpèce depuis deux ans qu'il l'avait quitté pour ſe tranſporter à Léogane, époque où je partis pour la France.

Je pourrais joindre à cette obſervation, celle de toutes les perſonnes qui étaient logées ſur la même habitation que moi, où j'avais bien remarqué deux marres infectes à peu de diſtance; & qui furent atteintes en même tems de différentes maladies dont la cauſe occaſionnelle n'était pas douteuſe; tandis que je n'éprouvai moi-même que quelques légères atteintes, y étant moins ſédentaire & ayant la précaution d'uſer de quel-

ques préſervatifs appropriés : je me diſpenſerai d'entrer dans ce détail, croyant pouvoir conclure de ces obſervations qu'on ne ſçaurait être trop attentif à égoûter toutes les eaux ſtagnantes à l'entour des maiſons & que ſi l'on ne peut ſe diſpenſer d'en ramaſſer, ou que la ſituation des terreins en rende leur écoulement impraticable; alors il faut préférer des baſſins dans le premier cas, ou du moins placer les marres à la plus grande diſtance poſſible des logemens habités & les pratiquer au deſſous du vent qui regne le plus fréquemment : dans le ſecond on doit faire enſorte de placer ces mêmes logemens ſur le terrein le plus éminent & le plus élevé au-deſſus du niveau de celui qui peut être ſubmergé ou marécageux.

J'obſerverai en paſſant que lorſqu'il s'agit de faire des fouilles conſidérables à proximité des établiſſemens & que les terres ont été couvertes pendant quelque tems par des eaux ſtagnantes; on doit choiſir les tems les plus propres, ou plutôt les moins dangereux, pour ces ſortes d'opérations; au lieu de ſuivre ſeulement l'ordre des travaux comme on le pratique ordinairement. Des milliers d'exemples ne prouvent que trop, combien ces fouilles ſont dangereuſes, tant pour les ouvriers qui y ſont employés que pour ceux qui ſont à portée de reſpirer les exhalaiſons qui en

émanent. Il ſerait donc important d'éviter ces ſortes d'opérations dans le moment des grandes chaleurs, & même de prévenir la néceſſité d'y avoir ſouvent recours, par l'attention de rafraîchir de tems en tems les foſſés d'égoût, afin d'en éviter les obſtructions. Peut-être même ne ſerait-il pas hors de propos de mieux choiſir le moment pour la fouille des piéces de cannes qui ſont naturellement marécageuſes. J'ajouterai en terminant ce que j'avais à dire ſur les cauſes qui contribuent à l'inſalubrité de l'air, que l'inattention de placer les parcs des animaux auprès & au milieu des établiſſemens, n'en eſt pas moins blâmable, & que ſi la crainte des voleurs ne permet pas de s'en diſpenſer, on devrait au moins avoir l'attention de les placer ſur une pente rapide & ſurtout ne pas y laiſſer accumuler & croupir le fumier qui en réſulte. La même obſervation doit être appliquée pour les fatras d'indigo qu'on entaſſe & abandonne pendant pluſieurs années aux progrès d'une fermentation, dont les effets ſont toujours dangereux pour les perſonnes qui habitent les maiſons qui ſont ſituées auprès.

Lorſque j'ai obſervé que la préſence d'une nombreuſe quantité d'inſectes indiquait aſſez poſitivement l'inſalubrité des lieux, j'ai dû remarquer, que lorſqu'elle n'était point permanente, elle était alors moins conſéquente en ce qu'ils

provenaient d'une autre cauſe, il eſt néanmoins à propos d'ajouter qu'on doit éviter de s'expoſer dans ces momens aux courants d'air qui les apportent, attendu qu'il ne peut qu'être mal ſain, & chargé des émanations marécageuſes des lieux à travers leſquels il a paſſé.

Les alimens ne ſont pas moins néceſſaires à notre exiſtence. Ce n'eſt que par eux que nous pouvons réparer les pertes continuelles que nous faiſons. Il ſera queſtion ci après de ce qui doit être relatif aux négres particulièrement. Il s'agit d'en déterminer ici l'uſage de la maniere la plus convenable.

On ne doit jamais oublier que la ſobriété eſt de tous les moyens le plus propre à conſerver la ſanté, & que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on dit en proverbe *qui boit & mange peu* n'eſt jamais malade. Il faut cependant avoir toujours égard à l'habitude ainſi qu'à la conſtitution différente de chaque ſujet, lorſqu'on veut déterminer les limites de la ſobriété, au-delà deſquelles tout eſt excès. Elles conſiſtent à proportionner la quantité d'alimens que nous prenons à nos pertes & à l'état des organes qui doivent les digerer : il eſt aiſé de concevoir que quand on agit beaucoup on éprouve des pertes conſidérables & que le corps a beſoin de plus grandes réparations que ſi l'on mène une vie ſédentaire ; mais il n'eſt pas

auſſi aiſé de déterminer quelle eſt la nature des alimens qu'on doit préférer dans différents cas, eu égard au goût & aux conſtitutions d'un chacun : c'eſt pourquoi l'on doit examiner avec quelque ſoin quels ſont les alimens qu'on digere le mieux, afin d'apprendre à diſtinguer ceux qui peuvent être contraires. L'on doit enſuite préférer ceux qui peuvent corriger ou prévenir en même tems les effets des cauſes morbifiques auxquelles on ſe trouve expoſés. C'eſt d'après cette conſidération que dans un pays tel que celui de Saint Domingue, où la chaleur & l'humidité de l'atmoſphere tendent à produire des dégénérations bilieuſes putrides, on doit inſiſter de préférence ſur l'uſage des végétaux, puiſque ce ſont les alimens les plus propres à prévenir ces dégénérations. Je ne prétens pas qu'on doive ſe borner à cette ſeule eſpèce d'alimens, perſuadé qu'il y aurait en plaine beaucoup de perſonnes qui ne pourraient s'y réſoudre, ni ſupporter un pareil régime, & qu'il ne ſerait pas ſuffiſamment nourriſſant pour nombre d'autres; mais on doit être perſuadé qu'il eſt très-eſſentiel de faire uſage de végétaux, en même tems qu'on uſe des alimens fournis par le régne animal. Il ſuffit de s'étayer de l'exemple de ceux qui réſident dans les mornes, & qui par choix ou néceſſité ne vivent pour ainſi dire que des légumes qu'ils ont à leur portée, pour juger

combien cette nourriture peut être avantageuſe, d'après la brillante ſanté dont ils jouiſſent aſſez généralement, & combien l'on doit être réſervé ſur l'uſage des alimens gras & alkalescens, ſurtout ſi l'on ne peut en mitiger les effets par le mélange de toute eſpèce de végétaux dont on eſt quelquefois privé.

Je ne ſçaurais trop recommander de bien faire attention à la qualité du pain dont on ſe nourrit. Cet aliment eſt ſans contredit le plus néceſſaire & le plus ſalutaire lorſqu'il eſt préparé avec de la farine de bonne qualité, mais auſſi des plus dangereux lorſqu'elle eſt mauvaiſe, comme il arrive aſſez ſouvent dans les colonies, ſurtout en tems de guerre, ſoit par l'avidité de quelques marchands qui la gardent trop longtems afin d'en tirer meilleur parti; ſoit par la vente de celle qui a longtems ſéjourné dans les magaſins du Roi & qu'on veut renouveller. Le bon marché qu'on fait de cette affreuſe drogue, fait qu'on parvient toujours à la placer & qu'elle eſt enlevée. Si cependant on pouvait ſe perſuader, combien le mauvais pain eſt préjudiciable & que les maladies les plus dangereuſes & les plus graves, en ſont ordinairement le produit, on verrait que les vivres de terre ſont infiniment préférables & que le mauvais pain eſt la plus nuiſible & la plus dangereuſe de toutes les nourritures.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que j'inſiſte ſur ce point & ſans avoir vû de terribles effets de cette cauſe pendant la guerre derniere; dans ces tems ſurtout où les farines fraiches manquant, on n'uſait que de celles qui avaient vieilli & dont la mauvaiſe qualité n'était que trop prouvée par la mauvaiſe odeur & par la quantité de mittes ou autres inſectes qu'elles recèlaient. Quoiqu'il ſoit aſſez facile de reconnaître la mauvaiſe farine, lorſqu'elle l'eſt à ce point, comme on ne manque pas alors d'uſer de différens moyens pour en couvrir les défauts apparens, il eſt important de faire connaître comment l'on peut appercevoir cette fraude; le même moyen ſervira à faire diſtinguer les farines les meilleures & les plus fraiches de celles qui le ſont moins ou qui ſont altérées par le mélange d'autres fécules végétales, comme le ſont la plûpart de celles qu'on apporte de la nouvelle Angleterre.

Il s'agit de ſçavoir que la farine de froment eſt compoſée de trois parties, l'une *amylacée* ou fécule proprement dite, appellée vulgairement amidon, la ſeconde, *partie muqueuſe* ou mucilagineuſe, & la troiſieme la *partie glutineuſe* ou vegeto animale. Pour ſéparer ces trois principes, on n'a qu'à prendre une poignée de farine & en faire d'abord une pâte en y ajoutant une petite quantité d'eau, on la malaxe enſuite dans la main

en laissant couler dessus un filet d'eau qu'on doit recueillir dans un vase tant qu'elle paraît blanchir & entraîner avec elle quelque chose de la pâte qu'on a dans la main, & qui se réduit, lorsque l'eau passe bien claire, en une substance grisâtre, molle, très-élastique lorsqu'on la tire entre les doigts. C'est cette partie qu'on a appellé végéto-animale, en raison de son analogie apparente avec les membranes des animaux & qu'elle donne à la distillation les produits des substances animales; & c'est elle qui fournit le moyen d'épreuve dont nous devons parler. L'eau qu'on a versé sur la pâte & qu'on a ramassé dans un vase, dépose la fécule au fond, tandis que l'autre principe, *extrait muqueux & sucré*, reste dissout dans l'eau & ne peut être apperçu & recueilli que par l'évaporation. Nous observerons maintenant que c'est dans les proportions convenables de ces trois principes que consiste la meilleure farine & que dans ce cas la partie glutineuse constitue le quart de la masse totale à peu près. Si la farine est pauvre, c'est-à-dire composée de grain mal venu ou mélangée de fécules étrangères, la partie glutineuse est moins abondante, tandis qu'elle manque totalement dans la farine fermentée ou pourrie, & ce déficit est plus ou moins complet, selon que la fermentation est plus ou moins avancée. C'est en raison de son analogie avec les substances animales,

males, qu'on ſçait être plus putreſcibles que les autres, que la partie glutineuſe ſe décompoſe lorſque les farines ont vieilli ou ont été mouillées, ſurtout dans les pays chauds. Comme les farines étrangeres qu'on eſt dans le cas de mêler à la farine de froment, ne contiennent que très-peu & preſque pas de matiere glutineuſe, il ſera facile de diſtinguer méme les farines les plus fraiches ainſi mélangées, d'avec celles qui ne le ſont pas. Il faut néanmoins convenir que cette fraude eſt infiniment moins conſéquente que toutes celles qu'on employe pour donner à la farine altérée l'apparence d'une bonne qualité, & que même ce mélange de différentes fécules végétales, eſt un moyen de reſſource qui devrait être employé de préférence, lorſque la bonne farine eſt rare ou trop chere, à celles qui ſont altérées & qu'on achete à vil prix.

Il eſt important d'ajouter que la partie mucoſo-ſucrée eſt moins abondante dans le froment que dans l'orge, la patate &c., que c'eſt cette partie qui contribue le plus à la fermentation ſpiritueuſe ou vineuſe & enſuite acide. C'eſt pourquoi ces alimens ſont ſi venteux & s'aigriſſent ſi facilement dans l'eſtomac de ceux qui ſont naturellement ſujets aux aigreurs ou chez leſquels les digeſtions ſe font lentement : auſſi ne devrait-on uſer des patates en ce cas, qu'avec beaucoup de mo-

dération, à moins de n'en prendre que la fécule pure, qui, ainſi que celle du mais, du manioc, peuvent fournir des crêmes ou autres alimens nouriſſans légers & point malfaiſans.

Si les erreurs qu'on commet ſur le choix des alimens ſont ordinaires & nuiſibles à Saint Domingue; celles qu'on commet par le peu de ſobriété avec laquelle on en uſe, ſont encore plus fréquentes, par l'habitude qu'on a d'y ſervir les tables avec profuſion & de les couvrir de mets très-variés. Les effets qui réſultent du mélange de cette multiplicité d'alimens, ſont d'autant plus préjudiciables, que la variété des apprêts porte toujours à l'intempérance du moment, & que l'appétit au lieu d'être naturel, n'eſt excité que par des moyens factices ou artificiels. Qu'on ſache que l'immortel Boërhaave répondit, quand on lui demanda quelles étaient les cauſes des nombreuſes maladies auxquelles nous ſommes ſujets aujourd'hui & que les anciens ignoraient? *Qu'il fallait compter les cuiſiniers* ; alors on verra juſqu'à quel point il était perſuadé que leur art peut y contribuer. Cette opinion eſt d'autant plus fondée, que nous ſçavons que la plûpart de nos indiſpoſitions proviennent de mauvaiſes digeſtions, & que ceux qui vivent le plus ſobrement, ſont ceux qui en éprouvent de moins fréquentes.

Il ſerait d'autant plus néceſſaire de ſe perſuader

de cette vérité à Saint Domingue, que les organes digeſtifs y ſont naturellement affaiblis & ne peuvent exercer complettement leurs fonctions, que tout autant qu'on a l'attention de ne pas les ſurcharger & de les aider même par des moyens convenables. De ce que l'eſtomac ſerait en état de recevoir une quantité ſur-abondante d'alimens, ſans qu'on en éprouvât des ſymptomes de peſanteur & de tenſion dans cet organe, des oppreſſions ou aſſoupiſſemens ſi propres à caractériſer cette eſpèce d'excès; il ne faudrait pas ſe figurer que l'on n'aurait pas dépaſſé les bornes d'une ſobriété raiſonnable, ainſi qu'on l'imagine ordinairement : il ne faut jamais oublier, qu'indépendamment du premier travail de la digeſtion qui s'opère dans les premieres voyes, il en eſt un ſecond encore plus important, & dont l'imperfection amene des ſuites encore plus dangereuſes & plus fréquentes. Cette ſeconde digeſtion conſiſte dans le travail des organes qui conſtituent les ſecondes voyes, de maniere que le chile, qui eſt le produit de ceux qui ont eu leur action ſur la pâte alimentaire dans les premieres, en devient propre à être aſſimilé à nos fluides & à nos ſolides; mais il faut pour que cette aſſimilation ait lieu, que ces mêmes organes ſecondaires ſoient dans leur intégrité convenable, & que les forces toniques ſoient juſtement proportionnées aux forces digeſtives,

ſans quoi les nouveaux ſucs, privés de la principale circonſtance qui doit perfectionner leur élaboration, deviennent impropres à fournir complettement aux réparations néceſſaires, & ne manquent pas de donner lieu à une infinité d'indiſpoſitions diverſes, en raiſon des différentes dégénérations qu'ils peuvent éprouver ou des différens organes qui peuvent en être affectés.

C'eſt d'après de ſemblables conſidérations, qu'on pourra ſe repréſenter pourquoi les alimens de la plus facile digeſtion, mais trop ſucculens, pris en trop grande quantité, nuiſent aſſez ſouvent aux convaleſcens d'une longue maladie, quoiqu'ils n'en éprouvent point d'abord, les ſymptomes des indigeſtions dont le ſiege eſt dans les premieres voyes; tandis que le même inconvénient n'a pas lieu chez ceux qui n'ont pas reſté longtems malades, quoique les pertes qu'ils ont éprouvées aient été auſſi conſidérables. On voit que dans ce dernier cas, les forces toniques ne ſont pas dans l'état de langueur où le premier les a réduites. Il ſera donc à propos d'avoir toujours égard au rapport qu'il peut y avoir entre les forces toniques & les forces digeſtives, lorſqu'on voudra régler quelle doit être la quantité d'alimens que l'on doit prendre; & d'après cette même conſidération on pourra déterminer quels ſont les cas où il convient de prendre quelque exercice

après le repas & quels ſont ceux où le repos eſt préférable & plus avantageux. C'eſt-à-dire, que ſi les forces toniques ſont très-affaiblies, ou qu'étant dans leur intégrité, des pertes conſidérables qui auraient précédé ne reclameraient pas de grandes réparations ; il ſerait alors eſſentiel d'aider le travail de la digeſtion, par un doux exercice quelque tems continué ; tandis que le repos & même le ſommeil ſeraient préférables & même néceſſaires à de faibles conſtitutions. Sans ce repos les forces toniques, diſtribuées ailleurs que ſur les ſeuls organes qui doivent opérer la digeſtion des ſucs alimentaires, deviendraient inſuffiſantes. Il ſera facile d'après cette digreſſion de réſoudre la queſtion, s'il eſt toujours à propos de prendre de l'exercice après le repas, & d'où vient que dans les pays chauds la nature ſemble nous indiquer de préférer l'inaction : & enfin d'où vient, *eu égard à l'intempérance avec laquelle la plûpart des hommes y vivent*, en conſidérant généralement ſur-tout la débilité des organes digeſtifs, d'où vient dis-je, que l'habitude où l'on eſt de ſe coucher pour ainſi dire au ſortir de table, eſt ſi pernicieuſe à ceux qui jouiſſent d'une médiocre ſanté ou qui ſont un peu avancés en âge. Du moins devraient-ils ſouper plus légèrement, ou ne prendre le ſoir que des alimens très-faciles à digérer.

J'obſerverai quant aux boiſſons, que quoique l'eau ſoit généralement regardée comme la plus ſalutaire & comme le meilleur diſſolvant des alimens, l'uſage modéré du bon vin, m'a paru préférable dans quelques circonſtances & néceſſaire dans d'autres.

Si l'on ſe rappelle ce que j'ai dit ſur la conſtitution naturelle de l'air de S. Domingue ; qu'il eſt chaud & humide, & que dans nombre de quartiers, les exhalaiſons marécageuſes le rendent mal ſain, ſurtout dans certains tems de l'année ; on verra que dans ce cas l'uſage du vin ne peut qu'être utile, ſi l'on fait attention avec quels ſuccès on l'a employé dans les maladies des priſons, ou dans des épidémies où cet *élément* (1) était altéré dans ſes principes. On verra que le vin eſt propre à prévenir l'état de relâchement des fibres de l'eſtomach & à corriger, ou du moins à mitiger, la mauvaiſe qualité de certaines eaux qu'on eſt quelquefois obligé de boire à S. Domingue, dans quelques quartiers, à défaut de meilleures (2). Il

(1) Je me ſers ici de l'expreſſion généralement admiſe, quoique contradictoire avec celle de *principes* que j'ajoute enſuite, afin de donner à entendre que le fluide que nous reſpirons & qui compoſe l'atmoſphère dans laquelle nous ſommes plongés, eſt compoſé de différens principes.

(2) Pour connaître la pureté des eaux & le choix

eſt aiſé de voir que dans toute autre circonſtance que dans celles que je viens de déſigner, l'on pourrait ſe paſſer de vin & boire de l'eau indifféremment ; cependant ſi l'on fait attention que l'on eſt porté, par la ſeule ardeur du climat, à boire plus fréquemment & plus copieuſement ; que le relâchement de l'eſtomach & l'atténuation des ſucs qui ſont ſi eſſentiels aux digeſtions ſont l'effet de boiſſons aqueuſes, ſurtout priſes en trop grande quantité ; on verra que l'uſage modéré du vin, eſt d'autant plus préférable qu'il eſt bien plus propre à étancher la ſoif, ſi l'on a l'attention de le boire bien trempé, ainſi que je l'entends quand j'en conſeille l'uſage. Car, autant il me paraît utile bû avec cette modération, autant je le crois préjudiciable lorſqu'on en uſe avec excès & qu'on le conſidere autrement que comme un cordial excellent, dont il ne faut uſer qu'à propos, ainſi que de beaucoup d'autres li-

---

qu'on doit en faire, il faut ſavoir que celles qui viennent des montagnes ou qui ſortent des ſources, qui ſont à leurs baſes & ont un court rapide ſont les meilleures, admettant qu'elles ſont en même tems, pures, limpides, &c., que celles qu'on trouve dans les plaines & qui ont un courant viennent enſuite, & qu'on doit préférer celle des rivieres priſe dans le milieu de leur courant, à celle de puits ou ſources ſtagnantes.

queurs, dont on n'abuſe que trop, & dont les effets ſont encore plus dangereux dans les pays chauds.

Quant aux autres boiſſons dont on eſt dans le cas de faire uſage à Saint Domingue, pourvu que ce ne ſoit qu'avec une certaine modération, & qu'elles ne ſoient ni trop ſpiritueuſes ni trop relâchantes, elles ne ſont pas contraires. J'obſerverai ſeulement, quant à celle du café, dont l'uſage eſt encore plus familier dans cette colonie qu'ailleurs; qu'il ne convient nullement à ceux qui ſont maigres & d'un tempérament bilieux ou mélancolique, ni à ceux qui ont le genre nerveux très-irritable ou dont le ſang eſt chaud & ſec, & que ces perſonnes doivent au moins n'en prendre qu'avec modération, ſi l'habitude déjà contractée le leur a pour ainſi dire rendu néceſſaire : encore conviendrait-il, qu'ils le priſſent affaibli avec le lait d'amendes, plutôt que de le prendre pur. Il eſt au contraire nombre d'autres perſonnes qui ſe trouveront très-bien de l'uſage modéré de cette boiſſon, & c'eſt même le plus grand nombre; tels ſont les tempéramens pituiteux & froids, dont la fibre eſt molle & relâchée, & qui faiſant peu d'exercice ou menant une vie trop ſédentaire, ont beſoin de quelque ſtimulant pour faire circuler les humeurs qui, comme on ſcait, tendent aſſez ſouvent aux ſta-

gnations ou engorgemens, ſurtout chez ceux qui paſſent une bonne partie de leur vie dans leur lit ou dans l'inaction.

Quoiqu'on ne faſſe pas un auſſi grand uſage du thé dans nos Colonies que dans le nord du continent; je crois devoir obſerver que l'abus de cette boiſſon pourrait y être préjudiciable, & que ceux qui ſe ſont faits une habitude d'en prendre, devraient avoir l'attention d'y ajouter une petite quantité d'une liqueur un peu cordiale, telle par exemple que l'élixir de Garus ou Stougton, une petite quantité de rhum &c., & même qu'on ſerait bien de préférer l'infuſion de la feuille d'oranger en guiſe de thé, lorſque l'état de faibleſſe ou de débilité de l'eſtomac annonce, ainſi que l'on ne le voit que trop ſouvent dans les pays chauds, une trop grande mobilité. Cette boiſſon étant amère & tonique, convient non-ſeulement à cet état, mais même comme préſervatif contre les influences de la ſaiſon chaude & humide. Elle convient conſéquemment ſous ce point de vue, à ceux qui habitent les lieux humides ou marécageux, & n'en ſera que plus ſalutaire en y ajoutant du bon vin au lieu de toute autre liqueur plus ſpiritueuſe.

L'on ne peut douter que le ſommeil ne ſoit bien utile & même indiſpenſable & que les veilles immodérées ne ſoient toujours préjudiciables; mais

on ne doit pas ignorer non-plus, qu'un ſommeil trop longtems continué peut être très-nuiſible, ſurtout dans les pays chauds, & que ce n'eſt qu'autant qu'on en proportionne la durée au beſoin qu'on en a, qu'il peut être ſalutaire. L'on pourra déterminer d'une maniere aſſez préciſe quel eſt le tems qu'il convient d'y donner, en faiſant attention que ceux qui ſont de plus grandes pertes pendant la veille & qui fatiguent le plus, ſont en général ceux qui en ont le plus beſoin; cependant on a une régle encore plus poſitive en faiſant attention que le corps eſt, après un ſommeil juſtement proportionné, dans un état d'alacrité & de légéreté qu'on ne ſent pas quand le ſommeil eſt trop long ou inſuffiſant. C'eſt d'après ce ſigne que chacun doit régler le tems qui doit appartenir au repos. Alors on verra qu'il eſt aſſez rare, que, dans un climat où tout ſemble inſpirer la non-chalance & la molleſſe, on ne s'y livre pas un peu trop & que ce doit être une des principales cauſes qui contribuent le plus à l'atonie des organes, & conſéquemment à la plûpart des maladies qui doivent en réſulter & dont les exemples ſont ſi multipliés. Je crois être d'autant plus fondé dans ces réflexions, que j'ai aſſez conſtamment obſervé que ceux qui ſe livraient le moins au ſommeil jouiſſaient aſſez communément d'une meilleure ſanté.

Je remarquerai en paſſant, qu'on doit toujours faire enſorte de ſe lever de bonne heure, afin de reſpirer la fraicheur du matin, & que quoiqu'on ait beaucoup diſputé ſur les avantages & déſavantages de *la méridienne*, elle eſt, généralement parlant, avantageuſe à Saint Domingue, & qu'on peut s'y livrer ſans crainte à cette envie de dormir que la nature ſuſcite vers le milieu du jour, ſurtout après le repas, ſoit que cela provienne des excès de chaleur, du travail de la digeſtion, ſoit de ce que le ſommeil de la nuit aura été inſuffiſant; ſurtout ſi l'on a l'attention de ne pas dormir trop longtems & de prendre ce court ſommeil dans une ſituation légèrement inclinée en arrière & aſſis dans un fauteuil ou autre ſiége analogue.

Quoique je conſeille ſouvent l'exercice, comme un des moyens les plus eſſentiels à Saint Domingue, on ne doit point ignorer qu'il ne peut être réellement avantageux, qu'autant qu'il n'eſt point exceſſif, ni dans le cas de provoquer des ſueurs trop abondantes, qui ne pourraient qu'être contraires, en ce qu'elles ne manqueraient pas d'affaiblir. Rien n'eſt cependant plus ordinaire que d'entendre dire à Saint Domingue qu'il faut y ſuer pour s'y bien porter & d'entendre féliciter ceux qui ſuent abondamment même ſans cauſe manifeſte. Si l'on faiſait cependant attention

que, dans ce dernier cas, les ſueurs ne ſont qu'un effet de l'extrême faibleſſe des perſonnes ; & que, dans le premier, cette perte n'a d'autre propriété que d'affaiblir, du moins dans l'état de ſanté ; on verrait qu'il vaudrait encore mieux la prévenir que l'exciter. Que réſulte-t-il en effet de ces ſueurs exceſſives ? Si le corps eſt aſſez robuſte pour les ſupporter & ne pas en être épuiſé, l'on en éprouve toujours une ſoif extrême, qu'on tâche de calmer par des boiſſons abondantes qui ne manquent pas d'affecter ou de relâcher l'eſtomac, à moins qu'on ne les rende toniques par quelque ſpiritueux ; mais alors elles manquent une partie de leur effet. Quand on ſçait quelle eſt l'énorme quantité d'humeur que nous perdons par la voie de l'inſenſible tranſpiration ſeulement, on n'eſt plus étonné de la ſoif exceſſive qu'on eſt dans le cas d'éprouver, lorſque les ſueurs viennent ſe joindre à une perte auſſi abondante. Il n'eſt donc pas douteux qu'elles ne ſoient réellement préjudiciables, eu égard à l'état de faibleſſe qui doit s'enſuivre & que ſi elles doivent être conſidérées comme avantageuſes dans certain cas, ce n'eſt que dans quelque état morbifique & où elles peuvent entraîner des levains ou principes morbifiques étrangers qui ſeraient contenus dans nos humeurs & qui ne manqueraient pas d'y nuire, ſi leur dépuration qui a lieu par la

ſueur, venait à être interrompue, comme je l'ai déjà obſervé.

C'eſt ſans doute ſous ce point de vue qu'Hippocrate dit que les corps qui tranſpirent bien, ſont plus faibles & plus ſains que les autres, & ſe délivrent facilement des maladies; tandis que ceux qui ſont plus robuſtes & qui tranſpirent mal, s'en délivrent plus difficilement; puiſqu'il dit en même tems que ceux qui tranſpirent peu, lorſqu'il n'ya point maladie, ſont plus forts: nous pouvons donc conclure que les ſueurs ne ſont réellement avantageuſes qu'à ceux qui recèlent quelque levain ou principe morbifique dans leurs humeurs, & qu'hors cette circonſtance elles ſont réellement contraires.

Enfin il ſuffit de dire que les paſſions ne ſont que des fonctions erronées de l'ame, ou plutôt des déréglemens de l'imagination pour que l'on puiſſe ſe figurer combien elles peuvent être préjudiciables, en remarquant que toutes les fonctions, même celles qui ſont les plus importantes à notre exiſtence, peuvent en être altérées. Ce n'eſt pas ici le cas de parler des différentes maladies morales qui en ſont les effets & qui ſont ſouvent d'autant plus opiniâtres & dangereuſes, que les médecins les plus habiles ne peuvent y remédier efficacement, que lorsque les malades contribuent eux-mêmes à leur guériſon, en joi-

gnant aux avis qu'on peut leur donner, ceux que la raiſon ſeule peut & devrait leur dicter. Je me contenterai d'obſerver que le chagrin & la colere ſont de toutes les paſſions celles qui contribuent le plus aux fréquentes maladies qu'on éprouve dans les pays chauds & à les rendre dangereuſes : à raiſon de la faibleſſe & de l'extrême irritabilité des organes & de la propenſion naturelle des humeurs vers la dégénération bilieuſe ; c'eſt pourquoi l'on doit en éviter ſoigneuſement l'occaſion ou du moins le plus qu'on le peut.

SECTION IIe.

SI le pere de la médecine a commencé par nous faire enviſager les difficultés ſans nombre que préſente l'art de guérir, & a dit qu'en raiſon de l'étendue des connaiſſances qu'il jugeait néceſſaires, la vie de l'homme était courte pour acquérir toutes celles qui y ont rapport ; on ne ſera pas étonné qu'on ait diviſé ce même art en trois parties, qui, quoique tendants au même but, c'eſt-à dire à la conſervation de l'eſpèce humaine, pouvaient être ſéparément exercées. Dès-lors la partie qui concerne la médecine proprement dite, a été diſtinguée de celle qui appar-

tient à la chirurgie ; & l'une & l'autre ont été comme ſéparées de la troiſieme qui a rapport à la pharmacie.

Je ne parlerai pas des avantages qui ont pû réſulter de cette diviſion, ni du danger qu'il y auroit à admettre ponctuellement un tel démembrement & à s'y reſtreindre ; puiſque tout homme de l'art un peu inſtruit ne peut qu'être étonné de la parité de phénomenes qu'on obſerve entre la plûpart des maladies qui ont été décernées à la chirurgie, & celles qui concernent les médecins ; & que de cette comparaiſon il réſulte ſouvent des lumieres dans l'emploi des remèdes convenables pour le traitement des maladies internes. C'eſt une preuve évidente que, ſi le chirurgien peut ſe borner à connaître les maladies externes ; le vrai médecin ne peut ſe diſpenſer de joindre à la connaiſſance des maladies internes, celles qui ont rapport à la théorie chirurgicale. Au reſte quelqu'eſſentiel qu'il puiſſe être que les uns & les autres s'occupent plus particuliérement de ces différentes parties, eu égard au vaſte champ que chacune peut préſenter ; il n'en eſt pas moins vrai que ceux qui veulent exercer dans les colonies, ſur-tout en plaine, ne doivent pas avoir beaucoup d'égard à la diviſion importante dont nous parlons & qu'il eſt à propos qu'ils ſoient également verſés en chirurgie comme en médecine,

puiſqu'ils ſont dans le cas d'être employés journellement pour l'un & l'autre objet & qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'ils euſſent en même tems des connaiſſances pharmaceutiques, tant pour pouvoir connoître aiſément les drogues ſophiſtiquées, que pour réfuter celles qui ſeront altérées, & pouvoir ſuppléer, dans le beſoin, aux remèdes qu'on n'a pas, par d'autres d'une vertu analogue ou *ſuccédanés*.

En réfléchiſſant que le nombre de remèdes qu'on trouve dans la pharmacie d'un habitant n'eſt pas conſidérable, qu'ils vieilliſſent ſouvent, du moins certains, & qu'il en eſt beaucoup qui peuventent s'altérer en très-peu de tems par la grande humidité de l'atmoſphere, tandis que d'autres perdent de leur activité; il ſera facile de voir combien il eſt important de connaître les remèdes d'une maniere un peu particuliere, & que ſouvent faute de cette connaiſſance, on peut manquer non-ſeulement de tirer parti de l'occaſion qui en indique l'emploi, mais même qu'on peut en adminiſtrer qui peuvent avoir un effet contraire ou nuiſible.

Lorſqu'on fait attention qu'il eſt aſſez rare que les gens de l'art qui ſe ſont occupés en France avant de paſſer dans les colonies, ſe ſoient également adonnés à la médecine & à la chirurgie, qu'ils ſoient également verſés dans l'une & l'autre

partie

partie & que ceux qui ſe ſont adonnés à la médecine proprement dite, ignorent le plus ſouvent ce qui a rapport à la partie chirurgicale; tandis que ceux qui ſe ſont livrés à cette derniere, n'ont pas ordinairement grandes de connaiſſances de ce qui concerne les maladies internes : on ne peut s'empêcher de convenir qu'on ne peut gueres compter ſur l'utilité des uns & des autres, dans les cas qui ne ſont pas de leur compétence, & que le réglement touchant les pouvoirs d'exercer eſt eſſentiellement vicieux, puiſqu'on les obtient ſans aucune diſtinction & ſans qu'on ait exigé des épreuves convenables & ſuffiſantes. Il ſerait ſans doute plus avantageux que chacun de ces états fût exercé par deux perſonnes différentes, ainſi qu'ils le ſont dans la plûpart des villes d'Europe & même dans les plus conſidérables de nos Colonies; & quoique cette circonſtance dût induire les propriétaires des habitations à une dépenſe de plus; l'avantage inappréciable qu'il en réſulterait, de pouvoir compter avec plus de certitude ſur la capacité des uns & des autres pour la partie qui les concernerait, ne pourrait que dédommager de ce petit ſacrifice. Mais peut-on ſe flatter qu'un tel avis, quelque important qu'il puiſſe être, ſera jamais accueilli ? J'en doute. Or comment remédier aux conſéquences d'un uſage ſi mal établi ? C'eſt à MM. les Médecins & Chirurgiens

du Roi, à repréſenter qu'il conviendrait que ceux qui ſe propoſent d'exercer en plaine, & qui voudraient en obtenir le droit, fuſſent obligés de ſubir des examens aſſez rigoureux pour qu'on fût convaincu de leur capacité ſur l'un & l'autre objet, s'ils ne veulent pas ſe reſtraindre à la partie qui leur convient le plus, plutôt que d'accorder aux uns & aux autres des pouvoirs illimités. Il n'eſt pas douteux que ſi ceux qui ſont prépoſés à cet effet étaient toujours aſſez juſtes & aſſez éclairés pour remplir dignement les devoirs d'une charge auſſi eſſentielle, ils préviendraient bien des malheurs dont ils ont ſouvent été la cauſe premiere. Ils doivent faire attention qu'il importe bien moins que ceux qui prétendent au droit d'exercer, aient paſſé dans un des hôpitaux de la Colonie le tems preſcrit par l'ordonnance, que de s'aſſurer de leur capacité par des examens convenables, à moins qu'on ne manquât dans les hôpitaux du nombre d'éleves néceſſaires pour le ſervice, ce qui n'arrive gueres. Il eſt aiſé de voir que c'eſt là le point le plus important, celui auquel le public eſt le plus intéreſſé, & que le reſte n'eſt qu'une formalité très-inſuffiſante pour ceux qui ſeraient totalement dépourvus de connaiſſances en entrant dans les hôpitaux, tandis qu'elle eſt très-onéreuſe à ceux qui ſont dans un cas contraire. Je croirais même que cette

eſpèce de contrainte doit contribuer à des abus d'un autre genre, & qu'elle ne peut avoir quelque utilité que lorſqu'on la fera valoir pour ceux là ſeulement qui ne ſont pas dans le cas de mériter la confiance du public, je m'explique.

Dès que ceux qui voudront exercer leur état ne pourront plus s'excuſer ſur la longueur du tems qu'il faudrait paſſer dans un hôpital, puiſque nous croyons qu'il ſuffit de s'y être mis au fait des particularités que les influences du climat peuvent préſenter dans la marche & le traitement des maladies, & qu'on ſera perſuadé qu'il ſuffit d'être inſtruit pour obtenir les pouvoirs d'exercer; chaque habitant, même ceux qui ſeront les plus éloignés des chefs lieux & qui ſont les moins propres à juger du merite de ceux qui voudront s'occuper dans leur quartier, doutera avec quelque raiſon des talens de ceux qui chercheraient à leur en impoſer, s'ils n'étaient pas munis de lettres de maîtriſe ou ſi leurs noms n'étaient pas portés ſur les étrennes américaines. On ſçait que pour y être inſcrit il faut produire les titres en vertu deſquels on a ce droit. Je ſçais que la plûpart s'en diſpenſaient autrefois, attendu que cette formalité n'aboutiſſait pas à grand choſe, & qu'aucun réglement n'y obligeait. Ayant cependant réfléchi que c'était un moyen de plus pour démaſquer quelques-uns de ces charlatans, qui ſe

permettent d'exercer ſans titre un état auſſi délicat que celui dont ils ignorent les premiers élémens ; je penſe qu'il ſerait à propos que les Médecins & Chirurgiens qui ont droit d'exercer, conſentiſſent à cette petite formalité, puiſqu'il eſt de leur intérêt de ne pas être confondus parmi ceux qui ne doivent être regardés qu'avec mépris.

Quelques étrangeres que paraiſſent les réflexions que je viens de faire, au but que je me ſuis propoſé, on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'elles y ont quelque rapport, ſi l'on fait attention que l'iſſue d'une infinité de maladies dépend ſouvent du plus ou du moins de connaiſſances de ceux qui ſont appellés pour y remédier, & qu'il eſt toujours de la plus grande conſéquence, qu'ils ſoient très-inſtruits & ſurtout dans le cas d'agir utilement ; ou du moins qu'il ſoient aſſez prudens pour ne pas agir d'une maniere préjudiciable. Combien de fois n'a-t-on pas été fort en peine dans ce choix, avant que nos Colonies aient été fréquentées autant qu'elles le ſont aujourd'hui ? Cet inconvénient, quoique moins ordinaire, exiſte encore dans quelques-uns de ces petits quartiers qui préſentent trop peu d'avantages pour y attirer les gens de l'art les plus éclairés. On n'y voit encore que trop de ces perſonnes qui s'imaginent étaler leur ſçavoir & prou-

ver leur utilité, en raiſon de la multiplicité de remédes qu'ils employent & dont ils ſurchargent l'eſtomac de leurs malades. Ce n'eſt pas que je blâme l'emploi varié de différens remédes, lorſque les indications en exigent de différentes eſpèces, ſoit quant à la nature du mal, ſoit quant au goût & dégoût que les malades en éprouvent; mais il eſt ſi important de faire la médecine d'une maniere ſimple, dans des lieux où l'on eſt ſouvent au dépourvu des choſes même les plus eſſentielles, que j'ai crû devoir faire cette réflexion pour que les habitans ſoient un peu plus perſuadés qu'il y a au moins autant du mérite à guérir avec les moyens les plus communs, lorſque parmi ceux-là il en eſt dont les propriétés ſont auſſi énergiques que celles de nombre de remèdes dont on peut ſouvent ſe paſſer.

Il ſemblerait d'après la méfiance que je cherche à inſinuer contre les perſonnes de l'art qui ſont établies dans les plus petits quartiers de la Colonie, qu'on doit y être fort à plaindre & le plus ſouvent au dépourvu de ſecours. Nous conviendrons néanmoins avec plaiſir, que le nombre de ceux contre leſquels il eſt permis de s'élever, n'eſt plus auſſi multiplié qu'il l'était autrefois & que dans la plûpart des quartiers, même de ceux qui ſont les moins intéreſſans & les moins étendus, on peut y trouver quelques perſonnes qui ſeront

toujours utiles auprès des malades. Elles ne le ſeront peut être pas autant qu'on le déſirerait ; mais ſi l'on fait attention qu'il faudrait que tout Médecin ou Chirurgien qui veut exercer en plaine ou dans le morne, fût inſtruit non-ſeulement ſur les maladies internes & les externes ou chirurgicales, mais méme ſur les maladies des yeux, ſur les accouchemens, &c. &c. ; objets qui occupent ailleurs & ſont comme diſtribués à différentes perſonnes : il ſera facile d'en conclure, que tant qu'une ſeule perſonne ſera prépoſée pour ſuffire ou remédier à ces différens cas, il ſera comme impoſſible qu'elle y ſatisfaſſe complettement : cela prouvera combien j'étais fondé, en m'élevant contre une habitude auſſi préjudiciable.

Comme il eſt fort douteux que les réflexions que je viens de faire, aient quelque effet, tant je ſuis perſuadé de la multiplicité d'obſtacles qui s'y oppoſent, je terminerai par un avis qui doit intéreſſer tous les habitans & que je crois aſſez eſſentiel. Qu'ils ſçachent que la méfiance qu'ils ont ordinairement à l'égard des nouveaux venus, eſt aſſez généralement bien fondée, & qu'il eſt rare que ceux qui paſſent dans les Colonies, pour y exercer la médecine ou la chirurgie, ſoient beaucoup verſés dans la pratique de l'un ou de l'autre état, & plus rarement encore qu'ils le

ſoient dans l'une & l'autre ; conſéquemment que s'ils peuvent être utiles dans les premiers tems de leur ſéjour, ce ſera toujours dans la partie à laquelle ils ſe ſont adonnés plus particulièrement. Ce ſerait ici le cas de prouver combien à mérite égal, ceux qui ſont déjà anciens au pays doivent avoir la préférence ; non pas que je croye que les maladies qu'on éprouve dans les Colonies ſoient d'une nature totalement différente de celles de même genre qu'on obſerve dans d'autres pays, comme je l'ai quelquefois entendu dire ; mais bien en raiſon de quelques particularités qu'elles préſentent, & de ce qu'on ne peut douter que ceux qui pratiquent depuis quelque tems ne ſoient en général bien plus eſſentiels & plus inſtruits.

Cette circonſtance me paraît d'autant plus importante, que je ne ſçaurais trop recommander d'épargner à ces mêmes perſonnes, autant que faire ſe peut, les déſagréments qui décident la plûpart d'entr'eux à ceſſer leurs fonctions, dans le moment où elles pourraient être le plus utiles. Si l'on prenait la peine de réfléchir que de tous les états que les Européens vont faire dans les Colonies, celui d'y ſoigner des malades eſt le plus eſſentiel, un des plus pénibles, & peut-être celui qui offrirait un plus grand nombre d'exemples, que dans tout autre, de perſonnes qui y ont ſuccombé ; on verrait que tous ceux qui s'en oc-

cupent méritent des égards, même de la part du gouvernement, & qu'ils avaient quelque droit de prétendre aux places dont on les a comme exclus en dernier lieu, & à jouir des priviléges d'exemption qui ne ſont accordés qu'aux Médecins, ou aux Chirurgiens brévetés ſeulement; comme ſi ceux qui ne jouiſſent pas d'une de ces deux prérogatives étaient moins utiles & moins néceſſaires au public que les autres.

SECTION IIIe.

PARMI les différentes claſſes des perſonnes qui habitent les Colonies, celle des habitans propriétaires eſt ſans doute la plus eſſentielle; vient enſuite celle des Européens qui s'y ſont tranſplantés. Mais de quelle utilité ſeraient les uns & les autres à l'Etat, ſans celle de ces êtres malheureux, que le droit & la rigueur de l'eſclavage ſoumet à leurs ordres & à leur volonté? Ce n'eſt qu'à l'aide de leurs bras qu'on trouve à la ſuperficie de la terre des tréſors, qui loin de s'épuiſer, produiſent de plus en plus à meſure qu'on perfectionne l'art de la cultiver. Il ſuffirait de réfléchir que les Colonies ne peuvent exiſter ſans eux, pour ſentir combien il importe

de s'occuper des moyens qui tendent à les conſerver, ſi le cri de l'humanité ne m'en avait ſuffiſamment perſuadé. L'on verra dans cet eſſai que la plûpart de mes réflexions leur ſont relatives, & que toutes celles que je fais dans la ſection qui ſuivra celle-ci, leur ſont particulieres.

S'il eſt des cauſes phyſiques & inévitables parmi celles qui peuvent influer ſur la conſtitution & le tempérament des créoles, il en eſt qui ne le ſont pas & qui n'en ſont pas moins conſéquentes par le peu d'attention qu'on porte à les éviter, ou par les ſuites qu'elles peuvent avoir. Arrêtons-nous un moment ſur les cruels effets d'un virus qui ſe propage de plus en plus dans toutes les parties du globe, & dont les exemples ſont encore plus fréquens en Amérique que partout ailleurs. C'eſt à cette terrible cauſe que j'oſe attribuer cette eſpèce d'appauvriſſement de conſtitution qu'on a beaucoup trop attribué aux influences du climat. On ſe convaincroit peut-être plus facilement de ce que j'avance, ſi l'on pouvoit ſe perſuader que malgré la multitude de moyens que l'art a imaginés pour combattre & guérir cette maladie, ils ſont tous inſuffiſans lorſqu'elle eſt trop invétérée & que le virus eſt trop profondément établi; que ſouvent, ce virus peut reſter caché chez certains ſujets pendant une ſuite d'années ſans ſe manifeſter au dehors, ſi

ce n'eſt ſur les perſonnes avec leſquelles ils communiquent ; tandis que d'autres fois, il ne paraît ni chez les uns ni chez les autres avec aucun des ſymptômes qui lui ſont propres, mais ſe déguiſe ſous l'apparence d'une infinité d'autres maladies. Celles-ci ſont ordinairement longues & opiniâtres, & ſouvent incurables ſi l'on n'y obvie par des remèdes d'une nature différente de ceux qui ſemblent indiqués par les ſymptômes de la maladie apparente.

Si l'on doutait, comme j'ai occaſion de le voir quelquefois, qu'il ſoit poſſible qu'un virus étranger puiſſe reſter caché pendant quelque tems ſans ſe manifeſter par quelque ſymptôme extérieur ; ſans citer des exemples multipliés & bien certains, dont on douterait peut-être encore, je me bornerai à deux comparaiſons qui, je penſe, ſont ſans réplique. Doutera-t on que le virus goutteux exiſte réellement dans le corps d'une perſonne qui en eſt atteinte, quoiqu'il ſe porte bien pendant les intervalles des accès? Non ſans doute ; du moins les meilleurs médecins ne le penſent pas, lorſqu'ils recommandent expreſſément d'avoir égard au virus arthritique dans toutes les maladies que les goutteux ſont dans le cas d'éprouver. D'ailleurs n'a-t-on pas des exemples de charbons pe[illegible]tiels ſortis tout-à-coup à des perſonnes qui paraiſſaient être en parfaite ſanté & qui meurent

en très peu de tems, tandis qu'on en a vu d'autres tomber morts dans les rues en allant à leurs affaires. Tout cela ne prouve que trop qu'on peut porter en ſoi pendant quelque tems un levain de maladie quelquefois très dangereux, ſans s'en appercevoir, & que s'il ne produit point alors de mal ſenſible, c'eſt qu'il n'a pas encore acquis le dégré d'intenſité ſuffiſant pour altérer la conſtitution ou pour ſurmonter celui de l'énergie vitale qui s'oppoſe à ſon développement & qui veille ſans ceſſe à la conſervation de tout être vivant, tant que les cauſes qui tendent à le détruire ne lui ſont pas prépondérantes. On ne doit donc pas être étonné que des enfans viennent au monde maléficiés, tandis que leurs pere & mere jouiſſent d'une bonne ſanté en apparence. D'ailleurs en admettant que la queſtion que nous traitons ne ſoit pas encore bien décidée, puiſqu'il y a des auteurs qui ſont d'une opinion contraire, ce doute ne ſuffit-il pas pour qu'il faille pancher pour l'affirmative?

Ayant au reſte obſervé pluſieurs fois à Saint Domingue que ce virus exiſte aſſez ſouvent ſans ſe manifeſter au dehors, & ayant réfléchi ſur le genre de vie des hommes qui y ſont, ne doit-on pas préſumer qu'ils courrent ou ont couru les plus grands riſques, & qu'il eſt aſſez probable que pluſieurs doivent en être atteints. Cette

ſeule réflexion doit en faire faire de bien ſérieuſes ſur le paſſé, à tous ceux qui ſe diſpoſent à s'établir, & leur donner à penſer qu'ils ne devraient rien négliger à cette époque pour prévenir les ſuites qui peuvent réſulter de trop de ſécurité, pour peu que des ſoupçons ou les apparences leur en démontrent la néceſſité. Je ne doute point de l'utilité de cet avis, et que ſi l'on y avoit plus de foi, le nombre de ces jeunes infortunés qu'on ne met au monde, ce me ſemble, que pour y traîner une vie languiſſante, ſeroit beaucoup moindre. Leurs innocentes meres ne ſeroient pas ſi ſouvent dans le cas de gémir des maux qu'elles n'éprouvent que trop & qui ſont d'autant plus conſéquens, qu'elles ſont ordinairement victimes du cruel ſilence qu'une honnête pudeur leur impoſe. Ces triſtes exemples ne ſont que trop fréquens, & ce qui met le comble aux ſuites qui doivent en réſulter, c'eſt la trop grande réſerve de ceux, qui, ſoupçonnant la cauſe réelle de certaines maladies, n'oſent propoſer les moyens qui pourroient y remédier ou en prévenir les effets.

Lorſque j'inſiſte ſur un point auſſi délicat, c'eſt que j'ai quelquefois gémi de ne pouvoir aſſez clairement expoſer ma façon de penſer, & que quoique j'aie quelquefois réuſſi à faire prendre des remèdes convenables, en prétextant d'autres raiſons

que celles qui m'en fourniſſoient l'indication, cette reſſource m'a paru bien peu ſuffiſante, lorſqu'il eſt néceſſaire d'employer des remèdes majeurs dont la nature & les propriétés ſont trop connues pour pouvoir leur en attribuer de différentes. C'eſt donc afin de détruire des ſcrupules auſſi mal placés, & qu'on puiſſe juger de l'injuſtice de ces ſoupçons déſavantageux qu'on ſe permet trop librement à l'égard de toutes les perſonnes qui peuvent être affectées de la maladie dont je parle. Ne devrait-on pas faire attention que les perſonnes les plus honnêtes & les plus reſpectables, peuvent la contracter par les liaiſons les plus légitimes? Combien de maladies qui paroiſſent ou deviennent incurables, qu'on parviendrait à guérir, ſi indépendamment des cas où l'on a quelque certitude ſur la vraie cauſe du mal, on avait la liberté d'agir ſur de ſimples ſoupçons! ſur-tout après avoir employé en vain les remedes les plus appropriés à certaines maladies, dont pluſieurs vices cachés ſemblent prendre les caracteres.

L'aimable ſexe en faveur duquel je reclame, n'eſt pas, comme je l'ai déjà dit, la ſeule partie qui puiſſe avoir à gémir des ſuites d'une négligence condamnable; les enfans ou plutôt les jeunes infortunés qui proviennent de l'union la plus intéreſſante, ſont quelquefois encore plus

malheureux & plus à plaindre, & s'ils ne ſuccombent de bonne heure, ce n'eſt que pour traîner une vie languiſſante plus terrible encore que la mort même. Ceſſons ſur une matiere ſur laquelle je me ſuis aſſez & peut-être trop étendu, afin de continuer l'examen des cauſes qui peuvent influer ſur la ſanté & la conſtitution de ces jeunes individus.

En ſuppoſant qu'ils ſont venus au monde ſains & biens conſtitués; à combien d'autres maux ne les voit-on pas expoſés, dont on pourrait néanmoins les garantir en grande partie ? à peine ſortis du ſein de leur mere, on les prive ordinairement d'une nourriture que la nature leur avoit deſtinée, pour y ſubſtituer le lait d'une nourrice étrangere, dont la conſiſtance n'eſt preſque jamais proportionnée à leur âge & dont la qualité n'eſt que trop ſouvent altérée, tantôt par les effets de leur inconduite paſſée & actuelle, & preſque toujours par la maniere ſingulière & vicieuſe avec laquelle on les alimente. Si les mères nourriſſaient leurs enfans elles-mêmes, elles éviteraient la plupart des dangers auxquels elles expoſent leurs enfans, ainſi que ceux qu'elles courent elles-mêmes par les ſuites du reflux du lait, ſur-tout quand il eſt abondant & qu'elles ſont douées d'une bonne conſtituuion. Je me garderai bien de dire comme on le lit dans la médecine

domeſtique, qu'il n'y a que la privation du lait & la pulmonie confirmée, qui puiſſent diſpenſer les mères de remplir ce devoir, & que hors cette exception toutes les femmes, quelques délicates qu'elles ſoient, ſont en état de nourrir. C'eſt en vain qu'on ajoute, d'après *Morton*, «que des mères menacées en apparence de phtiſie par leur maigreur & leur délicateſſe, s'en ſont préſervées en nourriſſant elles-mêmes leurs enfans & en rectifiant leur régime ». L'on aurait au moins dû obſerver, en ſuppoſant que dans ces cas les enfans s'en ſoient biens trouvés, que ſi une incommodité de la nature de celle-ci ne doit pas être tranſmiſe au nourriſſon par la voie de l'alaitement, il en eſt beaucoup d'autres qui peuvent l'être. Pour lors la raiſon de ſoulager les mères des maux qu'on conſidére comme un puiſſant motif pour les décider à nourrir, puiſque ce ne pourrait être qu'aux dépens de la ſanté des enfans, deviendrait d'autant moins importante qu'on pourrait leur procurer la même reſſource, ſi toutefois l'alaitement pouvait leur être utile, en les faiſant têter par de jeunes animaux. Comme je ne doute point des effets que peut avoir la nature du lait d'une nourrice ſur le nourriſſon, qu'il influe non-ſeulement ſur le phyſique mais même ſur le moral : je me borne à déſirer que les mères qui jouiſſent d'une bonne ſanté puiſ-

ſent ſe décider à nourrir leurs enfans, & que celles qui ne le peuvent ou qui n'y ſont pas bien diſpoſées, aient les ſoins les plus ſcrupuleux à bien choiſir celles qui doivent les remplacer dans une fonction auſſi importante & auſſi ſacrée.

Quoiqu'en puiſſent dire la plupart des philoſophes & même quelques médecins, il eſt nombre de femmes qui ne peuvent ni ne doivent point alaiter leurs enfans ; & il peut même ſe faire qu'avec les ſignes apparens d'une brillante ſanté qu'on regarde ordinairement comme la preuve qu'elles y ſont très propres, elles ne le ſoient cependant pas. Il me paraît d'autant plus important d'entrer dans quelque détail ſur un objet auſſi délicat, que la plupart de ceux qui s'en ſont occupés ſemblent avoir négligé le fond de la queſtion qui ſe réduit à ſavoir quelles ſont les femmes qui doivent nourrir leurs enfans ? & quelles ſont celles qui doivent s'en abſtenir ?

Il eſt utile, je penſe, d'obſerver que toute mère qui peut nourrir ſon enfant doit le faire & qu'il y va de ſon intérêt puiſqu'elle évite par ce moyen une infinité de maux auxquels elle s'expoſe en contrariant le vœu de la nature; on ne peut douter qu'elle ne ſoit bien dédommagée de ſa peine, ſi toutefois c'en eſt une, par le ſentiment délicieux qu'elle éprouve à chaque inſtant qu'elle alaite ſon enfant & qu'elle peut

le

le preſſer contre le ſein que la nature lui a deſtiné. Mais ſi l'on fait attention qu'il eſt de néceſſité qu'une nourrice digère une plus grande quantité d'alimens pour fournir au lait dont elle a beſoin : & que pour que ce lait ſoit bien élaboré & propre à nourrir, il faut qu'elle ſoit bien portante & que toutes ſes fonctions ſe faſſent bien & paiſiblement ; on verra qu'on ne peut pas ſuppoſer que toutes les mères doivent être propres à alaiter. On ne peut nier en effet qu'indépendamment d'une infinité de maladies dont elles peuvent être affectées, il eſt nombre de circonſtances qui doivent les mettre dans le cas de renoncer à cette obligation ; parmi leſquelles on doit compter les dérangemens ou léſions des organes digeſtifs, la faibleſſe de conſtitution, une poitrine faible & délicate, une exceſſive mobilité du genre nerveux qui, ſi elle ne ſe tranſmet pas au nourriſſon avec l'alaitement, l'expoſe du moins à reſſentir les effets des troubles qu'éprouvent à tout inſtant des conſtitutions auſſi débiles. L'on ne peut douter que dans de pareilles circonſtances la mère ou l'enfant, ou l'un & l'autre en même tems, ne ſoient dans le cas de préſenter la preuve *qu'il importe d'admettre quelques exceptions* & que des aſſertions trop générales doivent être modifiées : je n'inſiſterai pas

ſur le détail des cas particuliers qui doivent fournir ces exceptions, attendu que les médecins qu'on eſt à même de conſulter & auxquels il importe d'avoir recours en pareil cas, peuvent fournir les éclairciſſemens néceſſaires : je me bornerai ſeulement à remarquer qu'on peut établir aſſez généralement, que toute femme qui dans le cours de ſa groſſeſſe a ſupporté cet état ſans que ſa ſanté en ait été affaiblie ou altérée, peut nourrir ; mais que l'on doit être très circonſpect à l'égard de celles qui ont été dans le cas contraire ; & qu'enfin on ne doit engager une nourrice à continuer à alaiter, qu'autant qu'elle continue, ainſi que le nourriſſon, à jouir d'une bonne ſanté.

Au reſte comme il eſt vraiſemblable que dans les colonies, d'autres raiſons moins légitimes que celles que nous venons d'expoſer, porteront la plupart des mères à ne point nourrir leurs enfans, par l'avantage qu'elles ont de les avoir ſous leurs yeux, & de pouvoir leur donner, *au lait près*, tous les autres ſoins ; elles doivent du moins faire en ſorte de ne leur procurer que celui qui ſera de la meilleure qualité poſſible, ce qui demande conſéquemment beaucoup de précautions dans le choix des nourrices qu'elles doivent leur donner.

Pour bien réuſſir dans le choix d'une nour-

rice il ne faut pas ſe contenter d'une apparence de ſanté, comme fraîcheur, jeuneſſe, embonpoint, ainſi qu'on le fait ordinairement ; mais il faut ſe bien aſſurer qu'elle eſt réelle, ſoit en conſultant des perſonnes de l'art lorſqu'on le peut, ſoit en ſcrutant de fort près tout ce qui peut faire ſoupçonner ou raſſurer ſur la conduite qu'elles ont tenue précédemment. Si l'on prenoit toujours de ſemblables précautions, on verrait qu'il en eſt beaucoup de ſuſpectes & que les apparences ſont ſouvent trompeuſes. Lorſqu'on s'eſt aſſuré des qualités phyſiques qu'on deſire dans une nourrice, on ne doit pas négliger entièrement celles qui concernent le moral, ſi l'on en eſt à même. Cette conſidération quoique moins importante & encore plus négligée que la précédente, paraîtra je crois mériter un peu plus d'attention, ſi l'on ſe repréſente qu'elle ne l'était pas par nos anciens & qu'ils avoient reconnu que les enfans ſucent avec le lait qui les nourrit, le tempérament auſſi bien que les inclinations qu'on remarque en eux pendant le cours de leur vie, & qu'à ces deux égards ils tiennent beaucoup plus de leurs nourrices que de leurs mères. (*Vid.* Sylvius *de tract. Morb. infant.*) On doit donc préférer parmi les nourrices celles dont le tempérament & les qualités morales paraiſſent le plus avantageux. Il faut enſuite faire en ſorte que l'âge

de la nourrice ſoit proportionné à celui de l'enfant qu'elle doit alaiter ; c'eſt-à-dire qu'une nourrice nouvellement accouchée convient mieux à un enfant né nouvellement que celle qui ſeroit déja ancienne. On peut, à la rigueur, remédier juſqu'à un certain point à ce petit inconvénient, en proportionnant la nature des alimens qu'on donne à la nourrice aux forces de l'enfant, & en rendant leur nourriture un peu plus aqueuſe : mais c'eſt ce qu'on ne fait pas & qu'on n'obſervera peut-être pas. Il peut néanmoins réſulter de cette ſeule cauſe une conſtipation douloureuſe pour l'enfant, qui doit occaſionner des accidens fâcheux ; ſurtout ſi elle venait à avoir lieu dans le moment de la dentition où il eſt ſi eſſentiel qu'ils aient le ventre libre : eu égard à la facilité avec laquelle les humeurs ſe portent vers la tête dans le premier âge de la vie. Lors donc qu'on s'apperçoit d'une trop grande conſtipation chez les enfans, & que vû l'ancienneté de la nourrice, le lait en ſerait trop épais ou trop conſiſtant ; on ne doit point négliger de donner à celle-ci quelque boiſſon ou tiſane émolliente & rafraichiſſante & même un peu laxative, telle que celle de pied de poule, de fleurs de raquette ou de mauve, le petit lait, &c. Si ces moyens ne ſuffiſaient pas, il conviendrait de donner une nouvelle nourrice plus jeune & dont le lait fût moins

ancien, puiſque c'eſt le plus efficace de tous, lorſqu'on a intention de tempérer la fievre chez les enfans & de les rafraichir. Il convient donc pour plus grande ſûreté, de choiſir des nourrices d'un âge proportionné à celui de l'enfant. Il ne ſerait pas moins important auſſi qu'on fît plus d'attention au régime qu'il convient de preſcrire aux nourrices. Gorgées ordinairement d'une abondante quantité d'alimens de différente qualité & tous très-ſucculens, & menant une vie oiſive & nonchalante ; comment peut-on ſe figurer que la digeſtion en ſoit bien faite, que le chile qui doit procurer ce lait dont on a beſoin, puiſſe être ſuffiſament élaboré & avoir les propriétés requiſes ? Cela n'eſt gueres poſſible. Doit-on enſuite être étonné que les jeunes créoles ſoient ſi fréquemment malades pendant leur alaitement & qu'il en périſſe pluſieurs lorſque les accidens de la dentition ſont compliqués de pareilles cauſes? Je ne veux d'autre preuve de ce que j'avance, que la comparaiſon que chacun peut faire entre les nourriſſons blancs & ceux de couleur ; pourvu toutefois que les meres de ces derniers ne ſoient affectées d'aucun vice, ni dans le cas de leur nuire par leur libertinage ou par leur inconduite. On verra que chez celles-ci la nourriture conſiſte en vivres de terre, ou légumes, la plûpart peu ſucculens & qu'elles

ſont néanmoins à même de ſatisfaire à la double obligation de nourrir leurs enfans, & de travailler du matin au ſoir, la hoüe ou la ſerpe à la main. Leurs nourriſſons en ſont-ils moins forts, moins robuſtes & plus ſouvent malades? Il n'eſt perſonne qui ne puiſſe appercevoir le contraire. Qu'on ſoit donc convaincu que la méthode oppoſée eſt préjudiciable, & qu'il conviendrait que les alimens qu'on donne aux nourrices des enfans blancs, fuſſent moins ſucculens, moins abondans ; ou que du moins, ſi l'on veut que la digeſtion en ſoit mieux faite, il ſerait à propos qu'on leur fît faire un peu plus d'exercice qu'elles n'en font.

On alléguera peut-être que lorſque les nourrices des enfans blancs ont le leur à nourrir en même tems; il eſt alors abſolument néceſſaire qu'elles prennent une plus grande quantité d'alimens. Je crois qu'il eſt aſſez inutile d'obſerver qu'il ſerait plus à propos qu'elles n'en alaitaſſent qu'un, puiſqu'on ne peut point doubler en même tems la propriété des organes digeſtifs, & qu'il arrivera ſouvent que l'enfant blanc n'aura pas la préférence ſur le leur, quoiqu'il leur ſoit expreſſément recommandé. C'eſt pourquoi l'on préfère avec raiſon les nourrices dont les enfans ſont morts, mais dont la cauſe ne doit laiſſer aucun ſoupçon déſavantageux à la mère. Comme on

n'a pas toujours la liberté du choix & qu'on eſt aſſez ſouvent obligé de faire allaiter deux enfans par la même nourrice ; eſt-on autoriſé à leur donner une nourriture exceſſive & auſſi abondante que celle qu'on leur procure ? Il eſt ſans doute à propos qu'elle ſoit plus copieuſe & un peu plus nourriſſante, mais il eſt encore plus important qu'elles ſoient privées des alimens qui ſont les plus ſucculens & ſurtout qui ſont les plus ragoutans. Alors les nourrices ſe borneront pour ainſi dire d'elles mêmes à la quantité convenable, dès que leur appétit ne ſera plus excité par des apprêts qui doivent, en flatant leur goût, les porter à en uſer avec excès, par le peu d'habitude qu'elles ont d'en prendre de ſemblables.

Au reſte, comme il ne ſerait pas moins conſéquent de tomber dans un excès contraire à celui que je blâme, & que les enfans fuſſent privés d'une nourriture ſuffiſante ; on pourra connaître s'ils ſont convenablement nourris, ſi l'on voit qu'ils urinent & vont à la ſelle aſſez fréquemment, que leur corps & leur chair ne ſoient ni maigres ni flaſques, & que s'ils crient ou ſe plaignent ſouvent, on ne les appaiſera pas facilement en leur donnant à téter, comme on l'obſerve chez ceux qui ne crient que par beſoin d'aliment.

J'en ai vû pluſieurs parmi ceux-ci, qui quoique jeunes encore, prenaient avec une certaine avidité la ſoupe ou la panade qu'on leur préſentait : j'avais alors tout lieu de croire, ou que la qualité du lait de leur nourrice ne leur convenait point, ou que la quantité n'en était pas ſuffiſante, & qu'il était à propos de les ſevrer ou de les changer de nourrice ; à moins que cet inconvénient n'eût pour cauſe la difficulté que les enfans éprouvent quelquefois, à extraire le lait du ſein de leur nourrice par la ſuccion. On ſçait que dans le moment de la dentition l'extrême ſenſibilité de leurs gencives, par la forte tenſion qu'elles éprouvent, peut y contribuer, & que la douleur qu'ils y reſſentent lorſqu'ils veulent ſaiſir le mamelon, contribue ſingulierement à la répugnance qu'ils témoignent alors à téter leur nourrice, & qu'il faudrait bien ſe garder de confondre ce cas-ci avec le précédent. Je me contenterai d'obſerver qu'il eſt de la plus grande importance de procurer en ces momens une certaine liberté du ventre à ces jeunes individus, ſi elle n'a pas lieu naturellement, en faiſant prendre à leurs nourrices quelques boiſſons un peu laxatives, telles que le petit lait, la tiſane de feuilles ou fleurs de caneficier, & même des purgatifs un peu plus actifs, ſi ceux-ci n'étaient pas ſuffiſans.

Il eſt une autre obſervation à faire & qu'il eſt à propos de déterminer, relativement au tems qu'il convient de laiſſer les enfans en nourrice. On a raiſon de ſe régler ordinairement ſur les progrès de la dentition & d'attendre qu'elle ſoit faite avant de ſevrer les nourriſſons: cependant pour peu qu'on s'apperçût qu'un enfant ſerait mal nourri & qu'on aurait à craindre les ſuites de l'inconduite des nourrices, dont la plûpart, dans nos îles, ſont fort libertines & très-impatientes au bout d'un certain tems de privation; ſurtout ſur les habitations où le bon ordre n'eſt pas trop bien établi; je penſe qu'il conviendrait de ne pas trop tarder, & qu'en ſévrant les enfans à 14 & même 12 mois, lorſqu'ils ont été bien nourris juſqu'à ce moment, on ferait ſouvent mieux que de tarder davantage. J'en ai fait ſevrer pluſieurs au bout de ce terme, ſur de ſimples ſoupçons contre leurs nourrices, & d'autres fois même plutôt, ſur la certitude que j'avais de la mauvaiſe qualité de leur lait, ſans qu'il en ait réſulté aucun mauvais effet. C'eſt d'ailleurs le ſeul parti qu'il y ait à prendre dans ce dernier cas & le plus convenable, à moins que les enfans ne fuſſent encore très-jeunes ou d'une conſtitution trop délicate, pour pouvoir digérer toute autre nourriture que le lait d'une nourrice. Dans ce dernier cas il ſerait indiſpenſable d'en ſubſtituer

une nouvelle à celle que l'on croirait pouvoir être en droit de ſoupçonner de donner de mauvais lait. Tel eſt celui des nourrices qui communiquent librement avec leurs maris, mais ſurtout celui de celles qui deviennent enceintes, & que je regarde *comme toujours préjudiciable au nouriſſon*, qui en eſt alimenté. Je pourrais citer à ce ſujet nombre d'exemples qui m'ont bien convaincu de cette vérité, mais je m'en diſpenſerai pour recommander de ne jamais oublier, que c'eſt ſouvent de l'alaitement que dépend la force & la vigueur du tempérament, & comme je l'ai déjà dit, partie des facultés phyſiques & morales.

La maniere dont on conduit les enfans lorſqu'ils ſont ſevrés, m'a également parû d'autant plus défectueuſe, qu'il eſt très-rare qu'on ait les attentions convenables dans le choix des alimens qu'on leur donne & qu'on les proportionne, quant à la quantité, à la force de leur petit eſtomac. Il convient de ne leur donner alors que ceux qui ſont pour ainſi dire à moitié digérés, du moins de très-facile digeſtion, dans les premiers tems ſurtout où l'on vient de les ſevrer. La ſoupe ou la panade ſont ce qui leur convient le mieux. Pour bien préparer cette derniere, il faut faire bouillir le pain dans l'eau juſqu'à ce qu'il ſoit entierement fondu & commence à prendre une certaine conſiſtance qu'on diminue enſuite

en y délayant une certaine quantité de lait crud de préférence au lait cuit. On a par ce moyen une nourriture très-convenable & preſque ſuffiſante, pourvû qu'on ait l'attention de donner de tems en tems quelque ſoupe ou bouillie ſemblable, à laquelle au lieu de lait on aura eu l'attention d'ajouter du bouillon. Cette attention eſt encore plus eſſentielle, ſi des excrémens verdâtres, ou autres ſignes propres à faire connaître l'aſceſcence des humeurs à laquelle les enfans ſont fort ſujets, en démontraient l'utilité. Si loin d'avoir de ſemblables attentions on ſe permet de donner à des enfans encore trop jeunes des alimens trop conſiſtans avant qu'ils puiſſent les mâcher, ainſi qu'on le pratique ordinairement ſurtout pour les jeunes eſclaves, on ne ſera plus ſurpris qu'il en réſulte ſi ſouvent de mauvaiſes digeſtions, dont ils ſont plus ou moins incommodés, quoique les dévoyemens que la nature provoque alors ſi à propos, leur ſoient aſſez favorables. On ne doit point ignorer que la nutrition ne ſçaurait avoir lieu que tout autant qu'on digère les alimens qu'on prend, & qu'il eſt conſéquemment de la plus grande importance de ne donner à des enfans auſſi jeunes, que ceux qui ne ſont pas au-deſſus des forces de leur eſtomac, & qu'on ne doit commencer à leur en accorder d'un peu conſiſtans que par gradation & propor-

tionnément à leur force, leur âge & ſurtout leur conſtitution. Si cette obſervation peut être appliquée aux jeunes créoles blancs, elle eſt bien plus relative encore aux petits eſclaves, dont les pères & mères ſont de la plus grande indifférence ou ignorance à cet égard, & n'ont ordinairement d'autres alimens à donner à leurs enfans, ſi jeunes qu'ils ſoient, que ceux dont ils ſe nourriſſent eux-mêmes. Doit-on enſuite être étonné que ces jeunes infortunés en ſoient ſouvent incommodés, ou que n'étant pas ſuffiſament nourris, vû les fréquentes indigeſtions qu'ils éprouvent, ils ſoient portés à manger indiſtinctement tout ce qui tombe ſous leur main & qui doit conſéquemment leur être encore plus préjudiciable ?

J'ai ſi ſouvent été témoin des triſtes & cruels effets de la négligence des propriétaires à veiller ſur ce point d'adminiſtration, que je ne ſçaurais trop recommander d'y porter la plus grande attention, & j'oſe les aſſurer que s'ils prenaient tous, le parti de faire nourrir leurs négrillons ſous leurs yeux, comme le font quelques-uns, & de les faire garder par un ſujet âgé & bien raiſonnable, pendant que les pères & mères ſont au travail, on n'en perdrait pas autant qu'on en perd. Ce ne fut qu'après avoir uſé d'un pareil expédient ſur une habitation que je voyais nou-

vellement & où l'on avait perdu en peu de tems 12 à 15 de ces jeunes ſujets, dont l'ouverture manifeſtait bien clairement que la cauſe de leur mort devait être attribuée à la mauvaiſe nourriture, qu'on parvint à remédier à ces nombreuſes mortalités.

Si les jeunes créoles blancs ne ſont pas auſſi expoſés que les jeunes eſclaves aux ſuites qui peuvent réſulter d'une nourriture trop conſiſtante, ils le ſont beaucoup plus à celles que peuvent occaſionner la qualité & la quantité de celle qu'on leur fournit. Loin d'être la plus ſimple poſſible, comme il conviendrait qu'elle fût, elle eſt ordinairement très-variée & préjudiciable, & le devient encore plus, par le peu d'attention qu'on a de laiſſer un intervalle ſuffiſant pour que les alimens qu'un enfant a pris peu de tems auparavant, ſoient digérés avant de lui en donner de nouveaux; comment ne conçoit-on pas que la digeſtion de ceux qui ſuccédent peu de tems après, doit néceſſairement troubler celle qui eſt déjà commencée ? Ces obſervations paraîtront peut-être minutieuſes, mais qu'on examine avec un peu d'attention le petit nombre d'enfans auxquels elles ne ſont pas relatives, on verra qu'elles ne ſont pas déplacées. L'excès contraire ou oppoſé, en ce genre comme en tout autre, ſerait ſans doute très-blâmable & il y aurait même à

craindre de ne pas accorder une nourriture ſuffiſante aux enfans, qui comme on ſçait digèrent fort rapidement, ſi on voulait leur régler les alimens trop ſtrictement, attendu qu'il en eſt qui ont beſoin d'une nourriture plus copieuſe que d'autres, eu égard à leur conſtitution ou à l'exercice qu'ils prennent : mais on évitera facilement cet inconvénient en accordant aux enfans qui demandent à manger, hors les quatre repas qu'on leur fera faire, des alimens qui ne flatent point leur goût & qui puiſſent néanmoins les nourrir. Ils s'en contenteront ſi le beſoin les porte à demander, tandis qu'ils les refuſeront s'ils ne ſont pas néceſſaires & qu'ils n'aient voulu contenter que leur fantaiſie.

Il me reſte à blâmer la mauvaiſe habitude qu'on a de donner de la viande aux enfans dans leur bas âge, & d'obſerver que c'eſt ſouvent de cette cauſe que proviennent les maladies dont ils ſont incommodés. Je ne crois pas cependant que cette eſpèce de nourriture leur ſoit toujours eſſentiellement contraire & qu'il faille les en priver entierement, lorſqu'ils la deſirent & la prennent avec une certaine avidité qui ſouvent leur eſt comme naturelle, & prouve qu'elle leur convient quelquefois ; mais il ſera toujours eſſentiel de la leur accorder ſous une forme convenable & de préférer le ſuc des viandes ou les ſauſſes,

comme pouvant être plus facilement digérées, que la viande en ſubſtance qu'ils n'ont pas ſeulement la facilité de mâcher & qui conſéquemment ne peut que leur nuire.

Ayant expoſé quelques-unes des cauſes qui peuvent altérer la conſtitution ou enlever une partie des créoles dans leur enfance; les différens excès auxquels ils ſe livrent ordinairement dès leur premiere jeuneſſe, vont nous rendre raiſon d'une maniere évidente de la médiocre ſanté de la plupart d'entr'eux, & que s'il en eſt beaucoup qui ſuccombent avant d'atteindre à un âge un peu avancé, ce n'eſt pas ſans qu'ils y aient amplement contribué en ſe livrant à ces mêmes excès. On voit en effet que les uns s'épuiſent par des veilles immodérées ou par des fatigues exceſſives, tandis que d'autres mènent une vie ſédentaire & oiſive dans le moment même où les excès de bouche auxquels ils s'abandonnent rendent l'exercice ſi néceſſaire, & qu'enfin le plus grand nombre travaille à ſa deſtruction par des excès d'un autre genre & qui ſont d'autant plus dangereux qu'ils influent directement ſur le principe de la vie: alors la conſtitution commence à s'affaiblir; l'état de langueur qui ſuccéde, n'annonce que trop que le mal fait de nouveaux progrès: bientôt les obſtructions qui ſe manifeſtent & que l'altération & la diſſolution des hu-

meurs ſuivent d'aſſez près, en démontrent tellement le danger, que les forces de la nature étant preſqu'anéanties, les remedes n'ont que peu ou point d'efficacité; auſſi, le plus ſouvent, ces états ſont-ils incurables.

Telles ſeront les ſuites qu'on doit appréhender lorſqu'on ſe livrera à des excès qui ne peuvent qu'être préjudiciables en tous lieux, mais qui le ſont d'autant plus à Saint Domingue que les influences du climat tendent à produire les mêmes effets, pour peu qu'on s'écarte des limites convenables. Mais il eſt ſi peu de perſonnes, tant parmi les créoles, que parmi les européens créoliſés ou même un peu anciens, qui ne ſoient à cet égard plus ou moins répréhenſibles & dont la ſanté ne ſoit pas plus ou moins altérée, que ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on y regarde la ſaignée, dans le traitement des maladies, comme un ſecours généralement dangereux & auquel on ne doit avoir recours qu'avec beaucoup de circonſpection. Il eſt aiſé de concevoir que lorſque la conſtitution tend vers un état d'appauvriſſement, les ſaignées ne pourraient qu'aggraver cet état fâcheux, qu'elles ſeront abſolument contre-indiquées & qu'on aura raiſon de les proſcrire. Mais comme il eſt des cas d'une nature différente, où ce ſecours peut convenir, tandis qu'on y a recours aſſez légerement dans

d'autres

d'autres où il eſt inutile & peut nuire ; j'ai crû devoir entrer dans quelque détail à ce ſujet, afin qu'il ſoit plus facile de les diſtinguer & d'éviter des accidens qui n'arrivent que trop fréquemment.

On connaîtra facilement l'appauvriſſement des humeurs & de la conſtitution dont j'ai parlé, & qui contre-indique éminemment la ſaignée, à la pâleur du viſage & de la peau de toute l'habitude du corps (1), à l'état de faibleſſe du corps & à la fatigue qu'on reſſent au moindre exercice; la connaiſſance que l'on aura que les ſujets ont éprouvé des maladies longues ou fréquentes, ſur-tout de celles qui ſont ſuivies ou accompagnées d'enflure générale ou particuliere, doit

---

(1) Il faut cependant ſçavoir que quelquefois la peau ſemble fortement colorée & haute en couleur, quoiqu'il y ait appauvriſſement du ſang & que la ſaignée ſoit contre-indiquée, comme on le voit dans certaines affections ſcorbutiques ; mais en examinant avec attention, on verra que cette couleur n'eſt point uniforme comme dans l'état de ſanté, & qu'elle provient de la trop grande ténuité du ſang qui circule dans les vaiſſeaux les plus cutanés, colore certaines parties plus que les autres, à travers leſquelles il ſemble s'extravaſer & y former comme des taches plus ou moins étendues.

faire renoncer à la ſaignée, de même que dans le cas où le pouls, au lieu d'être vif, plein & dur, comme il l'eſt quand la ſaignée eſt indiquée, ſe trouve petit, flaſque & lent. Il convient également de ſe diſpenſer de ce genre de ſecours, même dans les maladies qui l'indiquent, quoique la conſtitution des ſujets le permette, ſi leur cas n'étant pas urgent, on peut eſpérer de rétablir le calme qu'on deſire, par une diette légere & humectante, par des boiſſons tempérantes & rafraichiſſantes, par les bains ou autres moyens ſemblables, qui, comme on ſait, ſuppléent en partie aux effets de la ſaignée. Toutes ces conſidérations doivent faire ſentir que quand on y a recours il ne faut l'employer qu'avec beaucoup de ménagement, & qu'on ne doit jamais oublier qu'elle affaiblit les forces vitales ſur leſquelles la nature ne peut aider l'action des remèdes, ni s'oppoſer aux progrès des maladies; d'où nous pourrons conclure que c'eſt fort mal-à-propos qu'on a recours à la ſaignée pour des chûtes légeres ou pour des ophtalmies peu violentes, ainſi que dans le cas de groſſeſſe ſans apparences de plethore, comme on le pratique journellement. Si nous ajoutons que la plupart des fiévres qu'on éprouve à Saint Domingue ſont bilieuſes, ou ſaburrhales, ou putrides, & que dans ces cas la ſaignée eſt généralement contre-indiquée; on verra

que ce n'eſt pas ſans raiſons qu'on a dit, quoique un peu trop généralement, qu'on devait s'en abſtenir entierement.

Il eſt aiſé de ſentir que ſi l'on doit être beaucoup réſervé dans l'emploi des ſaignées, à l'égard de ceux qui ſont dans le cas d'uſer d'une nourriture ſucculente ou de ne pas faire des exercices bien forcés, comme ſont la plupart des perſonnes aiſées & même beaucoup de blancs en général; cette réſerve eſt encore plus eſſentielle à l'égard des négres, qui, comme on ſçait, ſe nourriſſent d'alimens peu ſucculents, ſouvent de mauvaiſe qualité, en même-tems qu'ils ſont dans le cas de s'épuiſer par les travaux forcés auxquels on les emploie, ou par les excès auxquels ils ſe livrent. Auſſi ſont-ils aſſez généralement atteints d'une faibleſſe radicale de conſtitution, qui explique aſſez facilement pourquoi la plupart vieilliſſent ſi promptement, ne peuvent point ſupporter ſans danger de nombreuſes ſaignées ni de grandes évacuations, ſans avoir beſoin d'être ſoutenus par une nourriture ſuffiſante, & qu'ils recherchent & deſirent ordinairement, même dans les derniers momens de leur exiſtance, comme je l'ai maintefois éprouvé.

En inſiſtant autant que je l'ai fait ſur la réſerve avec laquelle on doit avoir recours aux ſaignées à Saint Domingue, & du tort qu'ont quelques-

uns d'y répandre le ſang avec trop de facilité, je dois obſerver auſſi qu'il en eſt d'autres qui pèchent par un excès contraire en s'en abſtenant totalement, puiſqu'il eſt des occaſions où ce moyen peut être avantageux & même indiſpenſable. Il ſuffirait de remarquer que les cas totalement oppoſés ou différens de ceux dont je viens de parler, permettent qu'on y ait recours & qu'on ne peut s'en diſpenſer dans les maladies eſſentiellement inflammatoires, ſur-tout chez les jeunes-gens ou les adultes d'un tempérament ſanguin & plethorique. Pour en appercevoir l'utilité dans ces circonſtances, comme les apparences d'inflammation peuvent induire à erreur, & qu'il eſt très-important & difficile de bien diſtinguer un état vraiment inflammatoire de celui qui n'en a que l'apparence, & qu'on n'eſt pas toujours à portée de conſulter des perſonnes de l'art; je finirai par remarquer que l'inſpection du ſang pendant & après la premiere ſaignée, peut ſouvent fournir le moyen de diſtinguer ces deux cas, ou du moins, de prévenir les erreurs les plus graves qu'on pourrait commettre ſi l'on s'aviſait de la réitérer ſans y avoir égard. Il s'agira donc, ſi l'on s'eſt décidé d'en venir à cette premiere ſaignée, d'après l'abſence des ſignes qui la contre-indiquent dont j'ai parlé plus haut, & d'après une apparence d'état inflammatoire, d'examiner

attentivement le ſang qu'on a retiré. Si l'on voit qu'il manifeſte à la ſurface, peu de tems après qu'il a été extrait, une croute ferme & griſâtre, qu'il ſe coagule promptement en préſentant une certaine conſiſtance, ſans que ſa couleur ſoit altérée, & qu'il reſte quelque-tems ainſi coagulé avant que la ſéroſité s'en ſépare, il y a lieu de préſumer que la ſaignée était indiquée, ſur-tout ſi la ſéroſité étant entierement ſéparée, n'eſt pas abondante; on pourrait même alors ſe permettre de la répéter ſi les accidens qui ont porté à l'employer perſiſtaient: ſi au contraire le ſang qu'on aura recueilli & laiſſé repoſer, reſte longtems à ſe prendre ou à ſe coaguler & ne le fait que mollement; ſi la ſéroſité s'en ſépare promptement & eſt abondante; & enfin ſi la couleur du ſang au lieu d'être d'un rouge vif & foncé, préſente celle d'un rouge pâle; alors il faut bien ſe garder de réitérer la ſaignée, puiſqu'il y aurait apparence que la premiere même ſerait aſſez déplacée & de trop. Il ſera donc prudent de ne pas faire copieuſe cette premiere ſaignée pour peu qu'on doute de ſon efficacité & qu'elle ſoit bien indiquée, quitte par la répéter lorſqu'on ſera dans le cas d'agir avec un peu plus de certitude. En examinant avec ſoin de quelle maniere les premieres gouttes de ſang qui ſortent de la veine tachent le linge ou la

lame de la lancette, on peut juger de ſa qualité & de ſa nature, pour peu qu'on s'en ſoit fait l'habitude, attendu que le ſang eſt moins vif quand il eſt appauvri & que le fond de la tache que fait chaque goutte de ſang ſur la lame de la lancette, ou plus ſenſiblement encore ſur le linge, préſente dans ſa circonférence un diſque jaunâtre ou d'un rouge très pâle, qui, de même que le centre, offre une infinité de petits points beaucoup plus rouges, comme ſabloneux. Ce dernier phenomene eſt encore plus ſenſible ſur la lame de la lancette, ou ſi l'on a laiſſé partir le premier jet du ſang ſur une aſſiette verniſſée.

Quelque eſſentielle que me paraiſſe la nature du ſang, pour déterminer avec une certaine préciſion quels ſont les cas où l'on doit être plus ou moins réſervé à le répandre ; comme ces ſignes ne ſont pas toujours conſtans, ainſi que l'ont prouvé pluſieurs Auteurs, & notamment le célebre de Haën, j'ajouterai qu'on ne doit jamais ſe permettre de faire de nombreuſes ſaignées, que quand toutes les autres preuves s'y trouvent réunies, & que même l'on fera toujours mieux de s'adreſſer en pareil cas à des perſonnes de l'art, eu égard à l'importance dont il eſt de ne répandre qu'avec bien de précaution un fluide dont dépend la force & la vie des animaux.

Il n'eſt pas hors de propos d'obſerver que quoi-

que les remarques que nous venons de faire puiſſent être relatives à quelques femmes dont le genre de vie & la conſtitution ſeraient à peu près les mêmes que ceux que nous avons reconnu à la plupart des hommes, elles ne conviennent point au plus grand nombre, puiſqu'elles jouiſſent aſſez généralement d'une meilleure ſanté, le climat leur étant moins contraire; ou plutôt, parce qu'elles ſont moins expoſées à ſes influences & s'y hâtent moins de vivre. Auſſi croyons-nous pouvoir avancer que, quoiqu'il faille être à leur égard un peu plus réſervé qu'en France ſur la ſaignée, & que quelques Auteurs en aient blâmé l'uſage dans les pays chauds pendant leur groſſeſſe, elle nous a paru ſouvent ſalutaire & même indiſpenſable dans les derniers mois, ſur-tout à celles qui, jouiſſant d'une bonne ſanté, étaient un peu pléthoriques & ſe trouvaient approcher du terme de leur groſſeſſe dans les plus fortes chaleurs de l'année: je me ſuis convaincu qu'il étoit quelquefois à propos de répéter la ſaignée en pareilles circonſtances, & que les choſes n'en allaient que mieux. Il importe néanmoins d'obſerver que ces ſaignées doivent être faites de préférence dans les cinquieme, ſixieme & huitieme mois de leur groſſeſſe, & qu'on doit s'éloigner le plus qu'il eſt poſſible de la période à laquelle elles avaient coutume d'être réglées: car faute de

cette précaution la ſaignée pourroit occaſionner quelque accident.

On obſervera peut-être, ainſi que j'ai eu occaſion de le voir, que parmi les négreſſes il en eſt qui ſeraient aſſez embarraſſées pour répondre avec préciſion aux queſtions qu'on voudrait leur faire à ce ſujet, que le plus grand nombre n'y répondrait que d'une maniere fort obſcure, & conſéquemment que la précaution dont je parle eſt aſſez inutile ; j'en conviens. Mais alors on pourra ſe régler ſur les réſultats de l'obſervation générale que, depuis l'âge de 14 juſqu'à 20 à 25 ans, l'évacuation périodique a lieu durant la nouvelle lune ; que depuis 20 à 25, juſquà 30 ou 35, c'eſt vers la pleine lune, & que depuis 30 à 35, juſqu'à 40 ou 45, elles ſont réglées durant le dernier quartier. De ſorte qu'en diviſant le tems, durant lequel les menſtrues peuvent avoir lieu, & le comparant avec les périodes lunaires, on peut, à peu près deviner quel eſt celui qui convient le plus généralement à chaque âge (1).

Je dois même dire en paſſant que l'obſerva-

---

(1) *Luna vetus vetulas, juvenes nova luna repurgat.* Il ne faut pas cependant regarder cette régle comme des plus ſures, auſſi ne la conſeillons-nous que faute de pouvoir ſe procurer des éclairciſſemens moins douteux.

tion que je viens de faire eſt non-ſeulement eſſentielle lorſqu'il s'agit d'adminiſtrer les ſaignées convenables vers les derniers tems de la groſſeſſe, mais même qu'il ſeroit à déſirer que toutes les femmes qui ſont nouvellement enceintes évitaſſent avec ſoin, dans le tems qui répond à celui où elles avoient coutume d'être réglées, tout ce qui peut ajouter à cette propenſion naturelle qu'a le ſang à ſe porter vers la matrice à cette époque; elles éviteraient ſouvent par cette attention, des avortemens qui ne ſont que trop fréquens, ſur-tout lorſqu'elles ſont d'un tempérament vif & ſanguin.

Les ſignes qui indiquent que la ſaignée eſt néceſſaire dans le huitieme mois de la groſſeſſe, ſont des étourdiſſemens, des maux de tête, des oppreſſions dans la reſpiration, des engourdiſſemens dans les bras: l'on ne doit même pas attendre au terme de huit mois pour la faire, ſi ces symptômes ſe manifeſtent dès le cinquieme ou le ſixieme mois, ſur-tout ſi les ſujets ſont pléthoriques; alors il conviendrait de les ſaigner de ſuite & de répéter la même opération vers la fin du huitieme mois, ſi la continuation des ſymptômes paraît l'exiger.

Il peut cependant ſe faire qu'il y ait des femmes qu'il ne convient pas de ſaigner, eu égard à leur tempérament & leur maniere d'être; mais

ces cas ſont beaucoup plus rares que les contraires : j'en ai vu qu'il convenait de ſaigner dès les premiers mois de leur groſſeſſe, quoique dans ce moment la ſaignée ſoit avec raiſon généralement contre-indiquée ; les pertes fréquentes & non-périodiques en peuvent fournir l'indication, mais ce cas ci étant beaucoup plus délicat, il n'appartient qu'aux perſonnes de l'art à s'en mêler.

Si l'abus ou le mauvais emploi qu'on fait de la ſaignée m'a paru mériter quelques réflexions, il importe, avant de finir cet article, de dire un mot touchant la facilité de la majeure partie des habitans à adopter & employer des remèdes nouveaux parce qu'on les leur exalte comme des ſpécifiques à tous maux. Comment peut-on ſe figurer qu'il ſoit poſſible qu'un remède qui peut agir efficacement dans quelques cas analogues, puiſſe opérer également dans ceux qui ſont totalement oppoſés, & enfin dans tous, comme le prétendent leurs Auteurs : puiſque le remede, même le plus ſimple, & dont on borne le plus les propriétés, a beſoin d'être différemment modifié à raiſon des âges, des ſexes, des tempéramens, des climats, de la variation des tems & des ſaiſons, &c. Il eſt donc de la plus grande importance qu'on ſoit plus circonſpect qu'on l'eſt ordinairement, & qu'on ſe perſuade qu'il ne ſuffit pas qu'un remède ait opéré efficacement dans

quelques cas, pour imaginer qu'il convient dans d'autres qui peuvent être dans le fond très-différens, quoiqu'ils ſemblent de même nature lorſqu'on n'a pas de connoiſſances ſuffiſantes pour les bien apprécier. Il s'enſuit dès-lors des accidens d'autant plus fâcheux, qu'il eſt rare qu'un remède qui peut faire du bien lorſqu'il eſt employé à propos, ne faſſe pas du mal dans le cas contraire. Ce n'eſt que parce que j'ai ſouvent été témoin de ces fâcheux exemples, que je crois devoir recommander un peu plus de méfiance qu'on en a pour toutes ces admirables recettes, que les Inventeurs ne manquent pas d'annoncer comme ſpécifiques à tout mal, & qu'on devrait douter plus ſouvent de l'efficacité des moyens que la plupart des perſonnes ſe permettent de conſeiller à tous propos & avec la plus grande ſécurité, quoiqu'elles n'aient point les connoiſſances néceſſaires pour en apprécier les propriétés. C'eſt ici le cas de ſe bien perſuader que les efforts de la nature tendent toujours à combattre la cauſe des maladies auxquelles nous ſommes expoſés, & que s'il eſt des circonſtances où l'art eſt néceſſaire pour l'exciter ou la modérer, il en eſt beaucoup d'autres où elle ſe ſuffirait à elle-même, ſi les ſujets étant favorablement conſtitués on ne s'aviſait de la troubler. N'eſt-il pas évident qu'un remède qui ne ſerait pas bien indi-

qué, doit faire du mal dans tous les cas, tandis que la nature pourrait opérer quelques guériſons ſi l'on la laiſſait agir ſeule ? Cette ſeule réflexion doit ſuffire, ce me ſemble, pour faire juger des inconvéniens que peut avoir la conduite que je blâme, & qui ſera encore mieux combattue, par ce que dit M. Gilibert, dans les mémoires qu'il a imprimés en 1785, ſur l'énergie du principe vital, quoiqu'il l'ait un peu trop exaltée en avançant d'une maniere trop générale qu'on devait au moins avoir autant de confiance pour l'efficacité du travail de la nature, que pour celle des remèdes qui ne ſont, dit-il, ſouvent que trop douteux. Voici ſes propres mots :

« Je peux aſſurer qu'en expoſant avec can-
» deur d'une part, l'impuiſſance de la nature
» dans pluſieurs maladies, & de l'autre les bons
» & mauvais procédés des Artiſtes qui ſe glori-
» fient de la dominer ; je pourrais démontrer,
» qu'à tout conſidérer, il ſerait plus avantageux
» aux hommes qu'on laiſſât toujours agir ſeule
» cette bonne nature ; il eſt vrai que ſouvent par
» impuiſſance elle ſuccomberait, mais combien
» de malades qu'elle guérirait qui ſont ſouvent
» jugulés par les Artiſtes qui, ignorant l'eſpece
» de maladie qu'ils combattent & l'énergie des
» remedes qu'ils emploient, agiſſent à peu près
» au hazard. J'oſe le dire, les morts ſeraient en-

» core plus nombreux ſi cette bonne nature » ne réformait pas ſouvent les bévues qu'on com- » met ». Cette réflexion de M. Gilibert eſt ſans doute un peu outrée pour les pays où il écrivait, mais ce ſerait encore plus pour celui de l'Amérique, puiſque cette même nature en laquelle il a tant de confiance y eſt le plus ordinairement inactive & inſuffiſante. Néanmoins, comme elle mérite toujours la plus grande conſidération de la part des Médecins, il eſt aiſé de voir de quelle importance il eſt que ceux qui n'ont pas appris à l'obſerver, à l'apprécier & à l'interroger, ſoient plutôt trop réſervés que de ſe permettre de riſquer à la contrarier. Il eſt aiſé de ſe figurer, d'après ces ſimples réflexions, de quelle maniere on devrait conſidérer tous ces remèdes qu'on regarde comme univerſels, & qu'on employe ou conſeille le plus ſouvent avec la plus grande légereté, & qui, j'oſe le dire, feront toujours plus de mal que de bien, quelque efficaces qu'ils puiſſent être dans quelques cas, lorſqu'on en fera une application trop générale, & qu'elle ne ſera pas faite par des perſonnes de l'art en état de les bien diſtinguer. Tels ſont les effets de la poudre d'Alliaud, du baume de vie de Lelievre, de la diſſolution de gomme gayac, &c. &c. dont on a tant abuſé & meſuſé, faute d'avoir ſçû diſtinguer les cas où ils pouvaient convenir & d'avoir ignoré la maniere de les employer.

SECTION IVe.

SI de tout ce que j'ai dit jusqu'ici on peut en conclure qu'il est possible de prévenir quelques unes des causes qui tendent à altérer la santé des blancs, aggraver leurs maladies ou affecter leur constitution : nous allons prouver, par ce qui suit, qu'il est encore plus facile d'obvier à une infinité de celles qui peuvent nuire aux négres.

L'utilité de ces êtres malheureux est assez connue je pénse pour que chacun puisse juger combien il est important de s'occuper des moyens qui peuvent contribuer à les conserver : & l'on en sentirait encore mieux la néceſſité, pour peu qu'on fût humain & compatissant, si l'on faisait attention combien le nombre de ceux qui périssent annuellement est considérable. Mais malheureusement la plûpart des propriétaires qui sont sensibles à cette triste vérité, ne se persuadent pas assez qu'il serait possible de prévenir nombre des causes qui peuvent y donner lieu : plus malheureusement encore, il en est d'autres qui ne s'en affectent pour ainsi dire pas, & qui ne songent à veiller à la santé de ces infortunés qu'ils excédent, que dans ces tems de calamités

où le produit du travail qu'ils en retirent, ne peut équivaloir à leur valeur & leur fournir la facilité d'en acquérir de nouveaux : ce n'eſt qu'alors qu'ils les traitent avec un peu plus de bonté & d'humanité. Contentons-nous d'obſerver que les pertes & les malheurs ſont conſtamment la ſuite d'une adminiſtration injuſte & cruelle, & oppoſons à ce triſte tableau celui de ce citoyen, ami zélé de l'humanité, qui fut émû quand il calcula le nombre des infortunés qui périſſaient dans les vaiſſeaux qui tranſportent les négres de l'Affrique dans le nouveau monde. Senſible à ce ſpectable touchant, il conſigna en 1772, la ſomme de 1200 liv. pour prix du meilleur mémoire, qui au jugement de l'académie de Bordeaux, indiquerait « quels ſeraient les meilleurs » moyens pour préſerver les négres qu'on tranſ» porte de l'Affrique dans les Colonies, des » maladies fréquentes & ſi ſouvent funeſtes qu'ils » éprouvent dans ce trajet. »

Il eût été ſans doute bien important qu'on eût ſatisfait aux vues de l'Académie & aux déſirs du citoyen vertueux qui en avait fourni l'occaſion ; mais il n'en a malheureuſement rien été, puiſque le même prix fut propoſé quelque tems après par la même compagnie pour un autre objet d'utilité. Cependant quand on conſidere les nombreux armemens qui ſe font pour la côte

d'Affrique, il ſemble qu'il était aſſez facile de recueillir des obſervations très-intéreſſantes & nombreuſes ſur différentes cauſes qui peuvent contribuer à ces mortalités qu'on aurait eu le déſir de préverir; on ne peut donc qu'être étonné que dans le nombre des premiers chirurgiens des négriers, dont la plûpart ſont ordinairement inſtruits, il n'y en ait pas eu quelques-uns qui aient daigné s'occuper d'un objet auſſi intéreſſant.

Je n'ignore pas que depuis qu'on eſt obligé d'aller chercher les négres un peu loin dans les terres, on ne peut éviter de leur faire éprouver des marches forcées & fatiguantes, dont ils ſont quelquefois excédés avant d'être rendus à bord, & que cette ſeule circonſtance à laquelle il eſt peut-être impoſſible de remédier, doit au moins fortement contribuer à altérer leur ſanté & contribuer à la mortalité. Néanmoins, ayant obſervé que tous les navires qui arrivent à Saint Domingue, dont la traverſée & la traite avaient été courtes, ne portaient ordinairement que des négres bien portans, & qu'ils n'en avaient pas perdu, du moins que fort peu, depuis leur départ d'Affrique; je crois être fondé à croire que les plus grands accidens proviennent du ſéjour qu'on fait quelquefois le long d'une côte mal ſaine, ou de la cruelle ſituation dans laquelle ſe trouvent ces malheureux dans la plûpart des navires

vires négriers. On ſçait qu'ils y ſont pour ainſi dire entaſſés les uns ſur les autres, que l'air qu'ils y reſpirent ne peut qu'être très-impur, & que les alimens dont on les nourrit ſont parfois très-dangereux, par leur vétuſté & leur mauvaiſe qualité; il ſerait donc poſſible de prévenir une partie des accidens qui en ſont les ſuites, ſi l'on voulait porter un peu plus d'attention qu'on ne fait à les prévenir. Nombre d'auteurs ſe ſont occupés des différens moyens qui peuvent ſervir à purifier l'air de l'intérieur des vaiſſeaux, ainſi que de ceux qui ſont propres à prévenir l'altération des proviſions qu'on y charge. Nous nous contenterons d'obſerver, qu'en joignant aux précautions dont ils ont fait mention, celle d'avoir moins égard au port des navires qu'on expédie, qu'à leur marche, de borner la traite de chaque négrier à une quantité moindre, & de ne partir que dans la ſaiſon la plus convenable; on pourrait prévenir nombre de ces maladies que les négres éprouvent à bord des négriers, & qui ſont d'autant plus redoutables, que la contagion qui en eſt pour ainſi dire inévitable, rend toujours le nombre des victimes très-multiplié.

Quoique la derniere précaution dont je viens de parler, me paraiſſe une des plus propres à prévenir la majeure partie des accidens qu'on éprouve à bord des négriers, ainſi que ſe le

ſont perſuadés les armateurs anglais ; comme il eſt vraiſemblable que les armateurs Français ne s'en aviſeront que tout autant que leurs intérêts pourront s'y trouver, & que d'ailleurs en ſuppoſant qu'ils s'y décidaſſent, pluſieurs autres circonſtances peuvent ralentir les expéditions ou la marche des négriers ; nous n'en ſerions pas moins fondés à déſirer que les gens de l'art les plus inſtruits & qui ſont à portée d'apprécier quelles ſont les véritables cauſes des maladies que les négres peuvent éprouver dans les bâtimens qui les tranſportent d'Afrique en Amérique, fuſſent dans le cas d'indiquer les meilleurs moyens de les prévenir ou de remédier à leurs effets. Alors on pourrait eſpérer que le nombre de ceux qui périſſent avant d'être arrivés aux Colonies, ſerait beaucoup moindre, ainſi que celui de ceux qui y arrivent affectés de quelque vice, qu'on ne craint pas ordinairement de repercuter à l'inſtant de leur arrivée & dans le moment qui précéde celui de la vente, lorſqu'ils ſe manifeſtent par des ſymptômes extérieurs, afin de pouvoir ſurprendre la bonne foi des acheteurs. N'inſiſtons pas plus longtems ſur un objet qui nous eſt preſque étranger, afin de nous occuper de ce qui nous concerne plus particulièrement & dont nous pouvons parler avec plus de certitude.

A peine les négres ſont-ils arrivés dans nos

Colonies, qu'ils ſont vendus & remis à différens propriétaires. S'il eſt toujours de la plus grande importance d'être juſtes & humains à leur égard ; perſonne ne doit ignorer que c'eſt encore plus eſſentiel dans ces premiers inſtans, & qu'il convient d'être complaiſant & très-attentif à procurer à ces malheureux tout ce qui peut contribuer à les rétablir des fatigues du voyage & leur être néceſſaire. On commencera donc par les vêtir d'une maniere convenable ; il ſera à propos de les faire loger & manger enſemble, du moins pendant quelque tems, ſi cela ſe peut & ſi l'on a eu pluſieurs ſujets du même navire, afin de pouvoir y avoir l'œil avec plus de facilité, & qu'ils puiſſent s'égayer & ſe conſoler mutuellement. Il eſt même à propos de les diſtraire par quelqu'amuſement, afin de leur faire oublier leur pays & de bannir le chagrin qui les prend quelquefois, lorſqu'ils ſongent à la diſtance qui les ſépare de leurs parens & de leur patrie. Celui de la danſe eſt un de ceux qui leur plaiſent le plus, ſurtout aux Congo, & c'eſt le plus propre à leur faire prendre de l'exercice, que je crois toujours très-néceſſaire pendant ces premiers tems de leur ſéjour. Les ſueurs qui en réſultent ſont d'autant plus avantageuſes qu'elles décident aſſez fréquemment, les ſymptômes de quelque vice cutanné qu'on aurait répercuté, ou des éruptions,

qui ſont toujours ſalutaires en dépurant le ſang des humeurs qui lui ſont étrangeres & pourraient être très préjudiciables, ſi elles étaient retenues & ſi l'on ne les corrigeait par un régime convenable.

Les vivres de terre frais, notamment les bananes, les calalous faits avec différentes plantes, comme épinars, pourpier, creſſon, feuilles de patience, d'oſeille &c., aromatiſés avec du jus de citron, doivent conſtituer leur principale nourriture. Ces alimens ſont très-propres à remédier aux effets qu'a pû opérer le régime auquel on les a tenus pendant la traverſée, & à mitiger même ceux des ſalaiſons que quelques habitans leur donnent, & dont les négres bauſſales ſont aſſez friands. Cette réflexion doit faire comprendre qu'il vaudroit mieux ſubſtituer aux ſalaiſons, de la viande fraîche quand on le pourra; ou que du moins, ſi l'on ne s'en tient pas à un régime ſimplement végétal, comme il me ſemblerait plus convenable, il faut bien prendre garde que les ſalaiſons qu'on leur donne ſoient de bonne qualité, & que ce ne ſoit pas en grande quantité.

Il ne faut pas cependant ſe figurer, quoique je conſidere la nourriture végétale, comme celle qui convient le plus aux négres nouveaux, qu'il ſoit indifférent de les nourrir avec tel ou tel vivre

de terre indiſtinctement, car les patates, auxquelles ils ne ſont pas ordinairement habitués, ſont par elles-mêmes trop indigeſtes & d'une nature tellement aceſcente, qu'elles leur nuiraient infailliblement ſi l'on en conſtituait la baſe de leur nourriture, ou ſi l'on n'avait l'attention d'en corriger en même tems les qualités, par des calalous faits avec des plantes amères & toniques, par le jus de citron mêlé à celui de piment, ou par un peu de viande ſalée dont l'uſage devient dans ce cas ci comme néceſſaire.

Il eſt ordinaire que quelques jours après que les négres ſont arrivés dans les colonies, ils éprouvent une petite révolution qui provient ſans doute plutôt de la qualité différente des alimens qu'ils prennent, ou de la plus grande quantité qu'on leur en accorde, que des influences du climat, qui peut néanmoins y co-opérer, quoique la différence de celui d'où on les a tirés ne ſoit ni bien grande ni eſſentiellement déſavantageuſe, puiſqu'en général la côte d'Afrique eſt plus brûlante & moins ſalubre que nos colonies. Les effets de cette révolution ne demandent peut-être pas beaucoup d'attention ; j'en ai cependant quelquefois vu réſulter des diarrhées aſſez rebelles, auxquelles la ſuppreſſion ou diminution de la tranſpiration avaient vraiſemblablement quelque part. C'eſt pourquoi j'ai toujours con-

ſeillé d'évacuer les négres nouveaux 5 à 6 jours après leur arrivée ſur les habitations, en leur faiſant prendre deux jours de ſuite & le matin ſeulement, un pot d'eau de caſſe, acidulée avec un peu de jus d'oranges ſûres, & je n'en ai jamais vu que de bons effets.

Ces premieres attentions une fois obſervées, il convient de ne pas tarder à occuper les négres bauſsâles à quelque travail léger, plutôt pour les diſtraire ou entretenir la flexibilité des parties, leur faire goûter avec plus de ſatisfaction le plaiſir de la danſe & du repos, que dans les vûes de tirer quelque profit de leur ſervice. Il ſeroit bien déplacé de prétendre les employer alors à des travaux pénibles & de ne pas ſe perſuader qu'il eſt important de ne les amener à ce point & de les faire aller avec l'attelier que par gradation. Je crois même que ceux qui préfèrent les employer ſéparément pendant un certain tems, n'en font que mieux. Ce n eſt pas qu'on ne pût les traiter avec plus de douceur, quoique confondus parmi les anciens, mais ils ſont alors témoins des châtimens que ceux-ci ſont quelquefois dans le cas d'éprouver, & qui pourraient les dépiter ou les inquiéter.

La plupart des habitans ſont ordinairement dans l'uſage de diſtribuer après un certain tems leurs négres nouveaux aux différens ſujets de leur ha-

bitation qui leur en demandent. Ce choix mérite la plus grande & la plus ſcrupuleuſe attention, puiſqu'il eſt de la plus grande conſéquence de ne les confier qu'à ceux qui ſont dans le cas de leur donner de bons conſeils & un bon exemple, & ſur-tout qui ne ſont pas capables d'abuſer de l'eſpèce d'autorité qu'ils ſont cenſés avoir ſur eux, & qu'ils ne manquent pas de prendre. Comme le nombre des bons ſujets, ſur leſquels on peut compter en pareil cas, eſt aſſez rare, il eſt aſſez ordinaire de voir que loin d'avoir le ſoin qu'ils ont promis à ceux qui leur ſont confiés, ils les regardent & les traitent comme des valets auxquels ils font faire les travaux les plus pénibles, en leur refuſant quelquefois la nourriture convenable, ou en leur excroquant une partie des vivres que les maîtres leur accordent quelquefois pendant certain tems. Ces pauvres malheureux n'oſant ni ne pouvant ſe plaindre, par la difficulté qu'ils ont à ſe faire entendre, finiſſent ordinairement par ſe dépiter, & deviennent preſque toujours de mauvais ſujets. Il ſemblerait donc qu'il ſerait plus avantageux de livrer les négres nouveaux à eux-mêmes; cependant comme il en peut réſulter alors beaucoup d'autres inconvéniens qu'il eſt inutile de détailler, & qu'il n'eſt pas trop facile de prévenir tous les abus qui écloraient en pareil cas, on n'aura pas de peine

à concevoir pourquoi les négres nouveaux réuſſiſſent ſi peu ſur certaines habitations, tandis que ſur d'autres ils proſpèrent preſque toujours. Je conclurai de toutes ces réflexions que lorſque les propriétaires n'ont pas ſur leur habitation un bon fond d'attelier, ils doivent toujours préférer de faire des petites acquiſitions plus ſouvent répétées, que d'acheter une trop grande quantité de négres à la fois, afin de pouvoir y veiller eux-mêmes, ou de ne les confier qu'au petit nombre de leurs eſclaves ſur la fidélité deſquels ils peuvent compter. Lorſque l'état de leurs affaires ne permettra pas cette lenteur, ils doivent alors préférer de mettre tous les négres nouvellement acquis, ſous la direction du meilleur ſujet qu'ils auront, & dont ils doivent récompenſer les ſervices d'une maniere aſſez eſſentielle pour qu'il ſoit intéreſſé à mériter cette confiance & cette eſpèce de dignité.

Lorſque les négres nouveaux ſont parvenus à ce point où l'on n'a plus beſoin de s'en inquiéter, il s'agit que les propriétaires des biens auxquels ils ſont attachés, joignent à l'autorité qu'ils ont ſur eux, beaucoup de juſtice & d'humanité, & que s'ils accordent leur pouvoir à des repréſentans, ce ne ſoit qu'à des perſonnes en état d'apprécier les obligations qu'elles ont à remplir, & qui ſont capables de conduire les négres d'autrui avec

autant d'intérêt, de ſoin & de zèle que s'ils leur appartenaient en propre.

L'immenſe diſproportion qu'on peut obſerver entre les pertes qu'on fait ſur une habitation mal adminiſtrée, avec celle qui l'eſt bien, prouve d'une maniere bien évidente combien les vices d'adminiſtration peuvent être conſéquens. Il n'appartient qu'à ceux qui ſont éclairés par une longue expérience à ce ſujet de tracer à ceux qui en ont moins, & qui commettent journellement des bévues capitales, quelle eſt la route la plus convenable.

Quoique mon intention ne ſoit point de m'occuper d'autre partie de l'adminiſtration, que de celle qui a le plus de rapport à mon objet, je ne puis m'empêcher d'admirer en paſſant la ſage précaution de quelques propriétaires, de proportionner les bénéfices de leurs repréſentans aux profits & aux pertes qu'on peut faire ſur leurs habitations, & de les faire participer aux uns & aux autres pendant leur adminiſtration. On ne peut ſans doute diſconvenir que dans le plus grand nombre des perſonnes qui ſont prépoſées par les propriétaires pour les repréſenter, on pourroit ſe diſpenſer d'une pareille précaution, & qu'on n'en ſerait pas moins aſſuré des ſoins dont elles ſe font un devoir; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il en eſt quelques-unes à l'égard deſquelles elle

peut être utile, & qu'elle le ſerait encore plus ſi on l'étendait en quelque ſorte à l'égard de celles qui ſont comme en ſous-ordre des premiers repréſentans.

Ayant parlé de quelques circonſtances qui concernent les négres bauſſales & qui leur ſont particulières juſqu'au moment où l'on peut les confondre parmi ceux qui ſont anciens au pays ou créoles, nous allons maintenant parler de ces derniers en les conſidérant dans leurs différens âges, en commençant par l'âge le plus tendre, ou plutôt par le moment où ils commencent une triſte & malheureuſe exiſtence, s'ils n'ont pas le bonheur d'appartenir à des maîtres qui ſoient tels qu'ils doivent être à leur égard.

Lorſque j'ai réfléchi pour la premiere fois, combien le nombre des négres qui ſont dans la Colonie, eſt inférieur à celui de ceux qu'on y a apporté d'Afrique, qu'il eſt des habitations où l'on voit beaucoup de créoles, tandis qu'il y en a beaucoup d'autres où l'on n'en voit qu'un très-petit nombre, quoique établies depuis fort long-tems; je me ſuis facilement perſuadé qu'il devait exiſter des cauſes qui occaſionnaient cette grande dépopulation, & qu'il devait y en avoir auſſi qui pouvaient rendre raiſon pourquoi la population n'était pas plus nombreuſe. Quelques obſervations m'ayant confirmé dans mon opinion

qu'il était au pouvoir des habitans de prévenir quelques-unes des premières, & qu'ils pouvaient remédier aux autres en favoriſant la population, j'ai penſé qu'il était à propos d'inſiſter à ce ſujet.

Je l'ai déjà dit, & ne ſaurais trop le répéter, toute perſonne qui veut tirer parti des négres doit en agir avec eux avec la plus grande délicateſſe, & ne perdre jamais de vue qu'il doit être juſte à leur égard. S'il eſt bien convaincu de cette vérité, & s'il réunit à cette qualité le bon ſens & les connaiſſances convenables pour bien juger, il verra bientôt pourquoi la population eſt beaucoup plus conſidérable ſur certaines habitations que dans d'autres ; qu'il ne s'agit pour la favoriſer, que d'établir une bonne & douce adminiſtration ; & que parmi les cauſes qui y ſont les plus contraires, on doit compter les excès du libertinage auxquels les négres ſe livrent, & ſurtout le peu de bonté & de juſtice des maîtres ou des repréſentans, à leur égard.

Que peut-il réſulter en effet de la conduite de ceux qui, loin d'accorder aux négres le tems qui leur appartient, & pendant lequel ils pourraient ſe conſoler avec leurs femmes des peines attachées à leur état, diſpoſent en partie de celui qui doit être conſacré au repos, en leur faiſant faire des veillées peu néceſſaires, & ne leur accordant même pas les inſtants dont ils ont be-

ſoin pour ſe procurer & préparer leur nourriture? Peut-on ſe figurer que dans de telles circonſtances, les négres puiſſent être fort propres à la propagation de leur eſpèce, & que les négreſſes ſoient dans le cas de ſe ſoucier d'ajouter à des peines trop multipliées celles d'un état qui ne pourrait que les rendre encore plus malheureuſes & plus à plaindre? Il y auroit certainement de l'inconſéquence à le prétendre, & de ne pas ſentir que les travaux exceſſifs & trop long-tems continués, doivent, en épuiſant les ſujets, influer néceſſairement ſur la population. Il faut donc ménager les négres autant que faire ſe peut, & ne jamais oublier qu'ils ne peuvent être propres à la propagation, que tout autant que les réparations & le repos convenables ſeront proportionnés aux pertes & aux fatigues qu'ils ſont dans le cas d'éprouver.

Si les excès forcés, du genre de ceux dont je viens de parler, peuvent être contraires à la population, il en eſt d'autres qui quoique volontaires ne le ſont pas moins, en raiſon du penchant naturel que les négres ont à s'y livrer & des ſuites qui les accompagnent. Tel eſt le déſordre dans lequel vivent les négres & les négreſſes, & que les propriétaires doivent faire enſorte de prévenir par tous les moyens imaginables; ils doivent également faire leur poſſible

pour prévenir l'abus qu'on fait d'une liqueur beaucoup trop répandue & dont les excès nuisent de toute maniere à la population, & altérent singuliérement la constitution. Par succession de tems l'usage de cette liqueur porte sur le tempérament, & quand même elle ne serait pas aussi dangereuse lorsqu'elle est ancienne, que quand elle est récemment faite, comme l'assure M. Dazile, elle est toujours nuisible par sa violence si l'on en use trop fréquemment & immodérément, comme le font la plupart des négres, depuis que les guildiveries sont si multipliées & que la valeur du taffia est devenue si modique. (1) Il est

(1) On lit dans les mémoires de la société royale de Médecine, année 1776, page 258, que le squirre ou obstruction du pylore, est une maladie fort commune parmi les gens du peuple qui s'adonnent à la boisson de l'eau de vie, & que plus cette liqueur est violente ou forte, & plus elle est familière. Comme les exemples qu'on y cite de cette indisposition prouvent qu'elle est toujours mortelle, on peut se figurer combien les excès du genre de celui qui l'occasionne sont dangereux, & que l'abus du taffia ne doit conséquemment pas être moins redoutable. J'observerai en passant que les vomissemens continuels étant ordinairement le symptôme qui accompagne cette maladie, on ne doit pas

probable, que c'eſt principalement à l'uſage de cette liqueur que doit être attribué ce grand changement que pluſieurs anciens habitans m'ont dit avoir apperçu touchant le caractere moral des négres; & que cette même cauſe pourrait bien en occaſionner par la ſuite de plus conſéquent, ſi le Gouvernement n'interpoſe ſérieuſement ſon autorité, comme il a quelquefois tenté de le faire, afin d'empêcher le trop grand débit de cette liqueur. Car indépendamment des dérangemens qu'elle occaſionne ſenſiblement ſur les habitations depuis que les négres en ont contracté l'habitude, elle peut les induire à une erreur des plus conſéquentes en les perſuadant, comme le croient la plupart, qu'ils peuvent à l'aide de ce moyen réparer leurs forces épuiſées, & ſe livrer avec plus d'ardeur à des excès qui ſont par fois d'autant plus préjudiciables, qu'ils ſont ſouvent ſuivis & précédés de courſes vives & violentes. Tel eſt le cas des négres qui ont leurs

---

négliger d'avoir égard à celle dont je parle ainſi qu'à ſa cauſe, lorſqu'on eſt appellé pour prononcer ſur la cauſe de la mort de certains ſujets, qu'on eſt ordinairement porté à regarder comme violente & involontaire, lorſqu'ils ont éprouvé pareil ſymptôme avant de mourir, ſurtout quand c'eſt quelque négre qui aura ſuccombé.

femmes ſur d'autres habitations que ſur celle de leur maître, & dont ils ſont plus ou moins éloignés. Alors ils paſſent une partie & quelquefois la nuit entière ſans prendre le repos dont ils ont beſoin & qui pourrait ſeul réparer les pertes de la veille, d'où s'enſuit néceſſairement qu'il leur eſt impoſſible de remplir les devoirs du lendemain, même avec la meilleure volonté. Malheur à l'habitant qui loin de remédier à la cauſe premiere en établiſſant le bon ordre, traite avec rigueur les négres qui ſont dans ce cas & leur refuſe le repos qu'ils tâchent ordinairement d'obtenir, en feignant quelque indiſpoſition qui ne tarde pas à devenir réelle, ſi l'homme de l'art qu'on conſulte dans ce cas n'eſt pas plus judicieux.

Quoique ce ne ſoit qu'après des obſervations bien conſtatées que j'ai crû pouvoir avancer que le déſordre ou libertinage des négres, & l'abus qu'il font du taffia, devaient être conſidérés comme des cauſes qui influent le plus ſur leur ſanté & s'oppoſent à la population, & qu'on ne ſçauroit trop s'occuper des moyens qui peuvent les prévenir; il ne faut pas ſe figurer que je veuille exclure entierement l'uſage du taffia, ni que je penſe qu'il fût à propos d'employer l'autorité pour obliger les négres & les négreſſes à contracter des liaiſons immuables entr'eux. Dans

le premier cas, ce n'eſt que l'abus d'une liqueur trop violente que je condamne ; tandis que dans le ſecond, je penſe que la liberté que les négres & négreſſes ont de ſe quitter mutuellement lorſqu'ils ne ſe conviennent plus, fait qu'ils ſe conviennent plus longtems ; ſur-tout quand les propriétaires ou leurs repréſentans ſçavent leur tenir quelque compte de leur conſtance par quelque petite faveur, ou en leur témoignant un peu d'eſtime ; quand les enfans qui réſultent d'une union auſſi libre, la rendent plus étroite, comme cela arrive aſſez communément. Ce ne ſera donc qu'à l'égard de ceux ou de celles qui, pouvant ſe procurer une femme ou un homme ſur l'habitation de leur maître, vont ſe pourvoir à des diſtances éloignées ou qui ne ſont propres qu'à troubler l'union & le ménage de ceux qui ſont tranquilles, qu'il convient d'en agir avec quelque rigueur, pourvu toutefois que celui qui veut les corriger ſoit dans le cas de leur prêcher le bon exemple & n'ait pas les mêmes défauts qu'eux à ſe reprocher. Cette réflexion paraîtra peut-être ſinguliere à quelques perſonnes : je me flatte cependant qu'elle ne le ſera pas pour ceux qui obſervent avec attention le caractere des négres & qui ont vû commemoi l'influence que peut avoir la conduite du maître ſur la leur.

S'il eſt facile de voir par ce qui précéde ;

comment

comment une bonne adminiſtration peut contribuer à augmenter la population, il eſt encore plus facile d'en démontrer l'utilité dans d'autres cas où l'exécution des moyens eſt beaucoup plus aiſée. Tel eſt celui qui eſt relatif à l'état des négreſſes qui ſont enceintes. Comme ce n'eſt qu'en raiſon du ſervice qu'on en exige lorſqu'elles ſont dans cette ſituation, qu'elles en ſont peinées ou qu'elles s'en félicitent, c'eſt alors qu'il convient d'adoucir leur misère & de les traiter avec beaucoup plus de bonté & de complaiſance, ſi l'on veut conſerver leur fruit & favoriſer la population. Il eſt certain que c'eſt en raiſon des égards qu'on a pour les négreſſes enceintes ou nourrices, que le nombre en eſt plus ou moins conſidérable. Je ſçais que pluſieurs habitans y portent une attention ſuffiſante, mais combien n'en voit-on pas qui exigent alors le même ſervice ou peu s'en faut, que ſi elles n'étaient point dans une ſituation auſſi intéreſſante. Je ne ferai point mention des ſuites terribles & affreuſes auxquelles une telle inconduite donne ordinairement lieu & dont les propriétaires ſont toujours la dupe; je me bornerai à remarquer y qu'il a de l'inhumanité d'employer les femmes enceintes à des travaux un peu forcés, ſur-tout dans les quatre derniers mois de la groſſeſſe, & que c'eſt s'expoſer à les perdre que d'en agir autrement. On devrait donc

ne les employer dans ces derniers tems, qu'aux travaux les moins fatiguans & avoir pour elles les mêmes attentions que quelques habitans ont pour les nourrices; c'eſt-à-dire les excepter des veillées, d'aller au jardin avant le lever du ſoleil, & leur permettre de ſe retirer au moment où il ſe couche. Ces attentions ſont au moins indiſpenſables pour les dernières, car on ne peut raiſonnablement refuſer de leur accorder un peu plus de tems, puiſqu'elles ſont obligées d'en employer une partie à ſoigner leur nouriſſon.

Quant à la précaution qu'on a de faire retirer les nourrices & les femmes enceintes aux apparences de pluie; à moins que l'attelier ne travaille à portée des établiſſemens, ou que le tems ne ſoit décidément mauvais, je crois qu'il vaudrait encore mieux que chaque habitant fût pourvû d'une ou deux petites tentes, qu'on pourrait faire porter au jardin & ſous leſquelles les nourrices pourraient placer leurs enfans, les y allaiter & même s'y mettre à couvert au beſoin, en cas de grains de pluie, qui arrivent ſouvent trop promptement pour qu'elles aient le tems de ſe rendre à leur caſe, ſans courrir riſque de les eſſuyer. Cette première réflexion m'a fait faire celle qu'il conviendrait que chaque habitant eût un nombre ſuffiſant de tentes pour mettre tout leur attelier à l'abri de la pluie, & qu'en les faiſant porter au jardin, dans la ſaiſon dumoins

où elle tombe ſi fréquemment, on pourroit prévenir une infinité de maladies que les ſuppreſſions de tranſpiration occaſionnent & qui peuvent être très-ſérieuſes, lorſque les négres ſont mouillés dans le moment où ils ſont en ſueur.

Il n'eſt pas d'habitant qui ne ſache parfaitement que le nombre des malades eſt toujours plus conſidérable dans la ſaiſon des pluies que dans toute autre, & qu'il augmente, toutes les fois que l'attelier vient à être mouillé : c'eſt pourquoi pluſieurs ont la ſage précaution de faire placer un ou pluſieurs ajouppas dans, différens coins de leurs jardins, afin que les négres puiſſent y être à l'abri du mauvais tems. Mais ces ajouppas ou cabanes ſont rarement aſſez multipliés & ne peuvent même l'être prudemment parmi les pieces de canne; encore ne ſeront-ils jamais auſſi à portée, auſſi utiles que des tentes, dont on peut oppoſer à volonté la direction du côté d'où viennent la pluie & le vent, & qu'on peut les étendre dans l'allée la plus voiſine de la piece de terre qu'on cultive. Il ſerait ſans doute plus à propos de les multiplier que de les faire trop grandes, tant pour en faciliter le tranſport, que pour que le vent y ait moins de priſe. La petite dépenſe que cela peut occaſionner, ne mérite certainement pas la moindre attention, puiſqu'on en ſera plus que dédommagé par le tems qu'on économiſera & que

les négres employent, pour ſe rendre ou revenir des lieux où ils cherchent à ſe mettre à l'abri.

D'après ce que j'ai dit ci-devant ſur la difficulté de contenir les nourrices des jeunes créoles blancs, il eſt naturel de penſer qu'il eſt encore plus difficile de contenir celles qui nourriſſent les jeunes négrillons. Les occaſions de les *tromper* (1) ſe préſentent bien plus fréquemment, que quand elles ſont obſervées de près ; elles ſuccombent d'autant plus aiſément à la ſéduction & au deſir de communiquer avec les négres, que leur amour maternel n'eſt gueres prépondérant, & qu'elles ne penſent pas qu'une telle conduite puiſſe être fort préjudiciable ; dumoins ſe flattent-elles, que leurs fautes ſeront impunies par l'eſpoir qu'elles ont de réuſſir à les cacher. Les effets n'en ſont malheureuſement que trop ſenſibles, ſur-tout ſi elles deviennent enceintes ; leurs nourriſſons, qui juſqu'à cet inſtant avaient joui d'une ſanté raviſſante, ne tardent pas à dépérir & à éprouver différentes maladies qui ſont d'autant plus ſérieuſes, qu'elles altèrent preſque toujours leur conſtitution & leur tempérament

(1) Expreſſion dont on ſe ſert communément pour dire qu'une nourrice s'expoſe à devenir enceinte pendant qu'elle allaite, & à donner du mauvais lait à ſon nouriſſon.

pour le reſte de leur vie, s'ils ne la perdent entièrement. J'ai vu ces accidens ſi fréquemment, que je ne ſaurais trop recommander aux propriétaires de faire tout leur poſſible pour les prévenir; mais ce n'eſt pas, je le répéte, en employant ces voies de rigueur qui m'ont ſouvent paru inſuffiſantes, & qui pourraient même aggraver le mal. Les nourrices qui ſe verraient enceintes, ne manqueraient pas d'avoir recours à des moyens violens pour ſe faire avorter, afin de ſe ſouſtraire au châtiment qu'elles croiraient ne pouvoir éviter, d'où pourrait en réſulter la perte du nouveau fruit, ſouvent celle de la mere, & toujours une plus grande altération de leur lait. Ce n'eſt qu'à l'égard des négres, qui ſeraient bien convaincus d'avoir contribué à ce déſordre, qu'on devrait ſévir avec moins de ménagement; puiſqu'ils ſont auſſi coupables & moins excuſables, en ce qu'ils peuvent facilement s'adreſſer à d'autres femmes. Je conviens qu'on ne peut pas conſidérer ſans émotion l'état de ces petits infortunés, ſur-tout ſi l'on a eu pour leurs mères les égards que l'état de groſſeſſe & de nourrice reclamait, & qu'il eſt alors bien difficile de ſe modérer. Cependant, comme il le faut en ce moment, & que pour ne pas aggraver le mal, il convient de différer de leur en témoigner de la rancune; il s'agira de remédier au plutôt à l'état de leurs enfans, ſoit en les ſevrant

s'ils ſont déjà avancés, ſoit en leur donnant une autre nourrice, ou en les nourriſſant avec du lait des animaux, plutôt que de les laiſſer entre les mains de leur marâtre, dont le lait eſt comme devenu poiſon (1).

D'après la multiplicité de pareils exemples, il eſt facile de ſe perſuader qu'il convient de ne pas laiſſer long-tems les négrillons en nourrice, & qu'il eſt à propos de les ſevrer de bonne heure, à moins qu'on ne puiſſe compter ſur la conduite de leur mère : peut-être le pourrait-on davantage, ſi l'on faiſait eſpérer à celles-ci qu'elles ſeraient un jour exemptes de toute eſpece de travail, ſi elles parvenaient à élever un certain nombre d'en-

---

(1) Comme on ne peut douter que le lait des nourrices ne ſoit plus doux, plus agréable & meilleur, lorſqu'il n'y a que quelques heures qu'elles ont mangé ; tandis qu'il eſt épais, jaune, ſalé & même déſagréable, quand elles ont reſté longtems ſans prendre d'aliment ; on verra qu'il convient non-ſeulement qu'elles faſſent pluſieurs petits repas, plûtot que d'en faire un ou deux copieux ; mais même, que ſi l'on voulait nourrir des jeunes enfans avec le lait de vache, on devrait faire enſorte que la vache qui doit fournir ce lait, ne reſtât point parquée pendant toute la nuit ; ſurtout ſi la tenant renfermée dans le parc, on n'a pas du fourage à lui donner à manger.

ſans, & que l'époque où ils ſeraient tous propres au travail du maître, ſerait celle où la mere n'aurait d'autre devoir à remplir que celui d'avoir ſoin de ſa famille. Il n'appartient qu'à des habitans juſtes, humains & ſenſibles, & qui ſe font un vrai plaiſir & devoir de favoriſer la population, d'apprécier une idée qui, ce me ſemble, devrait être généralement adoptée, ne ſerait-ce que par intérêt.

Il eſt inutile de répéter ce que j'ai dit ci devant touchant les ſoins qu'on doit porter aux négrillons, lorſqu'on les a ſevrés; je ne doute point qu'on ne les garantiſſe par-là de pluſieurs des maladies qu'ils ont coutume d'éprouver : j'ajouterai ici, que comme les vermineuſes ne ſont pas les moins fréquentes, on ne ferait que mieux de leur donner de tems en tems quelques amers ou vermifuges, tels que la rhubarbe, le ſemen-contra, l'émithocorton, ou le ſuc de lianne. C'eſt en raiſon des ſoins qu'on a des créoles dans leur bas âge, qu'on peut prétendre à les voir plus ou moins réuſſir.

Quand les négres créoles ſont parvenus à un âge aſſez avancé pour pouvoir ſe ſuffire à eux-mêmes & faire le ſervice de leur maître, ils ſont en général plus intelligers & plus induſtrieux que les négres de la côte; auſſi ſe tirent-ils mieux d'affaire quand ils y mettent la bonne volonté: mais elle n'eſt pas toujours leur partage, & l'on

voit que s'il en eſt pluſieurs qui ſont aſſez laborieux & aſſez induſtrieux pour ſe procurer leurs beſoins, il en eſt beaucoup d'autres qui, de même que des négres de la côte auxquels il reſſemblent à tous égards, ſe laiſſeraient manquer de tout, par pareſſe & par nonchalance, & ſeraient ſouvent réduits aux plus cruelles extrémités, ſi l'on négligeait d'y obvier en pourvoyant à leurs beſoins, ou en les obligeant à ſonger à ſe les procurer. C'eſt en ceci que conſiſte le point le plus eſſentiel & le plus important de l'adminiſtration, & qu'aucun habitant ne doit jamais perdre de vue. Qu'on ne s'imagine pas qu'il ſuffit d'accorder aux négres le tems qu'ils doivent employer à cultiver leurs places; il s'agit d'y regarder de plus près, & de s'aſſurer s'ils les cultivent réellement. Alors, on verra que la majeure partie des négres ont des jardins inſuffiſans, & qu'il en eſt qui, n'en ayant pas du tout, ne peuvent ſubſiſter qu'à l'aide de ſecours ou des vols qu'ils font aux autres, ſur-tout ſi les places à vivre des maîtres ne ſont pas des mieux pourvues, ou ſi elles ſont gardées avec rigidité. Il eſt alors naturel d'en conclure que le plus grand nombre de ces négres doit manquer d'une nourriture ſuffiſante, lorſque les vivres ſeront un peu rares, & qu'eu égard à la néceſſité où ils ſont de vivre alors de tout ce qu'ils peuvent trouver, ils doivent être expoſés

à des indiſpoſitions plus ou moins fâcheuſes, ſelon que leur nourriture eſt plus ou moins mauvaiſe ou inſuffiſante.

Lorſque je me rappelle les triſtes accidens dont j'ai été témoin, & qui ne dépendaient pas d'autre cauſe que de la mauvaiſe qualité ou d'une trop grande privation d'alimens néceſſaires ; j'ai de la peine à concevoir comment avec de tels exemples, qui malheureuſement ſont preſqu'annuellement répétés, on peut négliger de prendre toutes les meſures convenables, pour qu'un atelier ne ſoit jamais dans le cas de manquer. Je ſais que pluſieurs habitans ſe ſont très-bien trouvés de raſſembler & de faire travailler ſous leurs yeux & en commun, tous ceux de leurs négres qui avaient beſoin d'y être contraints, & que par cet excellent expédient ils ont prévenu bien des accidents : cependant il s'en faut de beaucoup que cette précaution me paraiſſe ſuffiſante, attendu qu'il eſt poſſible, que certaines plantations très-bien cultivées ſoient altérées ou emportées par des coups de vent, qui, comme on ſçait, ne ſont pas rares à l'époque de l'équinoxe. Ce ne ſera donc qu'autant qu'on multipliera celles qui ſont le moins caſuelles, & en comptant moins ſur les vivres que les négres peuvent cultiver pour leur compte, que ſur des grandes proviſions de ceux qui peuvent ſe con-

ſerver, qu'on pourra ſe flatter de n'avoir rien à craindre. Si nombre de propriétaires regrettent de ſacrifier quelques journées de leur tems, à la culture d'une ſurabondance de vivres, puiſqu'ils ont quelquefois de la peine à cultiver ceux qui ſont abſolument indiſpenſables ; ils n'ont qu'à réfléchir ſur la légende de maux que la diſette de vivres peut occaſionner ; & qu'il eſt impoſſible de réſiſter à des travaux fatiguans, ſi l'on ne répare les pertes qui s'en ſuivent: ils verront, que c'eſt avec raiſon que les négres perdent alors leur gayeté naturelle & que l'on doit ſe perſuader, que les momens qui ſont employés à planter des vivres, ſont ceux qui le ſont le plus avantageuſement & le plus utilement. Ce n'eſt pas cependant ce que croient ceux, qui quand on leur parle des effets de la diſette de vivres, & qu'on leur dit de comparer ce qu'ils en reſſentiraient eux-mêmes, s'ils étaient dans le même cas & privés de leur nourriture, répondent que la conſtitution des négres eſt beaucoup plus forte que la leur. Elle le ſerait en effet, ſi les excès & le travail ne l'altéraient conſidérablement, & ſi l'on pourvoyait ſuffiſament à leur ſubſiſtance. Mais le peu de durée de la plûpart de ces êtres malheureux, ne prouve que trop qu'on ne les traite pas avec aſſez d'égards, & qu'on devrait faire enſorte de les attacher plus qu'ils ne le ſont à leur

exiſtence, ſoit en la leur rendant plus ſupportable & même en leur faiſant entrevoir la perſpective d'une vieilleſſe plus tranquille & plus agréable. Ce dernier moyen me paraît être le ſeul qui puiſſe porter les négres à déſirer de prolonger une vie, dont ils enviſageront vraiſemblablement le terme comme celui de leurs peines, tant qu'on n'aura pas plus d'égards pour les vieillards qu'on n'en a, & que leur ſort, loin de paraître digne d'envie, ſemblera plus affreux, comme il l'eſt réellement.

Si je voulais approfondir les différentes poſitions dans leſquelles les négres ſe trouvent en ſatisfaiſant aux devoirs qu'on leur impoſe & auxquels ils ſont obligés de ſatisfaire ; je pourrais prouver par nombre d'exemples, qu'on ne meſure pas toujours, le ſervice qu'on exige d'eux, au dégré des forces ou d'activité dont ils ſont capables, & qu'on devrait avoir un peu plus d'égard qu'on en a à la médiocre conſtitution de quelques-uns, lorſqu'il s'agit de les occuper à des travaux forcés, pénibles ou dangereux; chaque genre de culture me fournirait des réflexions aſſez fondées. Bornons-nous ſeulement à deux ou trois exemples qui nous ont paru des plus remarquables. On ſçait que ſur une ſucrerie il y a des travaux très-forcés, ou dans leſquels les négres ſont obligés de porter des fardeaux aſſez

peſans ou de faire des efforts aſſez violens ; comme de fouiller des pieces de cannes, de planter des formes, &c. On conçoit facilement que ces opérations ne peuvent guères convenir à des conſtitutions faibles ou médiocres; cependant on ne les en exempte pas toujours. Doit-on d'après cela être étonné, qu'il y ait tant de négres infirmes & d'en voir un ſi grand nombre avec des hernies ou deſcentes? La même réflexion eſt applicable à nombre de ſujets qu'on emploie dans les ſucreries & ſur-tout aux fourneaux, puiſqu'en raiſon des efforts que ce travail exige & des alternatives ſubites de froid & de chaud que ceux qui y ſont employés ſont dans le cas d'éprouver, on ne doit y mettre que ceux qui ſont le plus en état de les ſupporter. Comme il n'eſt point douteux que même ceux qui ſont le plus fortement conſtitués en éprouvent des accidens preſque toujours dangereux ; j'ajouterai qu'on devrait être plus attentif qu'on ne l'eſt à diſpoſer l'intérieur d'une ſucrerie & la ſituation des fourneaux, de manière à prévenir en partie les cauſes de ces mêmes accidens, puiſque les moyens qui peuvent remplir cette indication ſont également propres à contribuer aux ſuccès de la manufacture. Il ne s'agit pour cet effet que d'établir une libre circulation d'air, tant ſous les appentis des fourneaux que dans

l'intérieur des ſucreries ; c'eſt-à-dire qu'il faudrait qu'on eût l'attention que les fourneaux ne fuſſent pas tant enterrés, de changer les chauffeurs plus fréquemment & de faciliter un courant d'air ſur la ſurface des chaudières en pratiquant deux ouvertures, portes ou fenêtres, dans la ligne de direction ſur laquelle ces chaudières ſont établies ; par ce moyen, les vapeurs qui s'élévent des matiéres qui y ſont contenues, en ſeraient emportées à meſure qu'elles paraîtraient à la ſurface du liquide, au lieu de remplir l'intérieur du bâtiment, & l'évaporation de la partie aqueuſe, ſeul ou principal objet qu'on ait en vue dans la coction du vin de canne, en ſerait d'autant plus prompte, qu'il eſt prouvé, qu'en établiſſant un courant d'air à la ſurface d'un liquide qu'on a intention d'évaporer par l'action de feu, l'évaporation ſe fait en un cinquiéme & méme un quatriéme de tems moindre, que quand ce courant d'air n'y eſt point établi. Il ne faut pas être grand phyſicien pour concevoir, que ſi les vapeurs qui ſont à la ſurface du liquide ne ſont pas déplacées à meſure, les nouvelles vapeurs que l'action du feu tend à diſſiper, trouvant une plus grande réſiſtance dans le milieu qui doit les recevoir, ne peuvent s'en élever que beaucoup plus lentement. Par cette ſeule conſidération on n'aura pas de peine à concevoir d'où vient que

les équipages montés au milieu des ſucreries, bouillent mieux & que le ſucre y eſt plutôt cuit que dans ceux qui ſont adoſſés contre les murs; attendu que le mur gêne le déplacement des vapeurs, & qu'on ne pratique point ordinairement de fenêtre au mur du pignon contre lequel la grande ſe trouve adoſſée.

Les ſoins & les attentions des propriétaires, ne ſont pas moins eſſentiels dans les cas où les négres ſont malades, que dans tous ceux dont j'ai parlé juſqu'à préſent; puiſque c'eſt d'eux dont dépend le choix des perſonnes qui ſont prépoſées pour les ſecourir, & qu'eux ſeuls peuvent fournir les moyens néceſſaires ou propres à contribuer à leur guériſon. Je ſçais qu'il n'eſt pas toujours poſſible aux habitans de choiſir parmi les perſonnes de l'art, ſur-tout dans les quartiers éloignés où l'on en eſt quelquefois entièrement au dépourvu. Mais puiſqu'il leur eſt toujours facile de choiſir ſur le total de leur attelier le ſujet qui paraît le plus propre à ſoigner ceux qui ſont malades, en qualité d'hoſpitalier; ils doivent faire attention que cet emploi eſt le plus important & le plus délicat qu'ils aient à faire remplir & que c'eſt aux meilleurs ſujets qu'il doit être confié.

Lorſqu'on a été dans le cas de ſuivre les hôpitaux des habitations & d'examiner ce qui s'y

paſſe, on ſent de quelle conſéquence peut être la précaution dont je parle ; puiſque malgré que beaucoup d'habitans aient l'attention de veiller de près à leur hôpital & d'avoir un bon hoſpitalier ou une bonne hoſpitalière, il s'y commet journellement des abus très-préjudiciables. Combien ces abus ne doivent pas être & plus nombreux & plus conſéquents, ſi les propriétaires ou leurs ſubſtituts, en négligeant de veiller à ce qui ſe paſſe dans leur hôpital, s'en rapportent aux ſoins d'un ſujet ſouvent peu propre à s'acquitter de la beſogne dont il eſt chargé, ainſi qu'il n'arrive que trop ſouvent d'après le peu d'attention qu'on porte à le bien choiſir ?

Quant à ce qui eſt relatif aux moyens qui peuvent coopérer à la guériſon des malades, comme médicamens, alimens, logement, &c. il eſt eſſentiel de ne rien négliger pour les avoir des plus convenables & de la meilleure qualité. Pour cet effet il ſerait à propos de ne point négliger d'accorder à tout gérant en chef d'une habitation, lorſque le propriétaire n'y ſera point réſident, une ſomme ſuffiſante pour qu'il puiſſe fournir aux malades la nourriture qui leur ſera néceſſaire, ou de lui tenir compte des déboursés qu'il pourrait faire à leur occaſion ; celui-ci doit à ſon tour ne rien négliger pour bien diſpoſer du local dans lequel les malades doivent être

raſſemblés. On ſçait qu'il convient qu'un hôpital ſoit vaſte, bien airé, & diſtribué de manière que les ſexes différens y ſoient ſéparés, ainſi que ceux qui ſont affectés de maladies graves; qu'il eſt eſſentiel que l'hoſpitalier y ait ſon logement particulier, ou qu'il en ſoit très à portée, & qu'enfin on doit le rendre auſſi commode que faire ſe peut; mais ſur-tout tâcher de le rendre ſalubre, & que les malades puiſſent y reſpirer un bon air : c'eſt cependant ce qu'on néglige ordinairement. Il ne ſuffira donc pas de placer un hôpital à portée de la maiſon principale, afin de pouvoir l'inſpecter facilement, mais il faudra qu'il ſoit iſolé, éloigné de toute eau dormante ou marécageuſe, & le ſituer ſur un terrein égouté naturellement ou qui puiſſe l'être, en élevant le ſol de l'intérieur du logement au-deſſus du niveau du terrein d'alentour. Il faut auſſi qu'il ſoit pavé & que les lits ſoient élevés, afin que l'air puiſſe y circuler plus librement, & qu'il ſoit facile d'en laver & balayer l'intérieur (1). Il ne ſerait pas hors de

(1) De ſemblables attentions ne ſont pas à négliger quant à l'emplacement des caſes à négre, & ſont bien plus importantes que la ſymétrie, ſi ce n'eſt qu'aux dépens de leur ſalubrité qu'il eſt poſſible de l'obſerver.

propos

propos non plus d'y avoir quelques lits un peu commodes, pour ceux qui ſeraient ſérieuſement malades, & qu'on fût pourvû de quelques chemiſes, draps & couvertures, afin de pouvoir les changer & les couvrir au beſoin. En réuniſſant à ces différentes précautions, celle d'avoir un logement particulier & plus éloigné, pour les cas de maladies épidémiques ou contagieuſes, on préviendra certainement nombre d'accidens d'autant plus fréquens, qu'il eſt beaucoup de propriétaires qui ne ſont point portés à s'en donner la peine. Nous pouvons donc conclure qu'il eſt réellement poſſible de favoriſer la population ſur une habitation, & de prévenir ces nombreuſes mortalités qu'on obſerve ſur certaines, lorſqu'on ne négligera aucune des attentions qui conſtituent une bonne adminiſtration & qui peuvent faire oublier en partie aux négres, l'horreur de leur ſituation. C'eſt, je crois, en fixant leur regard ſur un objet auſſi important, que les habitans pourraient parvenir à mitiger la dure & inhumaine loi; contre laquelle tous les philoſophes ſe ſont élevés, ſans apercevoir peut-être qu'ils auraient encore mieux fait d'indiquer les moyens qui pourraient en adoucir la rigueur, puiſqu'il eſt de puiſſantes raiſons politiques qui ſemblent devoir la perpétuer. Tel eſt du moins le réſultat des réflexions que m'ont fourni celles

d'un illuſtre perſonnage qui nous a ſi bien prouvé à cet égard comme à tant d'autres, l'importance de ſes vues, la ſolidité de ſon raiſonnement, l'étendue de ſes connaiſſances, & combien l'humanité ſouffrante l'intéreſſe (1).

---

(1) *Vid.* l'ouvrage de M. Necker, ſur l'adminiſtration des Finances, chap. des Colonies Françaiſes.

CHAPITRE PREMIER.

Des Fiévres en général.

QUOIQUE notre attention ne ſoit pas de nous écarter des bornes que nous nous ſommes impoſés, dans ce que nous nous propoſons de dire ſur quelques maladies en particulier ; il ſuffit de conſidérer combien les exemples de celles-ci doivent être multipliés, puiſqu'elles conſtituent, comme l'a dit Sydenham, les deux tiers des cas pour leſquels les Médecins ſont appellés, pour ſentir qu'il eſt important que ceux auxquels je deſtine cet eſſai, aient quelque idée des ſignes qui caractériſent cette eſpèce d'indiſpoſition : du moins en réſultera-t-il, que quoique ces idées ne ſoient pas ſuffiſantes pour mettre les habitans à même d'y remédier, ils en ſeront plus en état de diſtinguer quels ſont les négres qui en ſont réellement affectés, & auxquels on ne refuſe que trop ſouvent le repos dont ils peuvent avoir beſoin.

Comme ce n'eſt que par la conſidération de l'enſemble des phénomenes par leſquels la fiévre ſe manifeſte, que l'on peut la reconnaître ; nous dirons qu'elle conſiſte, généralement parlant,

dans l'amplitude, la fréquence ou la dureté du pouls augmentées, & ſuivies de quelque changement ſenſible dans l'habitude du corps, ou de la léſion de quelque fonction volontaire ou involontaire.

Il ſerait impoſſible de juger des dérangemens que le pouls peut éprouver, ſi l'on ne comparait ſa maniere d'être dans l'état maladif à ce qu'il eſt dans l'état naturel, ou dumoins à ce qu'il doit être relalativement à l'âge & au tempérament de chaque ſujet; abſtraction faite des différentes circonſtances ou accidens qui peuvent en accélérer les pulſations, & pourraient en impoſer, ſi l'on n'y avait égard. Tel eſt l'effet d'un exercice violent, ou des vives émotions de l'ame qu'on peut éprouver, ou de l'abus des liqueurs ſpiritueuſes, &c. On doit ſavoir auſſi, qu'eû égard aux différens âges, le pouls préſente des variations très-remarquables; puiſqu'on obſerve qu'en général, chez un adulte, il bat 60 à 70 fois par minute, 80 à 95 fois dans le même eſpace de tems chez les enfans, tandis que chez les vieillards on ne compte que 50 à 60 pulſations: qu'eû égard aux différens tempéramens, il préſente auſſi de grandes variétés, & qu'il bat en général plus lentement chez les phlegmatiques, les pituiteux, & les perſonnes graſſes, que chez celles qui ſont d'une conſtitution chaude, bilieuſe & maigres.

Si ces régles, quoique déjà assez vagues, sont nécessairement sujettes à beaucoup de modifications, en raison des complications dont chaque tempérament est susceptible ; & eû égard aux différens termes intermédiaires des âges de la vie, dont nous n'avons considéré que les trois principales périodes ; on ne pourra se dissimuler qu'il n'est pas aussi facile, qu'on se le figure, de connaître la fiévre par la seule exploration du pouls, & que si les autres phénomenes qui la caractérisent, & dont je ferai mention ci-après, ne sont bien développés, il n'appartient gueres qu'à des personnes bien exercées de prononcer en pareil cas d'une maniére bien décisive. C'est ce qui me porte à recommander à ceux pour lesquels j'écris, d'être plus circonspects qu'ils ne le sont ordinairement, pour peu qu'ils aient à douter de l'état des négres qui reclament du secours & demandent à aller à l'hôpital. Le cas sera au contraire moins embarrassant, si au doute qu'on a sur le dérangement du pouls, on observe quelqu'un ou plusieurs des autres symptômes par lesquels la fiévre se manifeste ordinairement ; tels qu'une soif extraordinaire, mal de tête, les courbatures ou douleurs dans les membres & le long de la colonne vertebrale, les baillemens répétés, les envies de vomir ou les vomissemens, des sensations de froid dans toute l'habitude du corps, plus sensibles

néanmoins à l'extrémité des pieds & des mains; la lividité des ongles, la difficulté de reſpirer, l'agitation ou la chaleur extraordinaire que les malades éprouvent, &c. &c. Il n'eſt pas douteux, que la préſence de quelqu'un de ſes ſymptômes ou de pluſieurs réunis, prouvera comme inconteſtablement que la fiévre exiſte, ſur-tout ſi l'on peut apercevoir en même tems ou ſoupçonner l'action de quelque cauſe occaſionnelle, comme des vives affections de l'ame, la mauvaiſe qualité des ſucs ou des humeurs, quelque vice dans les ſécrétions ou excrétions, de fauſſes digeſtions, la mauvaiſe qualité des humeurs contenues dans les premieres voies, la répercuſſion de quelque humeur ou éruption cutanée, l'interruption de quelque flux périodique ou habituel, la ſuppreſſion de la tranſpiration, &c. Toutes ces conſidérations ſont autant de moyens propres à faire connaître la fiévre, & d'après leſquels on ne peut douter de la validité de la demande des négres qui reclament des ſecours, lorſqu'ils ſe préſentent avec de telles preuves.

Il n'eſt point de notre objet de faire mention des différentes eſpéces de fiévre, ni des diviſions qui en ont été établies eû égard à la nature variée des cauſes matérielles qui peuvent y donner lieu & décident leur régularité ou irrégularité; ainſi que la durée de leurs paroxiſmes ou de leurs pério-

des. Nous nous contenterons d'obſerver, que quoique quelques Médecins aient regardé la fiévre comme l'ennemi toujours dangereux & que l'art doit combattre par-tout, il n'eſt pas moins vrai, qu'elle eſt ſouvent le grand moyen dont la nature ſe ſert pour dompter la cauſe morbifique, & que l'expérience confirme qu'il eſt très-avantageux dans bien des cas : d'où l'on verra combien cet effort de la nature mérite conſidération, & qu'on doit être très-circonſpect dans tout ce qui peut la troubler. Ce n'eſt pas cependant que nous penſions que l'abſtinence & le régime de vivre doivent toujours avoir la préférence, comme l'ont penſé bien de grands Medecins de l'antiquité, puiſqu'on ne peut douter que les maladies fébriles ne fuſſent ſouvent funeſtes, ſi l'on ſe bornait à ces moyens ; & que ſi la fiévre eſt pour l'ordinaire un inſtrument ſalutaire entre les mains de la nature, elle peut ſouvent devenir un inſtrument dangereux, ſur-tout dans la Colonie pour laquelle j'écris : mais je crois pouvoir en conclure, puiſque les ſuccès que les anciens obtenaient de leur méthode, prouvent bien évidemment qu'on peut guérir, du moins dans certains cas, ſans employer ni purgations, ni ſaignées, ni autres remédes qu'on regarde ordinairement comme indiſpenſables; qu'elle peut être utile à quelqu'égard, & qu'une ſemblable conſidération doit

ſuffire pour détourner ceux qui ne ſont pas dans le cas de diſtinguer les circonſtances où il convient d'agir, de ſe le permettre auſſi inconſidérément qu'ils le font. Dumoins verront-ils par-là le peu de cas qu'ils doivent faire de cette légende de formules ou prétendus ſecrets admirables contre la fiévre, & dont on n'abuſe que trop, à moins que quelques perſonnes de l'art n'aient indiqué quelles ſont les circonſtances dans leſquelles on peut les employer.

Quelque multipliées que ſoient les cauſes qui peuvent occaſionner les fiévres de différente eſpéce, nous n'aurons pas grand-choſe à dire à ce ſujet, puiſqu'elles proviennent, du moins la plûpart, des erreurs dans l'uſage des ſix choſes non naturelles dont il a déjà été queſtion : l'on n'a qu'à ſe rapeller ce que nous avons dit à cet égard, tant ſur l'influence du mauvais air que ſur l'efficacité des préſervatifs que nous avons conſeillé, alors on pourra ſe flatter que les fiévres intermittentes qui ſont très-fréquentes & quelquefois ſi dangereuſes dans certains quartiers, le ſeront infiniment moins.

Nous devons néanmoins obſerver qu'indépendamment des cauſes générales que nous venons de déſigner, il en eſt une infinité d'autres qui déterminent les fiévres d'une manière plus particulière ou en occaſionnent de différente eſpéce.

C'eſt ainſi que l'abus des liqueurs ſpiritueuſes, l'exercice à l'ardeur du ſoleil, les veilles immodérées &c., donnent lieu aux fiévres inflammatoires ; que les lieux où l'on reſpire un air humide & chaud, comme dans nos Colonies, offrent ſouvent des exemples de fiévres bilieuſes, auxquelles la putridité ne manque pas de ſe joindre, ſi ce même air eſt chargé d'émanations putrides des animaux ou des végétaux en putrefaction ; ou qu'il ſoit altéré par le ſéjour d'une trop grande quantité de perſonnes raſſemblées dans un même lieu ſans y être ſuffiſamment renouvellé : & qu'enfin les lieux humides & froids, les fréquentes affections de l'ame, le chagrin ſur-tout, les fréquentes maladies en affoibliſſant la conſtitution, & notament les excès avec les femmes, donnent ordinairement lieu aux fiévres malignes. Il ſuffit d'avoir connoiſſance de la plupart de ces cauſes, pour voir qu'il eſt poſſible de les éviter dans bien des cas, & que c'eſt le vrai moyen d'en prévenir les effets.

Si l'on joint à toutes ces conſidérations celle d'éviter les occaſions dans leſquelles le corps peut éprouver des ſenſations vives & révolutions ſubites, comme de s'expoſer à l'impreſſion d'un air trop frais quand on a chaud ou qu'on eſt ſuant, d'être mouillés, de ſe baigner, ou de boire froid dans ces momens, de ſupprimer ou repercuter

des écoulemens périodiques ou habituels, comme regles ou hémorrhoïdes, éruptions cutanées &c. on préviendra certainement la majeure partie des cauſes qui décident les fièvres; alors les exemples en ſeront infiniment moins fréquens qu'ils ne le ſont ordinairement d'après l'indifférence ou la négligence d'une infinité de perſonnes, & le défaut de connaiſſances de beaucoup d'autres.

CHAPITRE II.

De la maladie du pays.

LA premiere maladie un peu conſéquente que font les Européens nouvellement arrivés dans nos Colonies y eſt ordinairement déſignée ſous ce nom. Cette dénomination, qui ſemble annoncer une maladie toute particulière, convenait peut-être dans les premiers tems où elles furent établies, & où les influences de l'air qu'on y reſpirait devaient être d'autant plus dangereuſes, que la terre était preſque par-tout couverte de bois ou offrait des lagons ou marécages. Mais aujourd'hui, que preſque toutes les plaines ſont entièrement à découvert & anciennement abattues, que la plus grande partie des terreins qui étaient

noyés ſont égoutés ou comblés & devenus fertiles & habitables ; nous ſommes très-perſuadés que, du moins dans l'iſle de Saint Domingue, ces mêmes influences de l'air qu'on y reſpire, ne ſont plus auſſi dangereuſes qu'elles l'étaient autrefois, ſi ce n'eſt dans un petit nombre de quartiers ; & qu'on aurait conſéquemment tord de conſidérer la première maladie que les Européens doivent y faire, comme devant être auſſi dangereuſe qu'elle l'a été par le paſſé. Il n'eſt cependant pas moins vrai, que tout Européen qui ſe tranſporte dans nos Colonies doit y éprouver une révolution particulière des influences du climat, que nous avons déjà conſidéré comme eſſentiellement différent de celui qu'ils ont quitté, & auquel ils étaient habitués : mais cette révolution devant être plus ou moins prompte & plus ou moins conſéquente, eu égard au tempérament d'un chacun, au genre de vie qu'ils meneront & à la manière de s'y conduire ; il eſt aiſé de voir que la maladie qui doit en réſulter préſentera de grandes différences dans ces différens cas, & de plus grandes encore dans le traitement qui lui ſera le plus approprié. Auſſi, voit-on que ſi elle ſe manifeſte quelquefois ſous le caractère de ſimples fiévres intermittentes, d'autres fois il en réſulte des fiévres continues ou rémittentes, tantôt inflammatoires, tantôt bilieuſes, putrides ou malignes.

Au reſte quel que ſoit le tempérament ou la conſtitution d'un Européen qui arrive dans les colonies, il doit s'attendre à payer le tribut au nouveau climat qu'il habite, par une maladie quelconque, qui ſera plus ou moins ſérieuſe, en raiſon du régime ou de la conduite qu'il obſervera. Il convient donc qu'il s'abſtienne de toute eſpéce de liqueurs fortes, qu'il n'uſe qu'avec beaucoup de modération des boiſſons ſpiritueuſes ou fermentées & même qu'il s'en prive entièrement, à cette première époque de ſon ſéjour, ſi l'habitude n'en a pas déjà rendu l'uſage abſolument néceſſaire. Il doit vivre ſobrement & donner le plus ſouvent la préférence aux végétaux ; il doit éviter toute eſpéce d'excès, notamment avec les femmes, dont les ſuites ſont toujours fâcheuſes en tout tems & funeſtes dans celui-ci. Il doit avoir l'attention de ne point s'expoſer à l'ardeur du ſoleil s'il en a la liberté, ou du moins tâcher de ne pas en augmenter l'effet par des marches ou exercices forcés, lorſqu'il ne peut s'en diſpenſer. On peut en pareil cas en mitiger l'impreſſion à l'aide de vêtemens légers & d'une couleur propre à réfléchir les rayons du ſoleil. On ſçait que ce ſont celles qui approchent le plus du blanc qui ont cette propriété & que les corps blancs ſont ceux à travers leſ-

quels les rayons pénétrent le moins (1). Cette précaution nous paraît d'autant plus essentielle pour les Européens nouvellement arrivés, surtout quant à la couleur de leur chapeau, qu'elle peut contribuer à les garantir de ces violens maux de tête qu'ils éprouvent ordinairement, & qui, trop fréquens ou trop long-tems continués, peuvent affecter cette partie d'une débilité relative qui pourrait augmenter le danger de leur première maladie, si par cas elle était sérieuse. D'ailleurs cette précaution n'est point à négliger, même dans toute autre circonstance, si l'on fait attention que presque tous les anciens au pays

---

(1) L'expérience du docteur Franklin ne laisse aucun doute à cet égard; il profita d'un instant où le ciel pur & serein ne présentait aucun obstacle aux rayons du soleil, pour étendre sur la neige dont la terre était couverte, des morceaux de drap de même grandeur & même force, mais d'une couleur différente; il vit qu'après un laps de tems déterminé, ces morceaux de drap s'étaient enfoncés plus ou moins, que le noir l'était le plus, tandis que le blanc l'était le moins, & ne l'était presque pas du tout, mais que les draps des autres couleurs étaient plus enfoncés à mesure qu'elles se rapprochaient de la première, au lieu que ceux qui s'en éloignaient le plus en se rapprochant du blanc l'étaient beaucoup moins.

en donnent l'exemple. On peut par ce moyen prévenir les fluxions ſur les yeux, les dents ou les oreilles, dont on eſt très-ſouvent incommodé & qui proviennent de la ſuppreſſion de la tranſpiration qui ſe fait par cette partie ſupérieure du corps, que quelques auteurs ont aſſez juſtement conſidéré comme s'il en était la cheminée, eu égard à la grande quantité d'humeur perſpiratoire qui s'échappe par cette partie. On n'aura pas de la peine à concevoir que cette perte ſera plus ou moins copieuſe, ſelon que la tête ſera plus ou moins couverte habituellement ou que les rayons du ſoleil y auront un accès plus ou moins aiſé; & que dans le premier de ces deux cas, on doit être plus expoſé à l'alternative qui peut décider des fluxions.

Si l'on joint à ces attentions celle de modérer l'effervescence du ſang & des autres humeurs, par un uſage modéré de quelques boiſſons légèrement acidulées, par les bains froids ou tempérés ſouvent répétés, par l'uſage d'alimens tirés du regne végétal, & ſur-tout en reſpirant l'air frais de la matinée, pourvu qu'on ne ſoit pas aux environs des lieux marécageux; on aura tout lieu d'eſpérer, que la révolution du nouveau climat ne ſera point dangereuſe & qu'elle ſera ſouvent peu conſéquente.

Je n'ignore pas qu'il eſt des perſonnes qui

ont conſeillé la ſaignée à ceux qui ſe tranſportent d'Europe en Amérique, propoſant d'avoir recours à ce moyen avant le départ, ou durant la traverſée, ou lors de l'arrivée dans les colonies. Quoiqu'il ſoit probable que quelques perſonnes pourraient ſe bien trouver de cette précaution, comme il en eſt beaucoup d'autres, auxquelles elle ſerait certainement inutile ou préjudiciable, je ne ſuis nullement de cet avis; perſuadé qu'en prenant les autres précautions dont j'ai fait mention, la maladie du pays ſera rarement fâcheuſe, ſur-tout ſi l'on y remédie d'une manière convenable, & que les malades ne ſoient point effrayés d'avance du danger qu'ils croyent courrir & dont il eſt bien important de les diſſuader.

Il ne faudrait pas cependant ſe figurer qu'il ſuffit d'avoir fait une maladie quelconque en arrivant dans les pays chauds pour pouvoir ſe flatter d'y être aclimatés; car on ne l'eſt réellement, comme je l'ai aſſez obſervé, que quand les humeurs ont été amenées à un certain dégré d'apauvriſſement que je juge néceſſaire & qui ne peut être que le produit d'une maladie un peu conſéquente ou d'un régime approprié longtems continué; ou enfin du laps de tems pendant lequel les influences du climat agiſſant modérément, tendent à la longue à produire le même effet.

Cette dernière réflexion touchant les influences du climat ne pourraient que paraître bien allarmantes, ſi je n'ajoutais que dans les premiers tems où les Européens habitent ces nouveaux climats, les pertes qu'ils éprouvent ſont alors beaucoup plus conſidérables qu'elles ne le ſont enſuite & lorſqu'ils ſont acclimatés ; de manière que ces mêmes pertes ſont pour ainſi dire proportionnées & relatives à la qualité des humeurs & au beſoin qu'on a qu'elles ſoient appauvries pour être en équilibre avec la température & les qualités de l'atmoſphère dans laquelle l'on eſt plongé. Nous ne pouvons cependant diſſimuler que les mêmes cauſes qui altérent de la ſorte la conſtitution des nouveaux venus, n'influent auſſi, quoique moins ſenſiblement, ſur celle de ceux qui ſont déjà anciens au pays, du moins quant à la majeure partie des ſujets, puiſque nous voyons qu'après un long ſéjour dans les Colonies, la conſtitution de ceux-ci eſt ordinairement très différente de celle des premiers, & que leurs ſolides & leurs fluides ſont trop relâchés & trop appauvris. Cette triſte vérité ne prouve que trop que le long ſéjour dans les pays chauds, ne ſçaurait convenir qu'à un très-petit nombre d'Européens, & d'où vient que le régime le plus approprié aux anciens eſt ſi différent de celui que nous

avons

avons indiqué comme le plus convenable à ceux qui ſont nouvellement arrivés.

Quelque bornés que ſoient les avis que je viens d'indiquer comme propres à prévenir ou modérer les influences du climat de l'île de Saint Domingue, je ne doute point qu'ils ne puiſſent être de quelque utilité aux Européens qui s'y tranſportent. Le ſilence que j'obſerve ſur le diagnoſtic & le traitement de la maladie qu'ils doivent y éprouver, doit faire ſentir qu'ils ne peuvent ſe diſpenſer d'appeller des perſonnes en état d'y ſatisfaire lorſqu'ils en ſeront atteints. Je me contenterai d'ajouter que les rechûtes, dans la convaleſcence des maladies qu'on y fait, ſurtout de celle ci, ſont ſi fréquentes & quelquefois ſi dangereuſes, que ce moment eſt ordinairement le plus conſéquent & le plus périlleux pour les malades, eû égard à l'état de faibleſſe & d'atonie dans lequel ſe trouve alors l'eſtomac ainſi que les autres organes qui concourrent à la digeſtion. On ne ſçaurait donc être trop circonſpect ſur la quantité & la qualité des alimens dont on uſe à cette époque. J'ai au contraire aſſez conſtamment obſervé, que les convaleſcens étaient bien rarement raiſonnables ſur ce point, & qu'il s'en fallait de beaucoup que le précepte de l'école de Salerne, *de ſortir de table avec appétit*, puiſſe ſuffire alors pour toute régle de tempérance : car,

ſoit que cela provienne de ce que les pertes qu'on fait dans les maladies ſont plus conſidérables qu'ailleurs, ou de toute autre cauſe; nous voyons que tous ceux qui relevent de maladie ſont comme affamés, & prendraient certainement toujours trop d'alimens, s'ils ne ſuivaient d'autre régle que celle de leur appétit. C'eſt ce qu'on voit communément; auſſi, en réſulte-t-il ordinairement des rechûtes ou du moins un état de faibleſſe qui prouve ſuffiſamment, que les digeſtions ſont imparfaites par la ttop grande quantité d'alimens dont on uſe. Le dévoiement qui ſurvient le plus ſouvent indique d'une manière aſſez évidente, que les organes digeſtifs ſont alors dans un état d'atonie & de faibleſſe qui ne permet pas de les ſurcharger d'une trop grande quantité d'alimens. Cette faibleſſe eſt en effet quelquefois telle qu'ils ne pourraient exercer leurs fonctions, quelque petite que ſoit la quantité d'alimens qu'on permet aux convaleſcens, ſi l'on n'avait l'attention de leur conſeiller d'uſer, pendant ou après le repas, de quelque cordial propre à fortifier ces organes. C'eſt pourquoi l'uſage modéré du bon vin, que nous avons comme prohibé dans les premiers tems qu'on arrive dans les Colonies, eſt toujours utile & même indiſpenſable dans la circonſtance dont nous parlons.

S'il eſt eſſentiel de bien régler la quantité d'a-

limens qu'on accorde à ceux qui relèvent de maladie, ſur-tout dans les premiers jours de convaleſcence ; il ne l'eſt pas moins, je crois, de bien faire attention à leur qualité : car, s'il eſt probable que, dans le tems même où nous jouiſſons d'une parfaite ſanté, la nature de nos humeurs participe de celle des alimens dont nous nous nourriſſons, il l'eſt encore plus, qu'elles doivent y participer davantage dans le moment de la convaleſcence, puiſqu'elles ſont alors comme régénérées par les alimens que nous prenons, ce qui mérite ſans doute la plus grande attention. Ce n'eſt pas que je penſe qu'on puiſſe eſpérer de changer entièrement la conſtitution des ſujets par les ſucs alimentaires, de même qu'on avait oſé l'eſpérer de l'inſuſion & transfuſion du ſang ; mais n'eſt-il pas vraiſemblable, puiſque ces mêmes ſucs peuvent occaſionner ou fournir le levain de quelque nouvelle maladie s'ils ne ſont pas de nature convenable, qu'on pourrait également les rendre propres à prévenir celles auxquelles on eſt le plus expoſé à Saint Domingue, ſi l'on choiſiſſait parmi les alimens ceux qui ſont les plus propres à cet effet ? Je pourrais rapporter quelques faits à l'appui de cette ſuppoſition, mais j'en ai aſſez dit pour qu'on puiſſe juger combien il eſt eſſentiel de ne nourrir les convaleſcens qu'avec

beaucoup de précaution, & en choiſiſſant les alimens de la meilleure qualité poſſible.

Quoiqu'il ſoit aſſez ordinaire que les Européens nouvellement arrivés jouiſſent pendant quelque tems d'une aſſez bonne ſanté dans le nouveau climat qu'ils habitent, lorſqu'ils ont fait leur première maladie, & qu'ils ont paſſé le tems où l'on doit toujours craindre les rechûtes; ils ne doivent pas cependant ſe figurer qu'ils ſont à l'abri d'en éprouver de nouvelles, parce qu'ils auront déjà payé le tribut. Ce n'eſt qu'autant qu'ils auront l'attention d'éviter toute eſpèce d'excès & qu'ils ſeront aſſez heureuſement conſtitués pour ſatisfaire ſans peine & gaiement aux différentes occupations auxquelles ils ſe livreront, qu'ils pourront y jouir d'une bonne ſanté. Tout ce que nous avons dit juſqu'ici prouve, quoiqu'il ſoit vrai que les eſpéces de maladie qu'on éprouve à Saint Domingue ne ſont pas auſſi multipliées qu'ailleurs, que les cauſes qui peuvent occaſionner celles qu'on y obſerve, le ſont aſſez pour expliquer d'où vient qu'on y eſt plus ſouvent malade qu'ailleurs; & qu'il y ait ſi peu de perſonnes qui y jouiſſent de ces brillantes ſantés qu'on voit en France bien plus communément. Nous ajouterons cependant, puiſque cela confirme que dans le nombre de ceux qui périſſent à Saint Domingue, il en eſt beaucoup qui ſuccombent par leur faute,

que ce climat peut être préférable & plus convenable que tout autre à quelques perſonnes, & ſurtout à celles d'un certain âge, de même qu'à celles qui ont la poitrine délicate; du moins voit-on, qu'eû égard aux moindres révolutions qu'on eſt dans le cas d'y éprouver dans les différentes ſaiſons de l'année, l'on y eſt moins ſouvent malade qu'ailleurs, une fois qu'on a paſſé l'âge des paſſions vives & qu'on ſçait éviter toute eſpéce d'excès.

CHAPITRE III.

Des maladies de poitrine, connues généralement ſous le nom de fluxions.

D'APRÈS le plan que nous nous ſommes propoſés, de ne parler que des maladies *qu'on obſerve le plus communément*, & ce que nous avons dit en terminant le chapitre précédent; on ne manquerait pas de croire que nous ſommes en contradiction avec nous mêmes, ſi nous n'avions l'attention d'ajouter que nous n'entendons parler ici, que des affections de poitrine, qui peuvent être occaſionnées par des cauſes violentes ou accidentelles, auxquelles les négres ſont ordinairement

bien plus expoſés que les blancs.

Quoiqu'on emploie généralement le nom de fluxion de poitrine, pour déſigner une maladie prompte ou aigüe, qui affecte les organes de la reſpiration, il ne faudrait pas ſe figurer, comme on le penſe communément, qu'une telle dénomination indique quelque choſe de fort clair & de bien poſitif; attendu que les parties ou organes, qui opérent, ou coopérent à cette importante fonction, ſont très-multipliés, & que les poumons, qui en ſont les organes les plus eſſentiels, peuvent être affectés ainſi que les autres de différente manière & par des cauſes matérielles totalement différentes.

Il ſuffit d'obſerver que quoiqu'on aperçoive dans toute eſpéce de fluxion de poitrine la fiévre, l'oppreſſion & la douleur, ces ſignes n'indiquent rien de poſitif quant à la nature de la maladie qui y donne lieu, ni quant au traitement qu'il convient d'employer; pour voir que des notions auſſi vagues ne peuvent être d'aucune utilité, & combien peut être préjudiciable la conduite de ceux qui s'imaginent que toute eſpéce de fluxion de poitrine qui ſe manifeſte par de tels ſignes, eſt une maladie de même nature & qui doit être traitée de la même manière. Cette erreur, aſſez généralement admiſe par ceux pour leſquels j'écris, m'a paru d'autant plus conſé-

quente, que les cas où les ſaignées doivent convenir & où elles doivent être multipliées, ſont infiniment plus rares dans les pays chauds, que ceux où l'on ne doit employer cette eſpéce de moyen, qu'avec beaucoup de circonſpection.

Comme je ſçais que la ſaignée n'eſt pas le ſeul moyen dont on abuſe ordinairement dans le traitement des fluxions de poitrine, & qu'il n'en eſt que très-peu, de ceux qui peuvent convenir à une eſpéce particulière de fluxions, qui puiſſent être appropriés ou indiqués à telle autre; il eſt encore plus important de prouver que le traitement de maladies auſſi graves que celle dont il s'agit ici, ne doit être confié qu'à des perſonnes éclairées, que de relever toutes les erreurs que peuvent commettre ceux qui ne le ſont pas & qui oſent s'en mêler. Je ne crains pas d'affirmer que ces derniers feraient encore mieux de livrer ces ſortes de maladies aux ſeuls ſoins de la nature, s'ils ne peuvent avoir ceux d'un homme de l'art, plutôt que de riſquer d'employer quelques moyens, peu ou point convenables, & qui font toujours beaucoup de mal s'ils ne font pas de bien.

Le ſimple expoſé que je vais faire de quelques eſpéces de fluxions de poitrine, afin de pouvoir rapporter à chacune d'elles, quelques-unes des cauſes qui peuvent les occaſionner,

ſuffira je crois pour déſabuſer ceux qui s'imaginent que rien n'eſt plus ſimple que le traitement des fluxions de poitrine, & que ceux auxquels je deſtine cet eſſai, ne peuvent mieux faire que de ſe borner à prévenir les cauſes qui peuvent y donner lieu.

On doit diſtinguer les fluxions de poitrine, eu égard au ſiége réel qu'occupe la cauſe ou matière morbifique, en vraies ou eſſentielles, fauſſes ou ſymptômatiques; & quant à la nature de cette méme cauſe, en inflammatoires, bilieuſes & pituiteuſes ou catarrhales. La vraie ou eſſentielle eſt celle où les principaux organes de la reſpiration, tels que les poumons ou la membrane qui les enveloppe & qui tapiſſe l'intérieur de la poitrine, ſont primitivement & immédiatement affectés; tandis que dans la fauſſe ou ſymptômatique, ils ne le ſont que ſecondairement ou ſympatiquement, & la cauſe morbifique ne porte que ſur des parties moins eſſentielles à cette fonction, ou qui ſympatiſent avec celles qui le ſont le plus.

Il eſt aiſé de voir que, dans l'un & l'autre de ces cas, quoique la fiévre, l'oppreſſion & la douleur, ſemblent préſenter des indications analogues, le traitement doit en être différent, attendu qu'eû égard au plus ou moins d'importance des organes affectés, les ſecours ſont plus

ou moins urgents & doivent être de différente nature, ou emplovés de différente manière. Si l'on ne peut douter de l'utilité de cette première diſtinction, relative au ſiége qu'occupe la cauſe morbifique, celle qui doit être déduite de la conſidération de la nature de cette même cauſe, eſt bien plus importante encore, lorſqu'il s'agit de ſtatuer quel eſt le traitement qu'il convient d'employer dans chaque fluxion de poitrine ; puiſqu'en raiſon de la différente nature de cette même cauſe, les remèdes doivent être totalement différens. Si nous ajoutons maintenant, qu'il n'eſt pas rare de voir que les différentes eſpéces de fluxions ſoient compliquées entr'elles, de manière à préſenter quelquefois des indications oppoſées ; on verra que ce ne peut être qu'avec la plus exacte connaiſſance de tous les ſymptômes particuliers à chacune d'elles, qu'on peut déterminer quels ſont les remèdes les plus appropriés, & conſéquemment comme je l'ai déjà dit, que les maladies dont il s'agit ne ſont pas auſſi ſimples qu'on le croit trop généralement & qu'il était bien important de détruire cette erreur.

Nous obſerverons quant aux cauſes qui peuvent y donner lieu, que tout ce qui peut gêner la circulation à travers les poumons ou les parties qui coopérent à la reſpiration, ralentir ou

interrompre la tranſpiration pulmonaire, déterminer ou fixer vers ces organes des humeurs qui leur ſont étrangères, en ſont les principales. On voit déjà que ces cauſes doivent être très-multipliées, & que leurs effets doivent être plus ou moins ſenſibles ou dangereux, ſelon qu'elles ſeront plus ou moins actives, ou que les organes ſeront plus ou moins en état d'y réſiſter. Nous avons aſſez ſouvent parlé de l'utilité des efforts que fait la nature pour combattre & chaſſer au-dehors du corps les différentes matières morbifiques dont elle eſt incommodée, pour qu'on puiſſe appercevoir combien il importe dans ces cas ci, que les organes ſur leſquels elles portent leur action, ſoient en bon état; & que s'il convient, eu égard à leur grande importance, de les garantir de tout ce qui peut les incommoder, il eſt encore plus important d'être ſur ſes gardes, ſi l'on a la poitrine naturellement délicate & ſi les poumons ſont affectés d'une débilité relative. Cet état ne peut que les rendre plus ſenſibles à l'impreſſion des moindres cauſes, qui, ſans cela, ſeraient inſuffiſantes pour y déterminer quelque léſion ou dérangement notable.

Parmi les cauſes qui peuvent gêner la circulation à travers les poumons ou interrompre la perſpiration pulmonaire, on doit compter les

exercices ou travaux forcés pris à l'ardeur du ſoleil, les excès de boiſſons ſpiritueuſes, le paſſage ſubit d'un lieu chaud dans un autre qui l'eſt beaucoup moins, ſur-tout, ſi les poumons ont été immédiatement fatigués, comme par le chant, le parler à haute voix, ou qu'on ait reſpiré devant un grand feu, &c.

Quant à celles qui peuvent occaſionner le tranſport de différentes humeurs vers la poitrine elles ſont très-nombreuſes ; on doit remarquer la ſuppreſſion de la tranſpiration ou des ſueurs, comme la plus importante & celle qui décide le plus fréquemment la maladie dont nous parlons, ſurtout chez les négres; ſoit qu'on s'expoſe ſubitement & ſans ſe mouvoir à l'impreſſion d'un air froid ou d'un courant d'air, pendant que le corps eſt chaud ou ſuant ; ſoit qu'on s'aviſe de boire froid, ſur-tout de l'eau pure, avant de s'être repoſé, & que le corps ſoit un peu tempéré ; ſoit enfin qu'on vienne à être mouillé par quelque grain de pluye pendant qu'on eſt dans ce même état. On n'a qu'à ſavoir, que toutes les parties du corps communiquent entre elles & qu'eû égard à cette communication, il peut ſe faire des tranſports d'humeur de toutes les parties ſur les poumons, pour voir que l'humeur de la tranſpiration n'eſt pas la ſeule qui puiſſe être répercutée ou puiſſe occaſionner des fluxions de poi-

trine ; que la ſuppreſſion des écoulemens naturels ou de toute eſpéce d'humeur morbifique, par quelque voie que ce ſoit que la nature cherche à s'en débaraſſer, peut également y donner lieu.

D'après l'expoſé que nous venons de faire des cauſes de fluxions de poitrine, il eſt clair que les principaux moyens, propres à prévenir ces maladies, conſiſtent à éviter ces mêmes cauſes avec le plus grand ſoin ; alors on verra combien les différens avis dont il a été queſtion en parlant des conſidérations générales peuvent être utiles, tant ſur le peu d'attention qu'on a de ne point proportionner ſon vêtement aux fraicheurs de la matinée & du ſoir, que de ne pas mettre les négres à l'abri des grains de pluye qu'ils ſont ſouvent dans le cas d'eſſuyer, pendant qu'ils ſont échauffés par la fatigue des travaux auxquels on les occupe. On verra auſſi, qu'il ſerait bien important de prendre quelques précautions pour les chauffeurs des fourneaux de ſucrerie, ainſi que pour ceux qui travaillent pendant la nuit dans l'intérieur de ce bâtiment & reſtent pendant pluſieurs heures de ſuite devant les chaudières, reſpirant & enveloppés pendant tout ce tems de la vapeur qui s'en élève : qu'il ne peut qu'être très-dangereux d'expoſer les négres aux ſuppreſſions de tranſpiration qu'ils doivent éprou-

ver , lorſqu'on les fait travailler de grand matin dans des lieux où ils ſont continuellement couverts d'une froide humidité : tel eſt l'intérieur des piéces de canes déjà avancées , ou toute autre poſition analogue , lorſque les plantes, à travers leſquelles ils ſont obligés de paſſer , ſont encore chargées de l'humidité que les pluyes , la roſée , ou les brouillards de la nuit & du matin ont dépoſée ſur leurs feuilles ; & qu'on devrait attendre que le ſoleil l'eût abſorbée entièrement ou en grande partie , ou du moins qu'il fût aſſez chaud , pour que le corps pût par le moindre exercice s'oppoſer à la répercuſſion de la tranſpiration que le contact de cette humidité doit occaſionner ou la prévenir. On verra combien il importe auſſi d'être plus circonſpect dans le traitement de la plûpart de ces maladies qui ſe manifeſtent à l'extérieur, telles qu'éreſypeles, dartres , gales, pian , goutte , rhumatiſmes &c. , de même que dans le cas d'éruptions critiques que la nature provoque , ou lorſqu'elle détermine quelque égoût ou quelque écoulement néceſſaire, ou s'il en eſt que la longue habitude a rendu naturels , tels ſont les hémorrhoïdes, les fleurs blanches , les vieux ulcères , &c. &c.

Tous les cas que je viens de déſigner pouvant donner lieu à des fluxions de poitrine , ſi l'on ſe permet l'emploi des moyens qui peuvent in-

terrompre ou intervertir l'ordre & les mouvemens de la nature, ſans uſer des plus grandes précautions, avant de remédier aux ſymptômes qui les accompagnent; j'ajouterai qu'on devrait être bien plus réſervé qu'on ne l'eſt ordinairement en pareils cas, & qu'on ferait alors beaucoup mieux de reſter dans la plus grande inaction, ſi l'on n'eſt pas à portée de conſulter & de ſuivre les avis de ceux qui peuvent prévoir & prévenir toutes les conſéquences qui peuvent en réſulter. Combien de fois n'ai-je pas vu, que pour vouloir remédier à des indiſpoſitions de la nature dont je parle, on a couru les plus grands dangers, ou occaſionné des accidens infiniment plus graves que ceux qu'on deſirait ou qu'on tentait de guérir! Qu'on ſe rappelle ce que nous avons dit, en parlant des abondantes excrétions qui ſe font par la peau, on verra que, dans les pays chauds plus qu'en tout autre, les maladies de cet organe doivent y être d'autant plus fréquentes & d'autant plus compliquées, que c'eſt là l'émonctoire par lequel la nature ſe débarraſſe ſans ceſſe de beaucoup d'humeurs morbifiques dont elle peut être incommodée. Il eſt donc de la plus grande importance de n'employer qu'avec beaucoup de réréſerve les remèdes ou topiques externes qui peuvent intervertir cet ordre habituel du cours des humeurs du centre à la circonférence ; tels

ſont les réſolutifs & les répercuſſifs dont on n'abuſe que trop.

CHAPITRE IV.

De la coqueluche.

Ayant eu occaſion de voir, à différentes fois, cette maladie dans le quartier de Saint-Domingue où j'ai reſté, & avec quelle rapidité elle ſe répandait, du moment que quelque ſujet en était atteint ſur une habitation; j'ai cru qu'il était d'autant plus à propos d'en parler, que la plupart des auteurs la conſidèrent comme une maladie épidémique & évidemment contagieuſe; & que j'ai été témoin qu'en raiſon de la grande quantité de malades, du peu de ſoin qu'on en avait en pareil cas, & ſur-tout des mauvais traitemens qu'on y employait, elle avait aſſez ſouvent des ſuites très fâcheuſes.

Quoiqu'il paraiſſe aſſez évident que la conſtitution épidémique de l'air ou de la ſaiſon, doit être conſidérée comme la principale cauſe de cette maladie, ce qui ſemblerait exclure toute eſpéce de moyens pour la prévenir: comme il n'eſt pas moins vrai que les effets de ces in-

fluences ſont plus ou moins actifs, ſelon qu'on y eſt plus ou moins expoſé, en raiſon de l'âge ou conſtitution des ſujets, & ſuivant la nature du climat qu'on habite; & qu'il paraît qu'on eſt au moins fondé à ſoupçonner qu'elle eſt contagieuſe, l'on ne peut douter que ces conſidérations ne puiſſent fournir quelques réflexions relatives au but que nous nous ſommes propoſé.

Si l'on fait attention que la coqueluche eſt plus fréquente & plus dangereuſe dans les pays froids que dans les pays chauds ; qu'elle régne plus fréquemment pendant les conſtitutions froides & humides, où l'on eſt plus expoſé aux ſuppreſſions de tranſpiration ; que les enfans y ſont plus ordinairement ſujets que les adoleſcens ou les adultes, qu'elle eſt ordinairement plus ſérieuſe & plus rébelle lorſqu'elle affecte les enfans de l'âge le plus tendre ; on verra qu'on eſt en quelque ſorte fondé à regarder les cauſes qui tendent à favoriſer ou à déterminer l'altération muqueuſe des humeurs, comme celles qui ſont les plus propres à favoriſer la contagion de la coqueluche ou à l'aggraver : conſéquemment, que les moyens qui peuvent être propres à prévenir cette eſpéce de dégénération, peuvent être des préſervatifs contre la maladie dont il eſt queſtion. C'eſt pourquoi nous indiquerons comme très-eſſentiels, 1°. l'attention d'éviter d'expoſer

les

les enfans aux impreſſions d'un air froid & humide; 2°. de les garantir par des vêtemens un peu plus chauds que de coutume, des ſuppreſſions ou de la diminution de la tranſpiration, qu'il importe d'entretenir, en leur faiſant prendre un peu d'exercice; 3°. de préférer alors un régime inciſif, fondant & un peu tonique, à toute eſpéce d'alimens capable de diſpoſer les humeurs à la dégénération muqueuſe ou de relâcher le ton des ſolides & de l'eſtomac. Il n'eſt pas douteux qu'en pareil cas l'uſage du bain froid, d'une bonne nourriture priſe ſobrement, au lieu de donner des alimens viſqueux & indigeſtes en grande quantité, ſur-tout ſi l'on ajoute à ces précautions celled'uſer, comme préſervatif, dequelques-unes de ces boiſſons qu'on ſçait être très-efficaces, même quand le mal eſt déjà déclaré, telles que l'infuſion de feuilles d'oranger, de romarin, de pouillot, légèrement éguiſée par quelque ſel neutre ou même ſeulement par le ſucre; il n'eſt pas douteux, dis-je, que par ces différens moyens on ne mitigeât & on ne prévînt ſouvent la contagion de la coqueluche. La ſeule conſidération de la nature des différens moyens qu'on employe avec ſuccès dans le traitement de cette maladie, lorſqu'on ſuit les indications qu'elle préſente, confirmerait ce que j'avance, ſi les ſuccès que j'ai pluſieurs fois obtenus des différens

moyens que je conſeille, en me preſſant de les employer dès la première invaſion de cette maladie, ne m'aſſuraient de leur plus grande efficacité en les appliquant comme préſervatifs.

Je dois ajouter que, puiſqu'il eſt probable que cette maladie eſt ſuſceptible de contagion, on doit empêcher la libre communication entre les enfans qui n'en ſont pas atteints & ceux qui l'ont; ne ſerait-ce que pour éviter en partie le grand embarras qu'il y a lorſqu'il faut ſoigner à la fois un nombre conſidérable de malades de cet âge; ce qui ne manque pas d'ajouter aux riſques qu'ils peuvent courir, par l'impoſſibilité où l'on eſt d'y veiller de près, & de prévenir les inconſéquences que les mères peuvent commettre lorſqu'elles ſont eſclaves. On connaît juſqu'à quel point celles-ci ſont crédules & négligentes, combien il importe que les enfans ſoient à l'abri de l'impreſſion des courans d'air dans ces momens où des quintes de toux violentes & fréquentes les tiennent preſque continuellement dans un état de moiteur; combien il importe de leur épargner ou leur éviter les occaſions qui peuvent les émouvoir ou les inquiéter, puiſque les accès de toux n'en ſont que plus fréquens & plus violens; & qu'enfin il n'eſt pas moins à propos d'obvier à la trop grande facilité des mères à gorger leurs enfans d'une infinité de remèdes qu'elles

imaginent ou que chacun ne manque pas de conſeiller. J'ai ſouvent vu les mauvais effets de quelques-uns de ces remèdes, notamment des bains qu'on employe aſſez librement, quoique j'aie reconnu que ce moyen eſt toujours ſuſpect & dangereux, ſur-tout quand la maladie eſt bien déclarée & que les criſes de ſueur ſont déjà fréquentes & conſidérables. J'ai quelquefois obſervé de véritables fluxions de poitrine par cette inconſéquence & plus ſouvent encore des effets très fâcheux, ou au moins beaucoup d'opiniâtreté dans la cure de cette maladie, par l'abus des purgatifs trop irritans qu'on employait mal à propos. C'eſt pourquoi j'ajouterai en finiſſant, que quoique le traitement de cette maladie ſoit ordinairement aſſez ſimple, on ne doit point négliger de conſulter les perſonnes de l'art dont on peut être à portée, puiſqu'il eſt de la plus grande importance de bien diſtinguer les deux indications que cette maladie préſente dans ſes périodes remarquables; & de ſavoir que les remèdes qu'on employe dans l'une & dans l'autre, doivent avoir des effets diamétralement oppoſés.

Quoique cet objet ne me concerne point, comme il eſt poſſible qu'on ne ſoit pas toujours à portée des perſonnes de l'art, & qu'il importe de diſſuader ceux qui s'imaginent que le traitement de la coqueluche conſiſte ſeulement dans

l'uſage des loochs & boiſſons adouciſſantes, même quand elle eſt grave; je dirai en paſſant que dans la première période de cette maladie les remèdes les mieux indiqués ſont les inciſifs, les digeſtifs, les vomitifs & les abſorbans, auxquels il importe quelquefois de joindre les calmans: tandis que dans la ſeconde période tous ceux dont nous venons de parler, excepté les derniers, ſont abſolument contraires, & que les calmans & les toniques ſont les ſeuls qu'il convient d'employer. Je dois cependant ajouter que lorſque la coqueluche eſt benigne, c'eſt-à-dire, que les accès ne ſont ni fréquens ni violens, que l'expectoration eſt modérée, que les malades n'éprouvent point de malaiſe dans l'intervale des quintes, conſervent leur appetit, dorment & n'ont ni fiévre ni de la peine à reſpirer: ou bien que ces ſymptômes exiſtans d'abord, on les verrait diminuer journellement d'intenſité, l'on peut eſpérer alors que la maladie ſe terminera aſſez promptement par le ſeul ſecours de la nature, conſéquemment qu'on n'a pour ainſi-dire rien à faire.

CHAPITRE V.

De la petite vérole.

LA contagion étant généralement conſidérée comme la ſeule cauſe qui peut occaſionner cette maladie, les meilleurs moyens de la prévenir doivent conſiſter principalement à garantir de cette même contagion tous ceux qui n'ont pas encore été atteints de la petite vérole, ſoit en interceptant toute eſpèce de communication avec ceux qui en ſont affectés, ſoit par l'uſage des différens moyens qui peuvent être utiles, ſi non pour garantir des effets du contact immédiat, comme quelques Auteurs le penſent, du moins comme pouvant garantir des influences des miaſmes varioliques répandus dans l'air; en ſuppoſant qu'il ſoit poſſible que la petite vérole ſe communique ainſi, même à une certaine diſtance.

Il eſt ſans doute aſſez facile d'intercepter toute communication ſur les habitations, en faiſant tranſporter tous les vérétés dans un logement particulier, éloigné des autres établiſſemens; mais ſi l'on fait attention que ceux qui habitent les villes ou les bourgs, n'ont pas la même facilité; que les

propriétaires des habitations ne ſauraient s'y réſoudre volontiers pour eux ou quelqu'un de leur famille, & ſur-tout combien le préjugé qui régne parmi les négres les invite à ſe viſiter mutuellement, on verra que le meilleur & peut-être l'unique moyen de prévenir les dangereux effets de la petite vérole, conſiſte dans l'inoculation. On ſçait qu'elle a eu les plus grands ſuccès dans nos Colonies lorſqu'elle a été pratiquée par des gens inſtruits, & qu'il n'eſt plus permis de douter de l'utilité & de l'importance de cette découverte. C'eſt, je crois, ce dont on pourra ſe convaincre en liſant notre diſſertation ſur ce ſujet.

Certain néanmoins que, ſi mes réflexions peuvent perſuader quelques-uns des habitans qui prendront la peine de les lire avec un peu d'attention, beaucoup d'autres continueront à s'expoſer aux ravages de la petite vérole naturelle, dont la fortune la mieux établie peut être ébranlée en très-peu de tems, ſe flattant ou qu'ils réuſſiront à prévenir la communication & à empêcher qu'elle ne ſe répande, ou que la maladie ſera benigne, il m'a paru néceſſaire d'indiquer quels peuvent être les moyens & les précautions qu'il eſt à propos d'employer pour y réuſſir.

Perſonne ne doutera, je crois, qu'il ne ſoit eſſentiel que tous ceux qui ſont atteints de la petite vérole, ſoient ſéparés ſoigneuſement & contenus

dans leur maiſon pendant tout le tems qu'ils peuvent la communiquer à d'autres. Cependant, combien de fois n'a-t-on pas vu les enfans libres d'aller dans les rues, avant que les croûtes des boutons varioliques fuſſent entièrement tombées, même pendant qu'ils étaient en ſuppuration, lorſque la petite vérole était aſſez benigne pour que leurs parens n'euſſent rien à craindre ſur leur état: doit-on être étonné, d'après une telle liberté, que la petite vérole ſe perpétue dans les villes des Colonies pendant des années entières? Comme il n'appartient qu'aux magiſtrats & aux gens de l'art qui ſe trouvent ſur les lieux de prévenir cet abus, il ne nous concerne point ; mais ſi nous conſidérons avec quelle rapidité la contagion de cette maladie fait ſes progrès lorſqu'elle paraît ſur les habitations, nous verrons que la précaution que la plûpart & preſque tous les habitans prennent de faire tranſporter les malades dans des caſes iſolées & placées à une grande diſtance des autres, n'eſt pas ce qu'il importe le plus d'obſerver. Si l'on ne joint en effet à cette première attention, celle de donner des ordres très-rigoureux pour empêcher les négres de communiquer entr'eux, & ſi l'on ne ſevit contre tous ceux qui braveront ces défenſes, on doit s'attendre que l'établiſſement d'une caſe à verrette ſera non-ſeulement inſuffiſant, mais même qu'il deviendra

préjudiciable. On ne peut douter que l'éloignement dans lequel les malades ſe trouvent alors, ainſi que la néceſſité de les entaſſer pour ainſi dire ſous des caſes ordinairement trop peu ſpatieuſes & peu commodes, n'ajoutent réellement au danger de leur maladie, tant par la plus grande difficulté de les y ſoigner, que par l'inſalubrité de l'air qu'ils y reſpirent. Il ſerait cependant facile d'obvier à l'un & à l'autre de ces inconvéniens, en plaçant ces caſes en bon air & à deux ou trois cents pas de diſtance tout au plus, en y renouvellant l'air de tems en tems, en les parfumant à différentes fois dans la journée, & en les faiſant un peu plus ſpatieuſes qu'elles ne ſont, au cas que le nombre des malades ſoit trop multiplié; mais il ne le ſera jamais, ſi, comme je l'ai déjà dit, après avoir pris la précaution de les ſéparer, on promet des châtimens aux négres qui ſont prépoſés pour les garder ou les ſoigner, ainſi qu'à ceux qui ſeront dans le cas de participer à la contagion. Si je n'avais été ſouvent témoin de l'efficacité de cette précaution, ainſi que des triſtes conſéquences qui s'enſuivaient lorſqu'on la négligeait, d'après la ſingulière idée que les négres ont que s'ils craignent de viſiter leurs parens ou leurs amis malades, la maladie viendra les viſiter, j'euſſe moins inſiſté ſur un moyen qui ne me concerne guères. J'ajouterai

néanmoins qu'il convient d'être fort réſervé avant d'en venir au fait, quoiqu'il faille toujours menacer, puiſqu'il ſerait de la plus grande inhumanité d'agir rigoureuſement avant de s'être bien aſſuré que l'erreur des malades a été volontaire. La conſidération touchant la parenté, ou les liaiſons particulières entre les négres de la même habitation ou ceux du voiſinage, ſi la maladie y régne, fournira des moyens propres à réſoudre ce problême d'adminiſtration, ſi l'on a eu le ſoin d'empêcher que le négre qui ſoigne ſpécialement les malades, n'ait eu aucun prétexte ou aucune raiſon de s'éloigner un inſtant, & que les négres malades ne ſoient retournés chez eux, après leur guériſon, qu'après que toutes les croûtes ſont entièrement tombées, qu'on les aura bien fait baigner, & ſur-tout que tout le linge qu'ils auront porté pendant leur maladie aura été bien leſſivé. On ne ferait que mieux de le brûler lorſqu'il ne ſera pas de grande conſéquence.

Quant à ce qui concerne les préſervatifs par leſquels on peut s'y garantir des effets de la contagion de la petite vérole ; quoiqu'il ne paraiſſe pas prudent de compter aſſez ſur leur efficacité pour pouvoir s'expoſer impunément au contact immédiat, malgré que quelques Auteurs l'aient prétendu ; je penſe qu'il eſt à propos de ne pas négliger, d'en faire uſage principalement dans les

villes, ſur-tout ſi la petite vérole eſt de mauvaiſe qualité, ou, ce qui revient au même, ſi elle régne dans une ſaiſon qui peut la rendre telle.

Parmi les différens préſervatifs qu'on a conſeillé contre la contagion variolique, les principaux ſont l'uſage du *camphre*, du *mercure*, de *l'eau de goudron* & *le quina*. Rhoſen rapporte que dans une épidémie varioleuſe qui regna à Upſal en 1744, & qui était très mauvaiſe, il eut la conſolation de voir que ceux qui usèrent des pilules ci-après, échappèrent à la contagion de la maladie, ou ne l'eurent que très-benigne, & qu'on s'en ſervit enſuite par-tout le Royaume avec le même ſuccès. Il s'agit de prendre:

D'Aquila Alba . .	douze grains.
De Camphre . . .	huit grains
D'Extrait d'Aloës .	douze grains.
De Gomme Gayac .	ſeize grains.

Et de mêler le tout, pour en former des pilules de deux grains, dont la véritable doſe ſera celle qui procurera trois ou quatre ſelles. Rhoſen ajoute qu'un enfant de deux ans prendra trois de ces pilules; celui de quatre, cinq, celui de cinq, ſix, & qu'il faut s'en tenir à ſept pilules quoique l'enfant ait plus de ſept à huit ans; que ſi la doſe ne faiſait point aller, on y ajouterait un ou deux

grains de racine de jalap bien triturée avec des amandes ; qu'il faut donner de ces pilules deux fois par ſemaine , le dimanche & le mercredi au ſoir, & que leur effet ſe manifeſte le lundi & le jeudi matin ; il recommande auſſi d'éviter les viandes ſalées le jour qu'on uſe de ce remède, & de ne prendre de viande qu'à midi ; il dit enfin qu'on peut prendre l'air à volonté, hors les jours que les pilules opérent. Tel eſt le moyen conſeillé par Rhozen & dont il recommande de continuer l'uſage pendant tout le tems que l'épidémie dure, ayant ſoin de ne pas faire préparer une trop grande quantité de pilules à la fois, parce que le camphre qui en eſt un des principaux ingrédiens, s'évapore facilement.

Il ſuffit de connaître les bons effets que d'autres Auteurs ont retiré de l'emploi du camphre & du mercure dans le traitement de la petite vérole naturelle ou inoculée (*vid.* mém. de la Soc. roy. de Méd. 1777 & 1778, pag. 225) pour juger que l'uſage des pilules que Rhoſen conſeille n'eſt pas à négliger.

Les propriétés de l'eau de goudron, comme préſervatif de la contagion variolique ou pour en mitiger les influences, la rendent auſſi recommandable. Les ſuccès que Rhoſen dit en avoir obtenu dans la paroiſſe de Langara à trois mille d'Upſal, lors d'une petite vérole ſi maligne que

tous les enfans en mouraient, & qui devînt très-benigne par l'uſage de ce remède; joints à l'obſervation merveilleuſe qu'il rapporte d'après le Docteur *Cantwel*, prouvent aſſez que ce moyen peut être fort utile. (*Vid.* Rhoſen Traité des maladies des enfans).

« Pour préparer l'eau de goudron, on met trois » livres de bon goudron dans douze livres d'eau, » on agite le tout pendant deux ou trois minutes » avec une ſpatule ; on laiſſe enſuite repoſer pen- » dant deux jours, on tire ce qui eſt clair qu'on » met dans des bouteilles pour l'uſage. Cette li- » queur a une teinte de vin d'Eſpagne, une ſa- » veur acidule & légèrement réſineuſe. La doſe » eſt d'un verre matin & ſoir ».

Nous pourrions rapporter pluſieurs autres remèdes qu'on a propoſés comme autant de préſervatifs de la contagion variolique, mais dont l'efficacité eſt encore moins prouvée, ou peut être plus douteuſe, que celle de ceux que nous avons conſeillés; auſſi terminerons-nous ſur ce point, en répétant que les moyens les plus propres à prévenir les effets dangereux de la petite vérole conſiſtent dans l'inoculation, & à faire obſerver à ceux qui ſont expoſés à la contagion, ſur-tout dans des momens où la ſaiſon ſera préjudiciable, un régime convenable & propre à les préparer à

la recevoir, ainſi qu'on le pratique ordinairement lorſqu'on veut en venir à l'inoculation.

Maintenant que nous avons ſatisfait au principal but que nous nous ſommes propoſé, c'eſt-à dire, de mitiger ou de prévenir les effets de la contagion variolique ; il convient de dire un mot touchant la nature de cette maladie, afin de pouvoir parler des mauvais procédés que j'ai vu mettre en uſage & qui peuvent & doivent rendre cette maladie encore plus dangereuſe.

L'éruption variolique étant le ſeul ſymptôme évident qui caractériſe la petite vérole & ce qui doit en conſtituer la criſe, elle doit néceſſairement être conſidérée comme une maladie eſſentiellement éruptive par laquelle la nature ſe débaraſſe d'une humeur qui lui eſt étrangère. Comme c'eſt à l'aide de la fiévre qu'elle opére cette dépuration, & que cette même fiévre eſt ordinairement proportionnée & relative à la quantité & à la qualité de l'humeur morbifique, il s'enſuit que quand l'éruption doit être de bonne qualité & en petite quantité, l'effort de la nature ne ſera point conſidérable, ainſi qu'on le voit dans les petites véroles benignes ; que la fiévre ſera conſéquemment peu de choſe ; & qu'alors la maladie n'aura d'autre caractère, que celui d'une éruption ſalutaire qui ne préſentera auc ne eſpéce d'indication, ſi aucune cauſe morbifique étrangère ne

s'y complique. Auſſi, n'a-t-on rien à faire alors qu'à prévenir que les malades ne commettent aucune erreur de régime & de conduite. Si l'éruption doit être au contraire plus conſidérable, quoique benigne, l'effort de la nature devant toujours être proportionné à l'intenſité de la cauſe morbifique, la fiévre ſera néceſſairement plus violente, préſentera le génie inflammatoire & ſera accompagnée de divers ſymptômes qui précéderont l'éruption; comme douleurs de tête, de reins, la ſoif, &c. qui, tant qu'ils ne ſeront point exaltés par quelque circonſtance dépendant de la conſtitution du ſujet, ou de tout autre cauſe que nous avons déſignée dans l'eſſai déjà cité, ſous le nom d'*accidentelle* ou *concomittante* ; ces ſymptômes, dis-je, propres à la maladie ne préſenteront que le génie inflammatoire, c'eſt-à-dire, diſpoſition à l'état inflammatoire (1), & nullement une maladie inflammatoire proprement dite. Il eſt aſſez évident que les deux cas de petite vérole que nous avons rapporté ci-deſſus, quoique des plus ſimples, préſentent deux indications différentes qui prouvent que dans le dernier, le régime

(1) *Vid.* Le mémoire de M. Jaubert; mémoires de la ſociété de médecine 1776, pag. 558, touchant l'utilité de cette diſtinction en génie inflammatoire & inflammation proprement dite.

échauffant dont on a tant abuſé & dont on abuſe aſſez ſouvent encore à Saint Domingue, doit être alors contre-indiqué ; tandis que dans le premier le régime rafraichiſſant, dont on abuſe peut-être déjà dans bien des cas *aujourd'hui*, peut également devenir dangereux, puiſque la fiévre ne doit être modérée par ce moyen que quand elle eſt exceſſive ; que modérée juſqu'à un certain point elle entretient & favoriſe l'éruption, & qu'il conviendrait de l'exciter ſi elle était inſuffiſante.

Si je parais avoir inſiſté un peu trop ſur cette diſtinction des deux cas d'une petite vérole ſimple, ce n'eſt que parce qu'elle me ſemblait propre à perſuader qu'on devrait être plus réſervé dans le traitement de cette maladie. D'ailleurs on n'en concevra que mieux, que puiſque ce n'eſt qu'en raiſon des différentes complications qu'elle peut éprouver que le traitement doit offrir des indications différentes, combien l'on aurait tort de ſe figurer, que la petite vérole doit toujours être traitée de la même manière, ainſi qu'on le pratique ordinairement ſur les habitations ; ſur-tout ſur celles où les malades étant trop éloignés pour être fréquemment viſités par les perſonnes de l'art ou par les propriétaires ou leurs repréſentans, ſont comme à la diſcrétion des ſujets qu'on place auprès d'eux pour en avoir ſoin. Quand on ſçait combien ceux-ci ſont or-

dinairement négligens & qu'ils ont preſque tous la manie d'employer dans tous les cas des moyens échauffans, on n'a pas de peine à rendre raiſon pourquoi cette maladie eſt ordinairement ſi grave. C'eſt pour obvier en partie à cet inconvénient, ainſi qu'à d'autres abus, que j'ai recommandé de ne pas trop éloigner les caſes à verrétés & que je tâchais de ſimplifier autant que faire ſe pouvait le traitement de cette maladie, comme on peut le voir dans l'eſſai déjà cité ſur l'utilité de l'inoculation lorſque je parle de la complication que la petite vérole préſente dans les pays chauds. Qu'on ne s'imagine pas néanmoins, ainſi que je l'ai déjà obſervé, que cette manière de traiter la petite vérole, ſoit toujours la plus convenable. Cette erreur ſerait d'autant plus grande, qu'il eſt abſolument néceſſaire que le traitement de cette maladie ſoit varié en raiſon des différentes complications dont elle eſt ſuſceptible, mais dont nous ne devons point parler ici, puiſqu'il n'appartient qu'aux perſonnes de l'art, auxquelles on doit s'adreſſer, de les apprécier.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Petite vérole volante.

QUOIQUE cette maladie ne ſoit point dangereuſe, comme elle eſt extrêmement commune à Saint Domingue, & que j'ai eu pluſieurs fois occaſion de la voir dans le quartier de Miragoanne, pendant le ſéjour que j'y ai fait, il ſuffit d'avoir obſervé qu'elle eſt très-contagieuſe, & qu'on peut quelquefois la confondre ou la prendre pour la petite vérole, pour qu'il me parût eſſentiel d'en dire quelque choſe.

Si la verette volante ne s'annonçait jamais que par une très-petite fiévre, accompagnée d'une légère démangeaiſon à la peau, à laquelle ſuccéderait une éruption de petits boutons ou véſicules blanches & tranſparentes, plus ou moins groſſes & plus ou moins nombreuſes, qui créveraient ou ſécheraient en 24 ou 48 heures, comme cela arrive quelquefois, il ne ſerait pas poſſible de confondre cette maladie avec la précédente & de s'y méprendre. Mais j'ai obſervé que le plus ſouvent à Saint Domingue, la marche de cette maladie eſt bien différente, ſoit que

cela dépende de la dureté de l'épiderme chez les négres, ou plûtot de ce que l'humeur de la tranſpiration eſt, comme je l'ai déjà obſervé, de qualité hétérogène. Il eſt du moins bien certain que j'ai ſouvent remarqué que l'éruption était précédée d'une fiévre aſſez vive, qu'elle était accompagnée de quelques-uns des ſymptômes qui ont coutume de précéder l'éruption de la petite vérole, teis que douleur de tête, mal de gorge, maux de reins, & que l'humeur qui rempliſſait les boutons était non-ſeulement trouble, mais même blanchiſſait au point de paraître purulente : cette particularité peut alors tellement en impoſer, que j'ai quelquefois vû que les boutons reſtaient plus de 4 à 5 jours avant de créver, ce qui pourrait ſans doute occaſionner des mépriſes aſſez déſagréables, ſi prenant ces cas ci pour la petite vérole, on allait s'aviſer de confondre parmi des veretés ceux qui n'ont que la petite vérole volante, ou que dans d'autres cas, tels que ceux de petite vérole benigne, on s'aviſât de les prendre pour la petite vérole volante elle-même.

Quoique les ſignes dont il ſera queſtion ci-après, puiſſent ſuffire pour obvier à pareilles mépriſes, je dois obſerver qu'il faut toujours commencer par ſe mettre à l'abri de la plus dangereuſe de toutes, en ſéparant les malades qui

ſont dans le cas douteux dont nous parlons, de manière que l'on ne puiſſe pas communiquer librement avec eux, puiſqu'en ſuppoſant même que leur maladie ne fût qu'une petite vérole volante, il ſera toujours déſagréable, d'après la facilité avec laquelle cette maladie ſe communique, d'être privé tout-à-coup & pendant quelques jours du ſervice d'un grand nombre de ſujets, faute d'avoir pris cette précaution ; & que ſi, par cas, on avait méconnu d'abord la petite vérole elle-même, cette précaution n'en deviendrait que plus eſſentielle.

Les ſignes par leſquels on peut reconnaître la petite vérole volante, même dans les cas les plus douteux, ſont 1°. la ceſſation complette ou une très-grande diminution de la fiévre du moment que l'éruption paraît, quoiqu'elle ait été aſſez forte avant cet inſtant ; 2°. lorſque la fievre a baiſſé ou diſparu elle n'augmente ou ne paraît plus ; 3°. les boutons ſont ordinairement en plus grande quantité ſur le front qu'ailleurs, & ſont réellement limphatiques ou comme tranſparens au moment qu'ils paraiſſent, groſſiſſent très rapidement, & ſont parfaitement demi-ſphériques & bien arrondis, même quoiqu'ils ſoient dehors depuis quelque tems & que l'humeur qu'ils contiennent ſoit blanchâtre, & qu'enfin ils offrent la même couleur à leur baſe qu'à leur ſommet. Au lieu qu'on ſçait que ceux

de la petite vérole préſentent une couleur différente à leur baſe, avant qu'ils aient pleinement ſupuré & que leur ſommet eſt ordinairement un peu plus relevé dans les premiers jours d'éruption, ce qui leur donne une figure un peu pyramidale. Enfin on voit que dès le lendemain, ou peu de jours après leur éruption, les boutons de petite vérole volante s'affaiſſent ordinairement, ſe flétriſſent, tombent en croutes ou par écailles ſans laiſſer ſur la peau, ſi ce n'eſt que très-rarement, des empreintes ou marques analogues à celles que laiſſent les boutons de petite vérole; 4°. dans la petite vérole volante la fièvre n'eſt jamais bien forte ni de longue durée, & n'augmente même pas par la rentrée ſubite d'une grande partie de boutons que j'ai quelquefois vu arriver ſans que les malades aient éprouvé le moindre accident : tandis qu'on ſçait qu'un pareil événement, dans le cas de petite vérole, a toujours des ſuites très-fâcheuſes.

Le traitement de la petite vérole volante eſt des plus ſimples & conſiſte dans l'uſage des boiſſons rafraichiſſantes pendant l'éruption, & à purger une ou deux fois après l'exſiccation des boutons. La limonade légèrement tiéde & l'eau de caſſe, avec le ſel d'epſom ou végétal, m'ont toujours ſuffi pour remplir l'une & l'autre indication.

CHAPITRE VII.

Tétanos & mal de mâchoire.

QUOIQUE nous ſoyons perſuadés qu'il exiſte des cauſes occaſionnelles particulières à l'une ou à l'autre de ces deux maladies, ainſi que nous aurons occaſion de l'obſerver en traitant du mal de mâchoire, il ſuffit de conſidérer que la cauſe prochaine eſt la même dans les deux cas & que ce ne ſont que deux modifications différentes, de la même maladie, pour que nous fuſſions fondés à les comprendre dans un même chapitre. On ſçait d'ailleurs qu'elles ſont l'une & l'autre infiniment plus fréquentes dans nos Colonies qu'en Europe & qu'elles n'y ſont que trop ſouvent funeſtes.

On doit regarder comme cauſe prédiſpoſante aux maladies convulſives, le tétanos & mal de mâchoire, tout ce qui peut affaiblir l'état naturel des forces toniques & augmenter la ſenſibilité nerveuſe, de manière qu'un certain état d'équilibre qui doit exiſter naturellement entre l'une & l'autre de ces deux facultés, eſt à proprement parler celui où le corps eſt le moins

ſuſceptible de ce genre d'affection ou de maladie, & *que c'eſt dans cette interruption d'équilibre entre ces deux forces, que conſiſte la cauſe prochaine des maladies convulſives.* D'après cette conſidération il eſt aiſé de concevoir pourquoi ces maladies ſont plus fréquentes dans les pays chauds qu'ailleurs, eu égard à l'atonie des parties ou à la grande ſenſibilité nerveuſe qu'on obſerve aſſez généralement chez ceux qui habitent ces climats; d'où vient que les enfans ou les femmes d'un faible tempérament, ſont les plus ſujets à cette maladie, & pourquoi les négres *les plus forts & les plus robuſtes* en fourniſſent des exemples plus fréquents que les ſujets d'une *conſtitution médiocre* ou ordinaire, mais chez leſquels la correſpondance réciproque entre les deux facultés dont nous avons parlé, ſe trouve dans un rapport plus exact. Comme c'eſt d'après ce principe, je crois, qu'on peut expliquer la manière d'agir des remèdes anti-ſpaſmodiques & qu'on peut en régler la véritable application, je ne doute point qu'il ne ſoit de la plus grande importance d'y avoir égard dans le traitement des maladies convulſives & qu'elles ne fuſſent moins fréquentes & moins dangereuſes, ſi l'on y portait plus d'attention qu'on ne fait : c'eſt aux perſonnes de l'art qu'il appartient d'en faire la juſte application.

Nous nous contenterons d'obſerver ici, que les meilleurs moyens de prévenir les effets de ces cauſes prédiſpoſantes aux maladies nerveuſes, conſiſtent à fortifier les conſtitutions faibles, & que s'il n'eſt pas auſſi néceſſaire de relâcher ou d'affaiblir ceux qui ſont d'une conſtitution telle que les forces toniques ſoient trop exaltées, il eſt au moins important qu'ils évitent d'uſer des moyens qui pourraient ajouter *à cette exaltation de force*. La preuve que dans ce dernier cas les moyens propres à exalter la force tonique, ſont évidemment contraires, c'eſt les effets que les négres éprouvent ordinairement de l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes & des impreſſions d'un froid un peu vif. Ce n'eſt donc pas ſans de bonnes raiſons que nous avons blâmé l'abus du taffia, & ce n'eſt pas non plus ſans cauſe, que les négres recherchent & chériſſent le pourtour des foyers & des feux, comme on le voit communément. Auſſi conſeillerons-nous, afin d'obvier à ce dernier inconvénient, de ne point négliger de mettre les négres à l'abri d'éprouver les impreſſions du froid, en leur fourniſſant les vêtemens convenables & en ayant ſoin de veiller à ce que leurs caſes ſoient bien clauſes ou ne ſoient pas du moins expoſées à tout vent, comme on le voit fort ſouvent; & qu'il importe d'empêcher en même tems qu'ils

abuſent d'une liqueur dont les tremblemens qu'ils en éprouvent, même à un âge peu avancé, n'annoncent que trop le danger. Dans le premier cas au contraire, c'eſt-à-dire lorſqu'on veut prévenir les maladies convulſives provenants d'excès d'atonie & d'exaltation des forces ſenſitives, comme on le voit chez les conſtitutions faibles; alors les meilleurs moyens ſont les toniques, tels que le bon vin, le bain froid, l'exercice modéré en bon air & la bonne nourriture, &c.

Il ſuffit de conſidérer les maladies convulſives ou tetaniques, comme provenant de l'interruption de rapport entre les forces toniques & les forces ſenſitives, pour qu'on puiſſe ſe figurer comment tout ce qui peut occaſionner de vives ou fortes impreſſions, ſur-tout ſi elles ſont promptes & rapides ou capables d'occaſionner de grandes révolutions dans la manière d'être de nos corps, peut être conſidéré comme cauſe de ces maladies. J'ai vu le tétanos occaſionné par une ſuppreſſion ſubite de ſueurs, de même que par une prompte ſuppreſſion des règles. M. Bajon rapporte avoir vu à Cayenne la même maladie, occaſionnée par une perte très conſidérable. Ce ſont ſans doute des preuves bien ſuffiſantes pour convaincre combien il importe d'éviter avec ſoin tout ce qui peut occaſionner de grandes révolutions

dans la machine, & que c'eſt dans ces mêmes attentions que conſiſtent les préſervatifs des maladies dont nous parlons, lorsqu'elles dépendent de pareilles cauſes. Malheureuſement il en eſt d'autres & ce ſont celles dont les exemples ſont les plus fréquens, & qu'il eſt comme impoſſible de prévenir. Tel eſt le tétanos qui ſurvient à la ſuite des brûlures conſidérables, ou de grandes bleſſures dans les parties charnues, & des plus petites dans les parties tendineuſes ou aponévrotiques, telles qu'à la plante des pieds ſur-tout.

Dans le premier de ces deux cas on ne ſçaurait trop prendre de précaution pour mitiger la grande ſenſibilité des nerfs qui ſe trouvent à découvert, en évitant le contact de l'air le plus qu'il eſt poſſible, & tous les topiques non appropriés. Dans le ſecond on ne ſçaurait trop ſe hâter de débrider en tout ſens la partie tendineuſe, nerveuſe ou aponévrotique qui a pû être bleſſée, piquée ou déchirée. Ces cas ſont ordinairement ſi graves au reſte & ſi dangereux, qu'il eſt inutile d'obſerver combien les ſecours d'un homme de l'art ſont alors indiſpenſables & qu'on doit toujours y recourir, que la maladie ſoit chirurgicale ou non. Eux ſeuls peuvent indiquer quelle eſt la nature des moyens qu'il convient d'employer & dont le choix eſt de la plus grande conſéquence. Ce n'eſt pas cepen-

dant ce qu'on croit ordinairement, d'après la facilité avec laquelle j'ai vu qu'on employait en même tems des remèdes dont les vertus ou propriétés étaient totalement différentes ou oppoſées.

Voilà à quoi ſe bornent les réflexions que je croyais pouvoir faire ſur le tétanos en général. J'ajouterai quant au mal de mâchoire en particulier, que quoique cette maladie ſoit preſque toujours mortelle, elle n'en préſente pas de moins importantes, & qu'il eſt d'autant plus eſſentiel d'inſiſter ſur toutes les cauſes qui peuvent l'occaſionner ainſi que ſur les moyens qui peuvent le prévenir, que les exemples de cette cruelle maladie ne ſont que trop multipliés.

J'avouerai avec peine qu'il n'eſt pas trop aiſé de décider, ſi cette maladie doit être conſidérée plutôt comme accidentelle & involontaire, que comme dépendant de cauſes violentes & volontaires, ainſi que j'ai vû quelques habitans portés à le croire. Il eſt conſtant, d'une part, que les pays chauds favoriſent les affections nerveuſes & convulſives ſur tous les ſujets & principalement ſur les nouveaux-nés; que l'humidité des caſes où les femmes accouchent, ou dans leſquelles il peut régner des courants d'air froid & chaud alternativement; que les impreſſions violentes que les enfans peuvent éprouver au paſſage ou des mains mal adroites qui les reçoivent; que des

chutes involontaires au moment où ils naiſſent ou dans d'autres inſtans ; que les tiraillemens du cordon ombilical pendant l'accouchement ou après ; &c. il eſt conſtant, dis-je, que toutes ces cauſes peuvent donner lieu au mal de mâchoire. Mais d'où vient que ſous le même ciel, dans le même quartier & ſur deux habitations qui ſont limitrophes, l'on ne voit aucun exemple de la cruelle maladie dont je parle dans une de ces habitations, tandis que la plûpart & quelquefois tous les négrillons qui naiſſent ſur l'autre en ſont atteints ? Il faut convenir que ce contraſte eſt aſſez frappant pour convaincre, que s'il eſt des cas où cette maladie dépend de cauſes accidentelles & involontaires, on ne peut nier qu'il en eſt d'autres, où elle dépend réellement de la méchanceté de ceux à la diſcrétion deſquels les enfans ſe trouvent au moment de leur naiſſance ; c'eſt pourquoi l'on ne doit jamais négliger en pareils cas d'employer tous les moyens imaginables pour tâcher d'éclaircir un fait ſi important & qui paraîtrait inconcevable, ſi des preuves convaincantes ne le confirmaient aſſez. Je tiens de M. Berbas, Médecin de la Guadeloupe, & mon ami, qu'il obtint par ruſe, d'une négreſſe qu'on avait pluſieurs fois ſoupçonnée, l'aveu qu'il ſuffiſait de tirailler aux enfans, dans les premiers jours de leur naiſſance, le bout du cordon ombilical qui reſte

après la ſection, pour décider le mal de mâchoire ; & ce qui ſemblerait venir à l'appui de cette probabilité, c'eſt que j'ai guéri un enfant déjà atteint du mal de mâchoire, en donnant plus de liberté au bout de l'ombilic, qui me ſembla tiraillé par la bande & la compreſſe qui le fixaient au tour du corps, & en joignant à cette attention, celle de donner en même tems des potions huileuſes & laxatives telles que l'huile de palma chryſti mêlée à parties égales avec l'huile d'olive, de manière à entretenir la liberté du ventre. (Ce ſujet appartenait à madame Febvé habitant à Miragoane, & était le fils d'une négreſſe nouvellement venue d'Affrique appellée Laurence.) Je tiens d'un habitant, qu'on avait découvert, après avoir perdu pluſieurs jeunes ſujets du mal de mâchoire ſur une habitation, dans l'examen exact qui fut fait d'une nouvelle victime, une épingle introduite dans le crâne à travers la partie encore membraneuſe de ces os qui tient alors lieu de ſuture & les joint les uns aux autres.

Quelque évident qu'il paraiſſe, néanmoins d'après de tels exemples, qu'on eſt en droit de ſoupçonner quelque méchanceté lorſque ces accidens de mal de mâchoire ſont très-multipliés, il ſerait cependant ſi inconſéquent d'en ſtatuer la cauſe avec

trop de légèreté, que je crois devoir conſeiller de n'en jamais venir à des traitemens de rigueur qu'avec la plus grande circonſpection & ſans avoir tenté envain tous les moyens que la prudence & la ſageſſe peuvent ſuggérer & que je croirais d'autant plus convenables, qu'il eſt bien difficile de ſçavoir le vrai de ce qui ſe paſſe en pareilles circonſtances. Ces moyens conſiſtent 1°. à fortifier la conſtitution des enfans dès leur naiſſance, ſurtout s'ils ſont d'un tempérament délicat, en les lavant de tems en tems avec du vin, & même en les baignant à l'eau froide, ſur-tout ſur les habitations où l'on obſerve ſouvent le mal de mâchoire; 2°. en veillant à ce que les caſes où les femmes accouchent ſoient ſeches, bien clauſes & ſur-tout qu'il n'y régne point de courants d'air, que le dégré de température de leur intérieur ſoit nuit & jour à peu près le même, & que qui que ce ſoit ne puiſſe y pénétrer, à l'exception de ceux qui ſont néceſſaires & qui ne peuvent être ſuſpectés; 3°. en ſe procurant une Sage-Femme adroite, intelligente, mais ſur-tout de bonne volonté, choſe qu'on obtiendra aſſez aiſément, *en les intéreſſant* en quelque ſorte *au ſuccès* de l'accouchement; 4°. en intéreſſant les mères au ſalut de leur enfant par une promeſſe telle que leur bien être & l'avantage du maître puiſſe s'y trouver; il en a déjà été queſtion en parlant du meilleur

moyen de favoriſer la population ; 5°. enfin en veillant & recommandant qu'aucune partie du corps des nouveaux-nés, ne ſoit ni léſée ni gênée par aucun linge ni bandages dont on a de tout tems démontré le danger. Ce n'eſt pas qu'on en abuſe autant dans les pays chauds comme en d'autres pays, puiſqu'on n'y emmaillote point les enfans ; mais il ſuffit de l'obſervation rapportée ci-deſſus, & que je me rappelle, qu'un Médecin de ma connoiſſance avec qui je cauſais ſur le mal de mâchoire, prétendait que c'était au reflux des humeurs vers la tête, occaſionné, diſait-il, par le circulaire qu'on met au tour du ventre pour fixer le bout du cordon, qu'on pouvait quelquefois attribuer le mal de mâchoire ; pour que je ſois fondé à recommander d'éviter la moindre gêne dans cette partie, & ce qui ſerait encore mieux, d'aſſujettir le bout de l'ombilic avec un emplâtre agglutinatif plutôt que par le moyen d'un circulaire autour du corps.

Je ne doute point, qu'en employant les différentes précautions que je viens de rapporter, les exemples du mal de mâchoire né ſoient bien moins fréquens, & que les occaſions d'agir avec rigueur ne ſoient bien rares, ſi ſurtout, avec les voies de douceur que j'indique, on ſçait inſpirer l'horreur du crime par la menace, & en mettant beaucoup de ſévérité, ſi des preuves bien con-

vaincantes venaient à dévoiler un coupable.

Quoique le mal de mâchoire ſoit preſque toujours mortel & que le tetanos le ſoit le plus ſouvent, il paraît très-vraiſemblable que les bains froids ou l'opium employés convenablement, ſurtout dès l'invaſion du mal, réuſſiraient dans cette maladie, d'après ce qu'on a écrit en dernier lieu ſur l'efficacité de ces moyens dont j'ai moi-même éprouvé les bons effets en quelque ſorte. J'ai guéri deux négres affectés du tetanos, occaſionné par la ſuppreſſion ſubite des ſueurs, en joignant à l'uſage des potions & lavemens laxatifs & huileux, & des véſicatoires appliqués entre les deux épaules, celui de fortes & fréquentes doſes d'opium pris intérieurement, & des embrocations anodines le long de la colonne vertébrale. Il eſt inutile d'obſerver qu'il n'appartient qu'aux gens de l'art de régler l'adminiſtration de remèdes auſſi conſéquents que ceux-ci.

Je finirai en ajoutant que M. Bajon rapporte que les Indiens ne perdent jamais aucun enfant du mal de mâchoire, par l'attention qu'ils ont de les frotter ſoir & matin, pendant les neuf premiers jours, avec quelque ſubſtance graſſe & huileuſe, & en appliquant ſur l'ombilic, après qu'ils ont fait la ligature & la ſection du cordon, un emplâtre de quelque ſubſtance agglutinative. *Vid.* journal de Méd. 1759; ſuivant Poupé Desportes,

malad. de Saint Domingue, il ſuffit de frotter les tempes & les mâchoires des nouveaux-nés avec de l'huile de palma chryſti pour prévenir le mal de mâchoire. Tiſſot, dans ſon Traité des maux de nerfs, t. 4, p. 91, dit qu'on prévient ſouvent les progrès de ce mal en purgeant avec le ſyrop de roſes les enfans qui en ſont atteints, dès la première invaſion. J'ai appris depuis peu que quelques Médecins avaient avancé en dernier lieu que le défaut d'attention de bien exprimer le ſang contenu dans tous les vaiſſeaux du cordon ombilical avant d'en faire la ligature, était ſouvent la cauſe du mal de mâchoire, & qu'en prenant ſoigneuſement cette précaution & celle d'appliquer ſur le bout du cordon coupé un grain d'opium, on pourrait garantir les enfans de cette affreuſe maladie. Toutes ces précautions ou moyens ne doivent point être négligés, devraient-ils ne réuſſir que quelquefois.

CHAPITRE VIII.

Convulſions occaſionnées par la préſence des vers.

QUELQUES multipliées que ſoient les cauſes qui peuvent déterminer les convulſions auxquelles les enfans ſont ſi ſujets dans les pays chauds, il ſuffit d'obſerver que la majeure partie des affections morbifiques qu'ils ſont dans le cas d'éprouver, peuvent y donner lieu, pour voir qu'il convenait de nous borner à celle dont les exemples étaient les plus fréquens & dont dépend le plus ſouvent le ſymptôme allarmant dont il eſt queſtion. L'on ſçait en effet combien les enfans ſont ſujets dans nos Colonies aux maladies vermineuſes, & que même il n'eſt pas rare de voir les adultes, les négres principalement, en fournir des exemples. Comme on n'eſt pas toujours à portée d'avoir les ſecours convenables dans ce moment allarmant, & qu'il eſt aſſez à propos qu'on ait quelque idée d'une maladie qui n'eſt que trop ſouvent fâcheuſe, quoiqu'aſſez ſimple de ſa nature, j'ai crû devoir dire quelque choſe

des ſymptômes qui peuvent la faire connaître, ainſi que de quelques moyens d'y remédier.

Ayant déjà obſervé que la meilleure manière de prévenir les maladies vermineuſes conſiſtait dans le bon régime & dans l'uſage des vermifuges comme préſervatifs, nous dirons que quoique les différens ſignes qui peuvent indiquer que les convulſions ſont occaſionnées par la préſence des vers ſoient très-nombreux, & que la réunion de pluſieurs en ſoit une preuve aſſez convaincante, on ne peut néanmoins regarder comme bien poſitif que celui de leur ſortie par la bouche ou par l'anus, afin qu'on ne ſoit pas porté à abuſer avec indiſcrétion des moyens que nous devons indiquer pour y remédier. Les ſignes qui indiquent la préſence des vers ſont une douleur vive de tête que les malades rapportent vers la racine du nez, les yeux ſont larmoyans, ou affectés de picottemens douloureux, la pupile en eſt dilatée, la langue préſente à la ſurface des lignes blanchâtres ou rugoſités, les joues s'animent & ſe décolorent alternativement, les malades éprouvent un prurit ou démangeaiſon aux narines, des tintemens d'oreille, de légers mouvemens convulſifs des lévres, de la mâchoire inférieure, ils ont des grincemens de dent pendant le ſommeil, des ſoubreſaults ou mouvemens convulſifs des tendons du poignet, leur haleine

eſt aigre, la matière des vomiſſemens ou des ſelles eſt glaireuſe, griſâtre & préſente des débris de vers, ou même des vers en leur entier, le pouls eſt irrégulier, intermittent, &c.

Tels ſont les ſignes d'après leſquels on peut reconnaître ou au moins ſoupçonner fortement la préſence des vers, ſur-tout ſi l'on en obſerve pluſieurs en même-tems; de ſorte qu'on peut, dans des convulſions qui ſurviennent en pareil cas, eſpérer de rémédier à la cauſe qui les occaſionne, & d'en prévenir le retour en employant les vermifuges dont il ſera queſtion ci-après. Comme ces remèdes n'agiſſent pas toujours inſtantanément, & que même il eſt urgent, avant de les employer, d'interrompre ou au moins de calmer les mouvemens convulſifs, ſur-tout quand ils ſont violens; on aura recours de préférence aux moyens qu'on connaît propres à cet effet, n'importe par quelle cauſe que l'accident ſoit occaſionné. Tels ſont l'eau & le ſel, le baume de vie, le baume caraïbe, la poudre tempérante, le ſel ſédalif, &c. J'obſerverai ſeulement que ces moyens doivent être préférés au jus de citron dont on abuſe ordinairement, & qui pourrait devenir contraire, ſi les convulſions provevaient d'un levain acide contenu dans l'eſtomac, ainſi qu'il arrive quelquefois. Il eſt aiſé de voir au reſte par le peu de moyens que j'indique,

qu'on ne doit pas négliger d'appeller des ſecours en pareils cas, ſur-tout ſi l'on n'a pas quelque certitude que la préſence des vers ſoit la véritable cauſe des convulſions. Si l'on eſt au contraire fondé à les attribuer à cette cauſe, d'après les ſignes rapportés ci-deſſus, on doit faire en ſorte d'en prévenir le retour par les moyens convenables & qui peuvent détruire & chaſſer au dehors les vers & les matières viſqueuſes ou putrides qui les engendrent & leur ſervent de pâture.

Le tartre émétique, donné en lavages & à petites doſes répétées juſqu'à ce qu'il procure le vomiſſement, eſt un des remèdes les plus efficaces, lorſque rien ne le contre-indique, ſur-tout ſi les vers ou matières vermineuſes ont leur ſiége dans l'eſtomac, & que l'état de ce viſcère permette d'y avoir recours. On ſera fondé à croire que les vers réſident dans l'eſtomac ou qu'ils occupent la partie ſupérieure du canal inteſtinal, lorſque les malades rendront des rapports aigres ou fœtides, éprouveront une eſpèce de ſalivation baveuſe, auront la bouche & la langue ſales, & que ces parties paraîtront enduites d'une eſpèce de mucoſité, lorſqu'ils auront du dégoût pour les alimens, un léger gonflement au creux de l'eſtomac accompagné d'une douleur ſourde dans cette partie, ſans qu'elle augmente cependant en preſſant ſur cette région; c'eſt lorſqu'on ob-

ſerve pluſieurs de ces différens ſymptômes, qu'il convient d'employer l'émétique de préférence, ou que du moins le traîtement doit commencer par l'emploi de ce remède : au lieu qu'il ſerait moins eſſentiel, ſi les vers paraiſſaient avoir leur ſiége dans la partie inférieure du canal & du côté des gros inteſtins; & il *ſerait abſolument contre-indiqué*, ſi l'eſtomac paraiſſait être dans un état de phlogoſe ou menacé d'inflammation. La fiévre, les vomiſſemens & la vive douleur que les malades reſſentent au creux de l'eſtomac, & qui augmentent par la preſſion, indiquent ce dernier cas. Quant au premier, on le reconnaît à l'abſence des ſignes qui indiquent la préſence des vers dans les parties ſupérieures, & en ce que les malades éprouvent des légers borboriſmes dans la partie inférieure du ventre, accompagnés de coliques ou tranchées; ils rendent des vents d'une odeur aigre & fœtide, leurs excrémens ſont verdâtres ou griſâtres, peu conſiſtans, & ont une odeur vermineuſe à laquelle on ne peut ſe méprendre. On ſent que dans ce cas-ci, de même que dans celui d'une apparence d'inflammation à l'eſtomac, au lieu d'avoir recours à l'émétique en lavage, il convient de préférer 1°. les lavemens laxatifs ou purgatifs dulcorés, tels que celui de pulpe de caſſe, auquel on ajoute du gros ſyrop, ou même du lait, en ce qu'ils ont non-ſeulement

la propriété d'entraîner dans leur effet les vers & les humeurs qui ſe trouvent dans les gros inteſtins, mais même d'y attirer les vers qui ſeraient situés plus ſupérieurement; 2°. on fait prendre enſuite aux malades des remèdes propres à fondre les matières viſqueuſes & tenaces dont les vers ſont comme enveloppés, & les mettraient quelquefois à l'abri de l'action des vermifuges. Les remèdes qui ont cette propriété & qu'on peut employer ſans riſque ſont les ſels neutres principalement, tels que le ſel végétal, de glaubert ou même le ſel commun, qu'on peut donner depuis deux ou trois gros juſqu'à demi-once ou même plus, diſſous dans demi-livre, une livre ou une livre & demie d'eau, & qu'on peut faire prendre dans le courant de la journée. Il conviendra même de répéter ces moyens ſi le malade en éprouve quelque évacuation ſans trop d'irritation: & on pourrait ſubſtituer à ces fondans, ſi les malades éprouvaient trop de répugnance à prendre des remèdes de cette nature ſous un ſi grand volume, dégoût qui n'eſt que trop commun chez les enfans, de l'eau fortement ſucrée, ayant ſoin d'ajouter un quart de grain ou un demi-grain de tartre émétique ſur chaque pinte de cette diſſolution, afin d'augmenter le dégré d'énergie de ce diſſolvant. Lorſqu'on aura ſatisfait à cette ſeconde indication, ou qu'on aura rendu les

matières viſqueuſes plus fluxiles, on procédera à la troiſiéme qui conſiſte dans l'emploi des vermifuges qui n'en agiront que plus efficacement en les aſſociant aux purgatifs, à moins qu'on n'employe ceux qui jouiſſent de cette double propriété, tels que le ſyrop de liane, l'huile de palma-chriſti, le jalap trituré avec le ſucre & la rhubarbe, la rhubarbe & le ſemen-contra, ou la gomme deliane mêlée à la crême de tartre (1).

(1) On ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici la formule de quelques-uns de ces remèdes que nous venons d'indiquer, ainſi que celle du ſyrop de brainvillier, beaucoup plus uſité aux îles du vent qu'à St. Domingue.

Pour faire le ſyrop de liane à médecine, on prend ſix livres de cette liane, connue auſſi ſous le nom de liane à Minguet; on la coupe en petits morceaux d'un pouce à un pouce & demi de long, qu'on met infuſer pendant 18 à 20 heures dans 6 bouteilles ou douze livres d'eau; après cette infuſion on fait bouillir le tout à grand feu pendant demi-heure, dans une baſſine de cuivre bien nette, & on coule enſuite à travers une ſerviette de brin ſans expreſſion: on remet cette colature ſur le feu après y avoir ajouté deux bouteilles ſyrop de ſucre brut bien clarifié & bien cuit, & on fait cuire juſqu'à ce que le tout ſoit réduit à conſiſtance de ſyrop, ce qui produit un quart de bouteille de plus que la quantité de ſyrop qu'on a employé, en raiſon de l'extrait que la liane a fourni. On doit avoir l'at-

Les vermifuges proprement dits qu'on emploie avec le plus de ſuccès, ſont l'émithocorton, le

---

tention, pendant qu'on prépare cette compoſition, de ne point enlever les écumes qui paraiſſent à la ſurface, & de prendre garde qu'elles ne ſe répandent. La doſe de ce remède ou ſyrop eſt d'une cuillerée à bouche, pour un adulte, & d'une cuillère à café pour un enfant de ſix ans, & ainſi à proportion pour les différens âges. On le délaye avant de le faire prendre, dans deux ou trois fois autant d'eau tiéde : ayant ſoin d'agiter la bouteille de ſyrop & de la renverſer deux ou trois fois, afin que l'extrait qui y eſt ſuſpendu ſoit également étendu dans toute la maſſe avant d'en prendre ce dont on a beſoin. Ce ſyrop, outre la propriété vermifuge pour laquelle nous le conſeillons ici, eſt un purgatif très-commode & peu déſagréable qu'on peut donner dans tous les cas où on a intention de purger & dans leſquels on employe le jalap ; c'eſt pourquoi l'on doit s'en abſtenir dans les maladies inflammatoires, ainſi que lorſqu'on craindrait inflammation ou irritation d'entrailles.

Comme il arrive quelquefois qu'on ne peut faire prendre des purgatifs liquides à des enfans par la grande répugnance qu'ils ont pour toute eſpèce de remède, & que même on eſt parfois dans ce cas à l'égard des perſonnes plus âgées ; je me ſuis ſouvent ſervi avec ſuccès d'un mélange de crême de tartre & de gomme de liane, donné aux doſes ci-après déſignées & préparé dans les proportions ſuivantes. Après avoir

ſemen-contra, le ſuc de liane à couleuvre, ou s'il y a trop d'irritation, une émulſion faite avec

---

ramaſſé la gomme qui s'eſt extravaſée, coagulée & ſéchée à l'extrémité des bouts de liane, qu'on coupe à cet effet comme nous l'avons indiqué pour faire le ſyrop, on ajoute deux gros de crême de tartre ſur quatre gros de cette gomme, & on pile le tout pour le réduire en poudre. Par ce mélange de créme de tartre les particules de gomme reſtent diviſées, & ne ſe réuniſſent point par la moindre chaleur comme quand on l'employe ſeule, & les erreurs qu'on peut commettre en peſant d'auſſi petites doſes ſont moins conſéquentes ; --- la doſe de cette poudre eſt de 6 grains pour un enfant d'un an, 8 grains à 2 ans, 9 grains à 4, 11 grains pour celui de 6, 14 grains pour celui de 8, 17 grains pour celui de 10, 22 grains à 12 ans, 25 grains à 14, 28 grains à 18 ans, 30 grains à 20 ans & plus. —— On peut faire prendre cette poudre entre deux tranches de ſoupe ou enveloppée dans du lait caillé ; & on doit ſçavoir que, de même que le ſyrop de liane, la poudre ne convient point dans les maladies inflammatoires, ſur-tout quand il y a irritation d'entrailles.

Pour faire le ſyrop de brainvillier, on prend 4 livres de la plante de brainvillier fraichement cueillie, de laquelle on ôtera les racines, on y joindra une poignée d'abſinthe, & les écorces de cinq à ſix oranges amères. On fait bouillir le tout dans quinze livres d'eau qu'on

les graines de citron ou d'orange, & ſur-tout le ſyrop de brainvillier ſi recommandable en pareil cas par ſes propriétés vermifuges & calmantes.

---

réduit à douze, on laiſſe enſuite le tout en digeſtion à froid pendant douze heures ; après quoi on coule avec forte expreſſion, & on ajoute à la colature quatre livres de ſucre, & on fait cuire juſqu'à conſiſtance de ſyrop bien cuit pour qu'il ſe conſerve.

La doſe pour un enfant d'un an eſt d'une cuillerée à bouche, qu'on délaye dans deux ou trois cuillerées d'eau, avec le quart d'une cuillerée de jus de citron. Pour un enfant de huit ans, le double, & au-deſſus de cet âge deux & demi ju qu'à trois cuillerées de ſyrop, de jus de citron & d'eau en même gradation. On doit avoir l'attention de ne point expoſer les malades à l'air quand ils ont pris ce remède, & de leur faire prendre demi-heure avant de le leur donner une petite ſoupe. Si malgré ces précautions qui ſuffiſent ordinairement pour mitiger & prévenir la trop grande action de ce remède, on s'appercevait qu'il agit ſur les nerfs par la peine que les malades ont alors à ſupporter l'impreſſion de la lumière, ou par quelques anxietés, on aurait alors recours au jus de citron qui en eſt le correctif, & on en donnerait une, deux ou trois cuillerées. Mais on ne court pas ordinairement ce riſque en proportionnant les doſes du remède comme nous l'avons déſigné, & l'on peut le regarder comme un des meilleurs remèdes vermifuges connus.

On ſent que les doſes de chacun de ces remèdes doivent varier en raiſon de leur activité & de l'âge & tempérament des ſujets. Comme je ſçais que la plupart ſont très-uſités en pareils cas, & que chacun connaît à peu près la manière de les adminiſtrer, je ne les ai déſignés qu'afin de les rappeller. Je dois cependant obſerver que quant au ſyrop de brainvillier, il faut être très-circonſpect dans l'uſage de ce remède & prendre garde de ne pas le preſcrire à trop haute doſe en raiſon de la vertu aſſoupiſſante & narcotique qu'il poſſède.

CHAPITRE IX.

De la Vérole.

COMME il eſt clairement démontré que la vérole ne peut ſe contracter que par la communication immédiate avec une perſonne qui en eſt atteinte, nous n'aurons rien à dire, ſans doute, ſur les moyens de la prévenir, puiſqu'il dépend de chacun de ne s'y point expoſer ; mais ſi nous conſidérons combien cette maladie eſt généralement répandue, comme nous l'avons déja obſervé, & ſurtout que ſes dangereux effets ſont

ſouvent la ſuite des mauvais traitemens qu'on employe, ou de la négligence des malades à remédier à certains ſymptômes qui peuvent, de ſimples qu'ils étaient dans le principe, décider une vérole confirmée; nous ne pouvons douter qu'il ne fut à propos de parler de ces principales circonſtances & d'indiquer quelques-uns des procédés par lesquels on peut prévenir ou éviter partie des mauvais effets qui en peuvent réſulter.

Ce n'eſt pas ici le cas de parler de tous les ſymptômes qui caractériſent cette maladie, puiſqu'ils ſont aſſez généralement connus, & encore moins de faire mention de la diverſité d'opinions des différens auteurs qui ont écrit ſur cette maladie, touchant le prognoſtic qu'ils ont porté ſur quelques-uns des ſymptômes par leſquels elle ſe manifeſte ordinairement & que les uns regardent comme des ſignes certains d'une vérole confirmée, tandis que d'autres ſont d'un avis contraire. L'examen de ces queſtions nous menerait trop loin. Il s'agit ſeulement de nous arrêter ſur celui des ſymptômes qui ſuccéde le plus ordinairement à un commerce impur, connu ſous le nom de gonorrhée & vulgairement chaude-piſſe.

Il paraît aſſez conſtant que lorſque ce ſymptôme ſe manifeſte de ſuite ou peu de jours après

avoir communiqué avec une perſonne atteinte de vérole, cet accident peut être conſidéré comme fort ſimple, & que s'il donne lieu à la vérole, comme on ne le voit que trop ſouvent, ce n'eſt que par les mauvais procédés qu'on employe ou par la négligence des malades à y remédier. Il en réſulte dès-lors qu'une maladie, de ſimple qu'elle était dans le principe, devient quelquefois très-fâcheuſe & preſque toujours rébelle & très-opiniâtre, même aux traitemens les mieux adminiſtrés. C'eſt d'après ces conſidérations que j'ai cru devoir parler des principales indications qui ſe préſentent dans le traitement de la gonorhée, afin qu'on ſoit plus réſervé dans l'emploi qu'on fait de cette multiplicité de moyens qu'on croit d'autant plus efficaces, qu'ils interrompent plus promptement l'écoulement dont on eſt toujours impatient de ſe voir débaraſſé.

La première indication qu'on a à remplir dans le traitement de la gonorrhée, conſiſte à diminuer ou prévenir l'inflammation des parties génitales, ſoit en émouſſant leur irritabilité, ſoit en adouciſſant la qualité de l'humeur virulente & en rendant celle des urines moins âcre & moins irritante. Les bains généraux pris à une douce température doivent être conſidérés comme un des moyens les plus propres à opérer ces effets, les bains locaux d'eau tiede ou de décoctions émol-

lientes & adouciſſantes, telles que celles de racine de mauve, guimauve, de feuilles ou fleurs de raquette, ou le lait, conviennent auſſi. On joint à ces remèdes externes l'uſage intérieur de tiſanes des mêmes plantes ou de graine de lin, mais dont il ne faut pas abuſer, d'après les mauvais effets que peuvent avoir les boiſſons relâchantes priſes en quantité, comme nous l'avons obſervé ailleurs. Les amandés & émulſions calmantes & ſédatives trouvent auſſi leur place, ainſi que la ſaignée, ſi l'irritation eſt conſidérable & que l'inflammation ne céde point aux remèdes ci-deſſus déſignés; à moins que les contre-indications de ce dernier moyen dont nous avons déjà fait mention ne le rende dangereux; dans ce cas les ſaignées locales doivent être préférées comme pouvant procurer le même effet, ſans qu'il ſoit néceſſaire de tirer une ſi grande quantité de ſang. Ordinairement ces différens moyens employés convenablement & aidés d'un régime rafraichiſſant, mettent fin à cette première période en 10 à 12 jours & quelquefois plutôt. Lorque l'inflammation & l'irritation n'exiſtent plus, ce qu'on connaît facilement par la ceſſation entière de la douleur qu'on éprouvait auparavant dans les parties, ſur-tout en urinant, alors on laiſſera continuer l'écoulement ſans qu'il ſoit néceſſaire de le ſolliciter & ſans abuſer ſurtout ni

des bains, ni des boiſſons relâchantes & délayantes puiſqu'elles ſont alors inutiles, & pourraient même devenir nuiſibles trop longtems continuées, par le relâchement exceſſif qui pourrait s'enſuivre, & d'où provient ſouvent l'opiniâtreté de la guériſon de cette maladie & de la durée de l'écoulement. C'eſt pourquoi on doit ſubſtituer, à cette époque-ci, aux boiſſons ci-deſſus, celles qui ſont légèrement toniques, telles que la tiſane de liane à ſavon, de racine de pois puants, ou l'infuſion de bois d'acoma, ou de racine de ſalſe pareille ; ayant l'attention qu'elles ſoient peu chargées des principes extractifs de ces différentes plantes, c'eſt-à-dire qu'elles ſoient légères, & de ne pas les prendre en trop grande quantité de peur que l'eſtomac n'en ſoit incommodé. On continuera ces boiſſons juſqu'à ce que la matière de l'écoulement prenne une couleur louable, qu'elle ne tache que légèrement le linge & commence à prendre aſſez de conſiſtance pour filer entre les doigts, en en prenant la preuve comme pour la cuite du ſucre. Ce ſera alors le cas d'employer des toniques plus puiſſans intérieurement ou en injections. Mais il ſuffit ordinairement du baume du Pérou, ou de copahû, ou de la thérébentine cuite, aidés de quelques purgations pour terminer l'écoulement & le traitement de cette maladie, lorſqu'elle n'a pas

été négligée dès ſon principe, & que pendant tout le tems qu'elle a duré on a eu l'attention de ſe priver des alimens de haut goût, de ſalaiſons, liqueurs, café, violens exercices à pied & ſurtout à cheval, & de porter un ſuſpenſoir bien fait & bien appliqué. Cette dernière précaution eſt bien plus importante qu'on ne croit, & l'on préviendrait ſouvent par ce moyen ces gonflemens & engorgements des teſticules qui ſurviennent aſſez fréquemment du ſimple tiraillement des cordons, & rendent la maladie toujours plus déſagréable & quelquefois plus dangereuſe.

Tel eſt le traitement de la gonorrhée lorſqu'elle eſt ſimple & récente, & il eſt d'autant plus important d'y avoir recours au plutôt, qu'on peut, par ce moyen, ſe dipenſer d'uſer de mercure, ce qui, comme on le verra ci après, mériterait bien qu'on y fît un peu plus d'attention. Mais il n'eſt que trop ordinaire de voir qu'on ſe néglige en pareil cas, ou qu'au lieu d'employer des remèdes propres à remplir les trois indications dont nous avons parlé, on a recours de préférence à des remèdes contraires ; alors il en réſulte ſouvent une maladie des plus opiniâtres à guérir, dont le traitement n'appartient qu'aux gens de l'art, & qui devient d'autant plus conſéquente

ſéquente qu'il peut en réſulter une vérole confirmée, ou des accidens encore plus fâcheux.

L'on convient aſſez généralement que le mercure eſt le meilleur & peut-être le ſeul remède ſpécifique qu'on ait encore découvert contre la vérole, & que ce n'eſt qu'à l'aide de ſes différentes préparations adminiſtrées d'une manière convenable, qu'on peut ſe flatter d'obtenir une guériſon radicale de cette terrible maladie lorſqu'on en eſt atteint. Quoique perſuadé de la vérité de cette aſſertion, il ſuffit de ſe rappeller l'état d'appauvriſſement des humeurs que nous avons reconnu chez ceux qui habitent depuis long-tems les pays chauds, & de ſçavoir que le mercure ajoute au même état d'appauvriſſement & tend à les diſſoudre, pour ſentir qu'il eſt toujours fâcheux d'en avoir beſoin, qu'il importe de prendre bien des précautions lorſqu'on y a recours, & qu'on devrait être bien plus circonſpect qu'on ne l'eſt ordinairement, lorſqu'on ſe permet d'employer un remède de cette nature ſans avoir les connaiſſances requiſes. L'on n'a qu'à conſidérer en effet que le traitement de la vérole demande à être varié en raiſon de la conſtitution des malades, de la nature des ſymptômes, du plus ou moins d'ancienneté de la maladie ; qu'aucune méthode ne convient excluſivement ;

obſerver qu'on ne peut guères compter ſur l'exactitude des négres malades à faire tout ce qu'on leur preſcrit, & encore moins ſur celle de ceux qui ſont prépoſés pour les ſoigner ; & qu'enfin il paraît aſſez conſtant que les ſudorifiques, la ſalſe-pareille ſur-tout, agiſſent bien plus efficacement dans les pays chauds que dans les pays froids, pour que nous ſoyons en droit d'en conclure, que, ſi l'on n'eſt pas à portée des perſonnes de l'art capables de diriger l'emploi du ſpécifique, on ferait beaucoup mieux de ſe borner à l'uſage des ſudorifiques, quoique ce traitement ne ſoit que palliatif, puiſque ces remèdes ſont, j'oſe le dire, plus efficaces qu'on ne croit & bien moins dangereux.

On ſera plus convaincu de cette dernière vérité ſi nous ajoutons que nous avons conſtamment obſervé que l'uſage du mercure eſt très-ſuſpect dans les pays chauds, & qu'il peut même occaſionner des accidens très-graves long-tems après qu'il a été adminiſtré, comme le prouvent inconteſtablement les deux exemples que je vais rapporter. Ils ſont aſſez étonnans pour faire penſer aux perſonnes de l'art, qu'il eſt plus important qu'on ne l'imagine d'aider ou de favoriſer l'iſſue d'un remède de cette eſpèce, lorſqu'on juge qu'il a aſſez long-tems ſéjourné dans le corps pour y opérer ſes effets, & ſi l'on a lieu de croire

que les criſes naturelles, avec leſquelles il s'évacue ordinairement, n'ont pas été ſuffiſantes.

La nommée Marguerite, hoſpitalière & négreſſe eſclave de l'habitation des héritiers Baudouin, ſituée dans le quartier de Miragoane, avoit ſubi deux traitemens par les frictions mercurielles en *1759*, pour des ulcères opiniâtres qu'elle avait aux jambes, & qu'on avait cru de nature vénérienne. Le premier traitement fut fait par extinction, & n'ayant pas opéré grand changement dans l'état de la malade, on en adminiſtra un ſecond trois ou quatre mois après, qu'on pouſſa juſqu'à la ſalivation, & pendant lequel les ulcères furent entièrement amenés à cicatrice. Cette malade n'ayant pu m'informer d'une manière préciſe, à l'époque où j'eus occaſion de lui donner mes ſoins, des particularités de ces traitemens, j'ignore s'ils furent adminiſtrés avec les précautions convenables : ce fut en *1776* que commençant à traiter les malades de cette habitation, j'eus occaſion de voir cette même négreſſe incommodée d'un gonflement aſſez conſidérable aux deux articulations du genou pour la mettre dans l'impoſſibilité de marcher & qui la faiſait beaucoup ſouffrir. Comme elle m'ajouta que c'était pour la troiſiéme fois qu'elle éprouvait la même incommodité, laquelle avait eu lieu pendant les deux hivers précédents à celui où je

la voyais & que ces gonflemens ou tumeurs me parurent plutôt de nature humorale qu'inflammatoires; je tentai l'uſage des topiques réſolutifs & ſpiritueux, en employant en même tems les purgations, eſpérant pouvoir détourner & faire révulſion à l'humeur engorgée; mais ces moyens ayant plutôt augmenté que diminué le mal, j'employai avec plus de ſuccès les cataplaſmes & les fomentations émollientes que je combinai quelques jours après avec les réſolutifs. Les tumeurs parurent alors diminuer ſenſiblement de volume & les douleurs furent moindres; mais ce ne fut pas ſans quelque ſurpriſe que je vis qu'à meſure que les articulations du genou ſe dégageaient, celles du pied avec la jambe étaient affectées de la même manière. Je tranſportai alors les mêmes remèdes ou cataplaſmes ſur la nouvelle partie affectée, inſiſtant ſur les purgations réitérées, eſpérant, eu égard à la mobilité de l'humeur morbifique, de réuſſir à l'évacuer; mais ce fut en vain, & au moment où je projettais d'appliquer des emplâtres véſicatoires aux jambes, la malade m'annonça que tous ſes orteils étaient douloureux & gonflés & que l'articulation du pied avec la jambe était preſqu'entièrement libre. Le gonflement des orteils étant en effet devenu conſidérable & très-douloureux en peu de jours, les cataplaſmes émomoliens furent les ſeuls remèdes que j'employai,

voyant que ces tumeurs paraiſſaient venir à ſuppuration ou abcéder. Il ne ſe forma cependant point d'abcès, mais il ſe fit une crévaſſe à chaque extrémité des doigts entre ongle & chair qui préſentèrent en peu de jours l'aſpect d'ulcères d'aſſez mauvais caractère, fourniſſant une ſuppuration ichoreuſe. Ayant réduit par le moyen des onguents digeſtifs le gonflement & les ulcères en meilleur état, j'employai des emplâtres de dyachilum gommé de préférence, afin que par ce panſement moins gênant, la malade qui ne ſouffrait preſque plus, pût veiller à la beſogne la plus eſſentielle de l'hôpital, dont l'aide qu'on lui avoit donné s'acquittait aſſez mal. Mais mon étonnement fut des plus grands lorſqu'ayant levé moi-même dans une de mes viſites, un emplâtre & ſucceſſivement tous les autres, j'apperçus qu'ils étaient comme enduits à leur ſurface, d'une couche de matière griſâtre que je reconnus n'être autre choſe qu'une infinité de petits globules mercuriels que je parvins facilement à réunir en un globule auſſi gros que la tête d'une groſſe épingle, en donnant à ces emplâtres la forme de capſule & en raſſemblant au centre toute la pouſſière griſâtre dont ils étaient recouverts. Ce fut alors que je m'aviſai de m'informer de la malade ſi elle avait fait uſage de ce remède & que j'appris que 17

ans auparavant elle avait eſſuyé deux traitemens par les frictions.

Quelqu'étonnant que me parut ce phénoméne; ſur-tout d'après l'aſſertion de quelques auteurs qui nient que le mercure puiſſe ſe revivifier & redevenir mercure coulant dans le corps & former des dépôts, ne pouvant douter que ce ne fut à cette cauſe que je duſſe attribuer la ſuite d'accidens que la malade avoit éprouvés & qu'il s'agiſſoit de favoriſer la ſortie de cette ſubſtance métallique qui s'échappait avec la ſuppuration, pour obtenir ſa guériſon ; je lui recommandai de continuer le même panſement, avec l'attention de lever quatre à cinq fois par jour les emplâtres & de les eſſuyer chaque fois. Par ce procédé la ſuppuration devint plus louable, les ulcères prirent une bonne tournure & parvinrent entièrement à cicatrice ſans employer d'autre traitement.

La malade depuis cette époque n'a plus éprouvé dans les hyvers ſubſéquens ni géne ni gonflement aux articulations du genou & du pied. La ſeule particularité qu'il importe de noter, c'eſt une eſpèce de fourmillement qu'elle reſſentit à la plante des pieds la première fois qu'elle s'aviſa, peu de tems après ſa guériſon, de marcher pieds nuds dans la boue ou ſur un terrein humide, ce qui diſparut entièrement par la pré-

caution qu'elle a eu de porter des ſouliers : de ſorte que depuis 1777 juſqu'à 1784 où je quittai la Colonie, cette négreſſe n'avait plus éprouvé d'accident qui eut quelque rapport à celui qui fait le ſujet de cette obſervation.

Ne pouvant douter d'après un fait de cette nature, que le mercure ne puiſſe reſter longtems dans l'intérieur du corps, j'en conclurai qu'il peut alors occaſionner des accidens très graves s'il vient à ſe porter ſur des parties plus eſſentielles que les extrémités inférieures, comme va le prouver l'hiſtoire de l'affreuſe maladie qu'éprouva ſous mes yeux la négreſſe nommée Zabeth, eſclave de la même habitation des héritiers Baudoin.

Ce fut en 1782 que cette négreſſe âgée d'environ 40 ans, & peu de jours après avoir été eſtimée, dans un inventaire qui fut fait, 3500 liv. comme ſervante & de très-belle apparence, ſe plaignit d'une douleur du côté de l'orbite droit, qui étoit accompagnée d'une légère rougeur & d'un très-petit gonflement. Je preſcrivis à ma première viſite des fomentations émollientes & légèrement réſolutives & l'uſage intérieur de boiſſons rafraîchiſſantes. Ayant revu la malade deux jours après & ayant obſervé que la rougeur, la tenſion & la douleur avaient augmenté & gagnaient du côté du globe de l'œil, quoiqu'il n'y eut que très-peu de fiévre, la rougeur paraiſſant éryſi-

pelateuſe, je fis une ſaignée du bras & je preſcrivis des compreſſes trempées dans la décoction de fleurs de ſureau, recommandant de donner à la malade deux ou trois verres de limonade de caſſe afin de lui tenir le ventre libre & de détourner les humeurs d'une partie auſſi eſſentielle que les yeux. J'eſpérais que par ces moyens les accidens calmeraient, mais ayant vu deux jours après, que le gonflement & la rougeur avaient augmenté conſidérablement & s'étendaient ſur la joue & les paupières, la malade ſe plaignant en outre d'un grand mal de tête, j'appliquai un large emplâtre veſicatoire à la nuque & entre les épaules, recommandant de baſſiner la partie malade avec une ſimple décoction de morbin & de faire prendre la limonade pour boiſſon ordinaire. Malgré l'abondante ſupuration du véſicatoire la maladie fit des progrès très-rapides, les paupières étaient conſidérablement tuméfiées & couvraient entièrement le globe de l'œil. A cette époque la vive douleur de tête que la malade avait éprouvée, s'appaiſa; mais il ſuccéda une douleur lancinante & locale, accompagnée d'un ſuintement d'une humeur ichoreuſe qui s'échappait de la commiſſure des paupières. Peu de jours après il s'y forma une excoriation ou crevaſſe dans la région de l'os de la pommette qui ne tarda pas à devenir un ulcère de mauvaiſe qualité &

qui fit des progrès d'autant plus rapides, qu'en moins d'un mois de tems, la joue, le cou & le haut de la poitrine du même côté, ne préſentaient qu'une plaie des plus affreuſes mais dont les bords ou diſque inférieur, paraiſſaient être la partie la plus envenimée. Je n'attendis pas que le mal fût parvenu à ce dégré de violence pour juger qu'il était entretenu par quelque vice interne, auſſi me hâtai-je dès que j'en vis l'opiniâtreté, à mettre la malade au lait pour toute nourriture & à lui faire prendre la tiſane de ſalſe-pareille coupée avec le lait. Ces moyens parurent avoir un bon effet, la plaie commençait à ſe bien nétoyer & la ſuppuration à devenir plus louable, mais je voyais avec peine qu'en raiſon de l'abondance de cette même ſuppuration la malade dépériſſait journellement. Au bout de trois ſemaines de ce traitement, je commençais à eſpérer quelques ſuccès voyant que la cicatrice qui avait commencé dans le haut de cette plaie avançait rapidement ; le viſage & le cou en partie étaient déjà cicatriſés, mais le bord le plus inférieur de la plaie était toujours de mauvaiſe qualité & gagnait les parties voiſines quoique plus lentement ; l'humeur qui découlait de cette plaie était ſi âcre, que la peau en était irritée & enflammée, & décida même par ſon impreſſion une nouvelle petite crevaſſe ou ulcère auprès du mamelon d'un

des deux tétons. Comme cette nouvelle plaie était distante de trois travers de doigt de l'autre & fort sensible, j'y fis appliquer d'abord un emplâtre de mucilage & ce fut avec un nouvel étonnement que j'observai alors sur cet emplâtre le même phénoméne dont j'ai parlé dans l'observation précédente, & que je fus fondé à attribuer cette cruelle maladie au mercure que la malade avait pris en frictions 10 à 12 ans auparavant. Le régime & les remèdes que j'employais me paraissaient propres à combattre cette cause morbifique, puisque j'en éprouvais de bons effets; je continuai le même traitement ayant seulement l'attention de diminuer la dose de salse-pareille & de joindre l'usage modéré du quina afin d'obvier aux progrès d'une petite fiévre qui s'était jointe, & qui réunie à l'abondante suppuration, jetta la malade dans un état de marasme & de maigreur dont elle mourut après deux mois de souffrance.

L'on objectera peut-être que ces deux exemples prouveraient plutôt que le mercure qu'on avait employé, était de mauvaise qualité, mal préparé, ou qu'il avait été mal administré; mais si j'ajoute que j'ai encore observé que nombre de ces sujets qui sont comme estropiés par une maladie assez fréquente dans nos Colonies, connue vulguairement sous le nom de grosses jambes

ou gros pieds, ne ſont dans cet état que depuis qu'ils ont ſubi quelque traitement mercuriel; on ſe convaincra, comme je l'ai déjà dit, qu'il n'appartient qu'aux gens de l'art d'y avoir recours, qu'ils ne doivent point perdre de vue l'appauvriſſement des humeurs qui ne peut qu'augmenter la gravité ſpécifique du mercure, & que ceux pour leſquels j'écris, doivent ſe borner de préférence à l'uſage des remèdes moins dangereux, quoique moins ſpécifiques. Tels ſont les ſudorifiques dont il va être queſtion.

Des ſudorifiques.

Si l'on fait attention qu'il eſt aſſez conſtant que la vérole fait des progrès moins rapides dans les pays chauds, ou que du moins les ſymptômes extérieurs par leſquels elle ſe manifeſte dans ces pays, s'obſervent beaucoup plus rarement, quoiqu'on ſe ſoit expoſé à la contagion du virus; on ne pourra douter que ce ne ſoit à l'aide des ſueurs & de l'abondante tranſpiration qu'on éprouve en Amérique, que la nature ſe débaraſſe d'une partie du levain vérolique; ce qui confirme ſans doute juſqu'à un certain point, l'utilité des remèdes ſudorifiques. Cette aſſertion quoique peut-être un peu hazardée, ne paraîtra pas entièrement dépourvue de vraiſemblance, ſi

l'on conſidere que c'eſt ordinairement dans la ſaiſon de l'année la plus fraiche & où les nuits ſont moins chaudes que l'on voit les malades ſe plaindre de douleurs ou que les exoſtoſes ſe manifeſtent : tandis que pendant les chaleurs, qui comme on ſçait durent les trois quarts de l'année, il eſt peu ordinaire que les malades aient ſujet de s'en plaindre.

J'ai vû des perſonnes qui, de bien portantes qu'elles étaient pendant qu'elles habitaient la plaine, où l'on ſçait que les chaleurs ſont preſque continuelles, ne tardaient pas à éprouver en ſe tranſportant ſur les montagnes, dont le climat eſt plus frais & où l'on tranſpire moins, peu de tems après qu'ils habitaient ce nouveau climat, des ſymptômes propres à confirmer la préſence du virus qui avait reſté caché ſans ſe manifeſter, ſans cependant y avoir donné lieu depuis cette nouvelle époque. Toutes ces conſidérations doivent ſans doute confirmer l'utilité des ſueurs dans les cas de vérole, & conſéquemment celle des remèdes qui peuvent les provoquer, ſur-tout ſi nous ajoutons que l'expérience démontre qu'ils ſont toujours avantageux lorſqu'on en uſe à propos & qu'ils ſont adminiſtrés d'une manière convenable. Cela doit ſuffire pour qu'on puiſſe regarder les ſudorifiques comme des moyens très-recommandables, ne les conſidérerait-on que

comme des remèdes palliatifs contre la vérole, quoiqu'on ne puiſſe nier que ce n'eſt que par eux qu'on obtient dans bien des cas, même ailleurs que dans les pays chauds, la guériſon de quelques ſymptômes qui avaient réſiſté aux effets du mercure.

Si j'obſerve que pour obtenir des ſudorifiques les bons effets qu'on peut en eſpérer, il importe qu'ils ſoient bien adminiſtrés, c'eſt qu'on n'a pas toujours l'attention de les choiſir & de les doſer relativement à l'âge & au tempérament des ſujets, & que c'eſt ſeulement de ces attentions que peut dépendre leur efficacité.

L'on ſçait en effet que la plupart des tiſanes ſudorifiques, dont on fait uſage ſur les habitations, ſont ordinairement compoſées ſur la même formule, & que les précautions qu'on prend communément ſe réduiſent à diminuer ou à augmenter les doſes du remède proportionnément à l'âge des ſujets qui en font uſage. Cependant ſi l'on voulait obſerver que les quatre ſubſtances qu'on emploie le plus communément ont chacune des propriétés bien différentes, quoique généralement ſudorifiques, & qu'indépendamment de l'âge des ſujets leur conſtitution mérite conſidération, on verrait que quoique le mêlange des quatre ſubſtances doive rendre l'efficacité de ces tiſanes plus générale, étant mitigées les unes par les au-

tres, elles pourraient être encore plus utiles en choiſiſſant parmi ces ſubſtances celles ſeulement qui peuvent être les plus appropriées à la conſtitution de chaque ſujet. C'eſt d'après de ſemblables conſidérations qu'on peut rendre raiſon d'où vient que la ſalſe-pareille convient plus généralement & eſt plus efficace dans nos colonies qu'en France, tandis que l'on n'y doit uſer du gayac qu'avec plus de précaution, quoique ce ſoit celui des quatre bois ſudorifiques que les Médecins d'Europe emploient de préférence.

Ne pouvant donner à cet égard que des régles un peu générales, nous nous contenterons d'obſerver 1°. que la ſalſe-pareille & la ſquine (celle du levant principalement) conviennent particuliérement chez les ſujets ſenſibles & irritables, & chez leſquels les humeurs ſont appauvries ou tendent à la diſſolution, en raiſon de l'extrait mucilagineux que ces plantes fourniſſent, & de ce qu'elles n'ajoutent point, du moins que fort peu, à cet état d'appauvriſſement des humeurs qu'on rencontre ordinairement chez ceux qui habitent depuis longtems les pays chauds; encore convient-il quelquefois, pour la même fin, de couper cette tiſane avec le lait, ou que les malades uſent d'alimens incraſſans pendant qu'ils en font uſage; 2°. que l'emploi du gayac n'eſt bien indiqué que chez les ſujets d'une conſtitution froide,

peu irritable, & dont les humeurs & la limphe principalement, ſemblent avoir trop de conſiſtance, que cela provienne de leur conſtitution naturelle ou de l'effet du virus. Alors le gayac eſt non-ſeulement utile adminiſtré en tiſane, mais même en uſant de ſa teinture comme on l'emploie avec aſſez de ſuccès dans le cas de goutte; tandis-qu'il ſerait abſolument contre-indiqué dans le cas où nous avons vu que la ſalſe-pareille convenait, en ce qu'il agit plus vivement & augmente la diſſolution du ſang par ſon principe réſineux, comme le font toutes les ſubſtances de cette nature; 3°. enfin que le ſaſſafras ne doit être conſidéré que comme un moyen acceſſoire qu'on peut joindre efficacement aux remèdes précédens lorſqu'on veut en augmenter le dégré d'énergie, en raiſon de ſes propriétés toniques & ſtimulantes, & qu'il eſt queſtion de ſoutenir le ton des parties ſolides trop relâchées, de l'eſtomac principalement, ou d'augmenter leur dégré d'irritabilité. A défaut de ſaſſafras on ſubſtitue efficacement le fenouil.

Telles ſont les principales règles dont on ne doit point s'écarter en uſant des ſudorifiques. Quant à la manière de les préparer & de s'en ſervir, j'ajouterai qu'on doit toujours choiſir la ſalſe-pareille la plus fraîche, qu'on doit la fendre & la couper par petits morceaux & la faire infuſer pendant huit à dix heures à l'eau bouillante,

ſoit qu'on en veuille en uſer en infuſion, en décoction ou en ſyrop (1). La doſe pour un adulte eſt

---

(1) Pour faire le ſyrop de ſalſe-pareille, on prend deux livres ſalſe-pareille fendue ſuivant ſa longueur & coupée en petit morceaux, qu'on met à infuſer dans huit bouteilles d'eau pendant huit à dix heures, on fait enſuite bouillir juſqu'à réduction de la moitié & on coule ; à cette colature on ajoute deux bouteilles de ſyrop, & on réduit cette maſſe aux deux tiers de ſa quantité, de manière qu'il reſte quatre bouteilles. Chaque bouteille fournit la quantité convenable pour quatre jours, & ce quart de bouteille doit être pris dans la journée en deux ou trois doſes, pur ou mêlé avec double quantité d'eau tiede. Pour que le ſyrop de ſalſe-pareille ait plus de vertu & n'affaibliſſe point l'eſtomac, il convient d'y joindre, au moment où on le retire du feu & qu'il eſt prêt, demi livre de ſaſſafras ou une bonne poignée fenouil, qu'on laiſſe infuſer pendant une demi-heure à vaſe couvert, & qu'on retire enſuite avec une ſpatule, avant de vider le ſyrop dans les bouteilles qu'il faut alors tenir ſoigneuſement bouchées. Il eſt aſſez rare qu'on préfère cette manière d'adminiſtrer la ſalſe-pareille à celle de l'infuſion ou de la décoction dans l'eau ſimplement ; à moins que ce ne ſoit dans le cas où l'on a pluſieurs malades à traiter à la fois, & où l'on veut préparer du remède pour pluſieurs jours, comme dans le cas de traitement des pians ; mais alors il faut y joindre la rapure de gayac,

d'une

d'une once à une once & demie par jour, de quelque manière qu'on faſſe l'extrait de cette plan-

---

moitié quantité de celle que nous avons indiqué de ſalſe-pareille, attendu que le pian exige des remèdes inciſifs, & propres à réſoudre ou diſſoudre l'excès d'épaiſſiſſement que la lymphe contracte dans cette maladie. Il faut dans cette derniere affection purger les malades tous les huit jours pendant l'uſage du ſyrop de ſalſe-pareille, avec les pilules de beloſte ou les bols fondans ordinaires. —— Quoique le ſyrop de ſalſe-pareille, ſimple ou compoſé, ſoit la compoſition la plus propre à être gardée pendant quelque tems, ſans s'altérer & ſoit auſſi efficace que toutes les autres boiſſons ſudorifiques; comme la tiſanne ſudorifique préparée au ſoleil ou par fermentation, eſt auſſi très-ſouvent employée & également efficace, lorſque les malades peuvent la ſupporter, ſurtout dans le traitement des pians; je dois obſerver qu'on ne doit jamais la laiſſer vieillir au-delà de cinq à ſix jours après qu'elle a été préparée, & que cette préparation doit toujours être faite dans des dame-jeannes de verre, au lieu de ſe ſervir de canaris verniſſés, comme on le fait ordinairement. Pour faire la tiſane au ſoleil appellée *rape* ou *gouldringue*, on prend deux livres ſalſe-pareille coupée, une livre rapure de gayac, une livre ſquine du pays & même quantité de bois de pin; on met ces ſubſtances dans une dame-jeanne, pouvant contenir au moins vingt bouteilles; on verſe deſſus 16 bouteilles d'eau & on ajoute 4 livres

te. Si l'on ſe ſert du gayac, il faut que ce bois ſoit réduit en copeaux ou en rapure, la faire macerer dans l'eau pendant 24 heures, & même le double de ce tems pour faire bouillir enſuite juſqu'à réduction de moitié dans autant de livres d'eau qu'on a mis d'onces de cette ſubſtance. On doit même préférer le gayac franc & l'écorce de jeunes arbres en ce que l'extrait médicamenteux s'en fait mieux à l'aide de la décoction. La doſe eſt la même pour les adultes que celle que nous avons indiquée pour la ſalſe-pareille, & doit être proportionnée néanmoins à l'âge & à la force des ſujets. Si l'on veut au contraire employer la teinture (1) la doſe ſera d'une cuillerée à bouche ou

---

ſucre brut. On expoſe enſuite au ſoleil pendant cinq jours, ayant ſoin pendant la nuit de placer la dame-jeanne en un lieu chaud, & de remuer avec un bâton de tems en tems; au bout de ce tems on coule le tout, & on ſerre dans des bouteilles qu'on doit tenir bouchées. La doſe de cette boiſſon eſt d'un ou deux verres pendant les deux ou trois premiers jours, & enſuite on continue à trois verres par jour, le matin, à midi & le ſoir. --- Il faut purger les malades tous les huit jours comme nous l'avons dit ci-deſſus.

(1) Pour faire la teinture de gayac, on met à infuſer au ſoleil pendant ſept à huit jours dans une bouteille contenant une pinte de taffia, cinq gros vingt-

une cuillerée & demie tous les matins délayée dans une demi-verre d'eau tiéde ou de tiſane de

---

quatre grains de gomme gayac, pulvériſée. Cette bouteille doit être bien bouchée & agitée de tems en tems afin de favoriſer la diſſolution de la gomme. Il faut obſerver que la bouteille doit être un peu plus grande qu'il ne faut, pour contenir la pinte de taffia, ſans quoi elle pourrait éclater dans le moment de l'effervescence. Au bout du tems indiqué on filtre la liqueur à travers du coton ou du papier brouillard, & on ſerre dans une bouteille qu'on doit tenir bien bouchée. Comme ce remède ſe conſerve bien & que même on prétend qu'il ſe bonifie en vieilliſſant, il convient d'en préparer pluſieurs pintes à la fois, dans un vaſe plus grand que celui que nous avons indiqué. --- Pour en préparer trois bouteilles, la doſe de gomme gayac, ſur trois pintes de bon taffia, eſt de deux onces. Cette préparation eſt la même, ou plutôt celle qui a été publiée en 1775, par M. Emerignon, habitant de la Martinique, comme un ſpécifique contre la goutte, & comme lui ayant été indiquée par un caraïbe. Il ne ſera pas hors de propos d'ajouter que la doſe qu'on preſcrivait dans ce cas ci, eſt d'une cuillerée à bouche, à prendre tous les matins à jeun, déjeunant une ou deux heures après avec du lait. Ayant eu occaſion d'employer & de connaître des perſonnes qui ont uſé de ce remède, j'obſerverai que quoique la doſe d'une cuillerée à bouche ſoit celle qui convient à un adulte d'une conſtitution ordinaire, on ne doit pas tou-

raquette, ou de lait ; on porte cette doſe juſqu'à deux cuillerées par jour, mais alors on donne une de ces cuillerées le matin & l'autre le ſoir. On ne doit point oublier que ce remède eſt très-actif & ne convient qu'aux tempéramens phlegmatiques ou pituiteux, ſur-tout donné à haute doſe. C'eſt peut-être, pour le dire en paſſant, faute de cette attention qu'on n'en a pas éprouvé en France autant d'efficacité qu'en Amérique dans le cas de goutte. J'ai eu occaſion d'en voir de bons effets dans cette dernière maladie en prenant la précaution de proportionner la doſe du remède aux divers tempéramens, & d'en mitiger l'activité par un régime laiteux.

---

jours s'y reſtraindre ſtrictement, puiſque, s'il eſt rare qu'il convienne de l'augmenter, les cas où il convient de la diminuer ne le ſont pas ; tels ſont ceux où les perſonnes affectées de la goutte ſont d'un tempérament ſec, faible & irritable ; alors il convient non-ſeulement de diminuer la doſe du remède, & qu'ils uſent d'un régime adouciſſant, tel que la diette blanche, mais même de prendre la teinture de gayac, mêlée dans un demi-verre de lait au lieu de la prendre pure; & qu'enfin ce remède ne peut qu'être très-dangereux à ceux qui ſont ſujets aux hémorrhagies & crachemens de ſang, ainſi qu'à ceux qui boivent habituellement beaucoup de vin, ou font un grand uſage de liqueurs ſpiritueuſes.

Nous n'avons conſidéré le ſaſſafras que comme un acceſſoire qu'on joint ordinairement au gayac ou à la ſalſe-pareille, quoique je l'aye employé ſeul comme ſudorifique avec ſuccès, & alors on le donne à même doſe indiquée par le gayac. J'obſerverai actuellement que quand on le combine on n'en met que le tiers ou la moitié de la quantité des autres & qu'il faut avoir l'attention de ne jamais faire bouillir cette ſubſtance, & qu'elle doit être toujours préparée par infuſion & à pot fermé, qu'on veuille l'employer ſeule, ou qu'on l'ajoute aux tiſanes ou ſyrop ci-deſſus : comme je l'obſerve dans la note A.

Enfin pour terminer ce qui eſt relatif aux ſudorifiques, on doit ſavoir que pendant qu'on fait uſage de ces remèdes, le régime doit être ſec, que les malades ne doivent prendre des alimens que ſobrement, & avoir l'attention de ſe garantir des impreſſions extérieures du froid par de bons vêtemens, & enfin que l'exercice, même un peu forcé, n'eſt pas moins avantageux dans ce cas, lorſque la ſaiſon, la ſanté des malades, ou autres circonſtances peuvent le permettre. Cette remarque étant également relative à l'emploi qu'on fait des ſudorifiques dans le traitement des pians, on verra que l'uſage où l'on eſt de tenir, les négres affectés de cette maladie, étroitement renfermés, ne laiſſe pas que d'être

contraire à ces traitemens, & qu'il ſerait plus avantageux de les faire agir en bon air lorſque la ſaiſon le permettrait, pourvû que ce fût pendant la chaleur du jour & qu'on pût prendre les meſures convenables pour les empêcher d'abuſer de cette eſpèce de liberté.

On ſera peut-être étonné que j'aye réduit à un ſi petit nombre les maladies qu'on doit regarder comme les plus communes à Saint Domingue, puiſqu'il en eſt réellement beaucoup d'autres dont les exemples ſe répétent auſſi fréquemment ; mais outre que je ne renonce pas à m'en occuper, j'ai vû que je pouvais me diſpenſer d'en parler ici, en ce qu'elles euſſent exigé, du moins la plûpart, des détails très-compliqués, ou qu'elles ont déjà été traitées par ceux qui ont écrit ſur les maladies des Colonies : heureux, ſi les perſonnes auxquelles j'ai deſtiné cet eſſai, peuvent tirer quelque profit de ce que j'ai dit ſur celles dont je fais mention, & ſi les propriétaires ſenſibles & bienfaiſans, que j'ai eu intention de ſeconder dans leurs déſirs, peuvent y appercevoir quelque moyen d'améliorer ou d'adoucir le ſort des êtres qui leur ſont ſoumis & à la ſanté deſquels tout habitant eſt obligé de coopérer tant par intérêt que par humanité.

FIN.

TABLE DES MATIERES

Contenues en ce volume.

AVANT-PROPOS, touchant l'utilité de cet eſſai & le but qu'on s'y eſt propoſé.

Conſidérations générales. Ire. SECTION. Température de l'atmoſphère de Saint Domingue, ſes qualités, ſes influences & moyens de s'en garantir en quelque ſorte. Dégrés de chaleur du ſoleil à Saint Domingue. Preuves de la plus grande ſenſibilité de ceux qui habitent ce pays & les pays chauds en général. Quelle eſt la ſaiſon de l'année la plus dangereuſe, moyen d'en prévenir les influences. Utilité des cautères. Preuve que la grande mortalité des Européens qui ſe tranſportent dans les pays chauds, provient ſouvent de leur inconduite. Précautions à prendre pour éviter les influences du mauvais air. — Regles ſur la quantité & qualité des alimens & des boiſſons qu'on doit préférer. Tems qu'il convient d'employer au repos, dangers de ſon excès dans les pays chauds ainſi que des ſueurs conſidérables, des veilles immodérées & des paſſions. Pag. 1 & ſuiv.

SECTION IIe. De la néceſſité de connaître les trois parties qui conſtituent l'art de guérir, quand on veut exercer en plaine. Des riſques qu'on peut courir lorſqu'on s'adreſſe aux perſonnes de l'art nouvellement arrivées dans les Colonies pour y exercer. Utilité, vices & but des réglemens relatifs aux pouvoirs d'exercer. Conſeil aux habitans à ce ſujet. Pag. 46 & ſuiv.

SECTION IIIe. Utilité & importance des différens individus qui peuplent nos Colonies. Propagation & effet du virus vénérien, comme cauſe de la dégénération de l'eſpèce & d'une infinité d'autres malheurs. Dangers & précautions à prendre pendant l'allaitement. Choix des nourrices. Obſervations ſur la manière dont on les nourrit. Tems de ſevrer les enfans. Attentions qu'il conviendrait d'avoir lorſqu'ils ſont ſevrés pour éviter les abus qui ſe commettent alors. Des excès auxquels la jeuneſſe ſe livre & dont elle eſt ſouvent victime. --- Des dangers de la ſaignée dans les pays chauds, & des cas où elle peut être utile. De la trop grande crédulité touchant l'efficacité des remèdes nouveaux. Pag. 56 & ſuiv.

SECTION IVe. Utilité des négres, précautions à prendre pour diminuer le nombre de ceux qui périſſent dans la traverſée & dans les premiers tems de leur arrivée dans les Colonies,

Des moyens propres à favoriſer la population & à remédier aux cauſes qui s'y oppoſent. Cauſes des maladies auxquelles les négres ſont expoſés pendant la ſaiſon des pluyes, & moyens de les prévenir. Précautions à prendre pour que les négrillons ſoient bien nourris & bien ſoignés pendant leur allaitement. Du tems où l'on doit les ſevrer. Néceſſité de veiller avec le plus grand ſoin, à ce que les négres ne manquent jamais de vivres, & effets de cette négligence. Des égards qu'on devrait avoir pour les vieux eſclaves. Combien il importe d'avoir égard à la conſtitution des négres dans les divers travaux auxquels on les employe. Des attentions qu'on doit porter aux négres malades. Pag. 94 & ſuiv.

Chapitre Ier. *Des fiévres en général.* Définition de la fiévre & des ſymptômes qui la caractériſent. Pag. 131 & ſuiv.

Chap. IIe. *De la maladie du pays.* En quoi elle conſiſte. Quelles ſont les cauſes qui y donnent lieu. Moyens qui peuvent la rendre bénigne. Révolution qu'elle opère. Danger des rechûtes, précautions pour les prévenir. Pag. 138 & ſuiv.

Chap. IIIe. *Fluxions de poitrine.* Définition & utilité des diviſions des maladies de cette eſpèce. De leurs cauſes & des moyens de les

prévenir. Vices de quelques procédés uſités en pareil cas. Pag. 149 & ſuiv.

Chap. IV. *De la coqueluche.* Ses cauſes, ſa nature; moyens d'en prévenir la contagion ou d'en diminuer l'activité ; mauvais procédés à réformer. --- Indications à remplir. Pag. 159 & ſuiv.

Chap. V. *De la petite vérole.* Précautions à prendre pour prévenir la contagion. Préſervatifs contre cette maladie. Pilules de Rhoſen, leur compoſition. Eau de goudron, ſa compoſition. Nature de la petite vérole. Indications à remplir. Pag. 165 & ſuiv.

Chap. VI. *De la petite vérole volante.* Signes & ſymptômes par leſquels on peut la reconnaître. Indications à remplir. Pag. 177 & ſuiv.

Chap. VII. *Tétanos & mal de mâchoire.* Cauſes prédiſpoſantes du tétanos, ſa cauſe prochaine. Raiſons de ſa fréquence dans les pays chauds. Indications à remplir. Doit-on conſidérer le mal de mâchoire comme une maladie naturelle? Moyens de le prévenir & d'y remédier. pag. 181 & ſuiv.

Chap. VIIIe. *Des convulſions par la préſence des vers.* Symptômes de l'exiſtence des vers. Moyens à employer dans le moment des convulſions. De l'adminiſtration des vermifuges. Compoſition du ſyrop de liane, de la

poudre de liane, du ſyrop de brainvillier. pag. 193 & ſuiv.

CHAP. IXe. *De la vérole.* Cauſes de la vérole confirmée. Indications à remplir dans la gonorhée ſimple & ſon traitement. Dangereux d'employer le mercure dans les pays chauds, exemples à ce ſujet. Des ſudorifiques, leur utilité. Néceſſité de diſtinguer le dégré d'énergie particulière des différentes ſubſtances, & les cas & la manière de les employer. Compoſition du ſyrop de ſalſe-pareille, de la tiſane au ſoleil ou gouldringue, & de la teinture du gayac. Concluſions. Pag. 203 & ſuiv.

Fin de la Table.

E R R A T A.

PAGE 7, ligne 16, de a tranſpiration, *liſez* de la
Page 49, ligne 5, grandes de connaiſſances, *liſez* grandes connaiſſances.
Pag. 82, lig. 17, forces vitales ſur leſquelles, *liſez* ſans leſquelles.
Pag. 94, lig. 5, mais ce ſerait &c., *liſez* mais le ſerait.
Pag. 95, lig. 12, les négres de l'Affrique, *liſez* l'Afrique.
Pag. 96, même faute.
Pag. 113, lig. 24, remarquer y qu'il a, *liſez* remarquer qu'il y a.
Pag. 131, lig. 11e., quoique notre attention, *liſez* quoique notre intention.
Pag. 153, lig. 4, relative au ſiége, *liſez* rélativement au ſiége.
Pag. 154, principales. On voit déjà que, *liſez* principales; on verra que.
Pag. 195, lig. 23, ſel ſelatif, *liſez* ſel ſedatif.

APPROBATION.

J'AI lu par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un manuſcrit intitulé : *Avis aux Habitans des Colonies, particulièrement à ceux de l'île Saint Domingue, ſur les principales cauſes des maladies qu'on y éprouve le plus communément & ſur les moyens de les prévenir*, par M. LAFOSSE, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, &c.; je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 30 juillet 1787, DESCEMET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur LAFOSSE, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier &c., Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage de ſa compoſition intitulé : *Avis aux Habitans des Colonies, ſur les maladies qu'on y éprouve le plus communément, & ſur les moyens de les prévenir*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le tems de cinq années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A LA CHARGE que ces préſentes ſeront

enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres ; que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 avril 1725, & à l'arrêt de notre Conſeil du 30 août 1777, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE LAMOIGNON, qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires en notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON : le tout à peine de nullité des Préſentes ; DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le 17me. jour du mois de Septembre, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-ſept ; & de notre Regne le quatorzieme.

PAR LE ROI, EN SON CONSEIL.

Signé LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1287, fol. 351, conformément aux diſpoſitions énoncées dans la préſente permiſſion ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785. A Paris, le 28 Septembre 1787. Signé, KNAPEN, *Syndic.*